



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Sondage 2021-2022 sur les enjeux stratégiques des producteurs (Vague VII)

Résultats quantitatifs du sondage – Rapport final

Préparé pour Agriculture et Agroalimentaire Canada

Fournisseur : Léger Marketing inc.

Numéro de contrat : 01B68-210085/001/CY

Valeur du contrat : 99 471,08 \$ (TVH comprise)

Date d’octroi : 9 décembre 2021

Date de livraison : 21 mars 2022

Numéro d’enregistrement : POR 063-21

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur ce rapport, communiquez avec Agriculture et Agroalimentaire Canada à l’adresse aafc.info.aac@agr.gc.ca.

This report is also available in English.

Canada

Sondage 2021-2022 sur les enjeux stratégiques des producteurs (Vague VII)

Résultats quantitatifs du sondage – Rapport final

Préparé pour Agriculture et Agroalimentaire Canada

Nom du fournisseur : Léger Marketing inc.

Date : 21 mars 2022

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage en ligne mené par Léger Marketing inc. pour le compte d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. L'étude quantitative a été menée entre janvier et mars 2021.

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales uniquement. Une autorisation écrite préalable doit être obtenue d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez écrire à l'adresse aafc.info.aac@agr.gc.ca.

Agriculture et Agroalimentaire Canada
1341, Baseline Road
Ottawa (ON) K1B 0A3

Numéro de catalogue : A22-623/3-2022F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-42822-2

Numéro d'Agriculture et Agroalimentaire Canada : 13114F

Publications associées (numéro d'enregistrement) : POR 063-21

This report is also available in English under the name: 2021-2022 Strategic Issues Survey with Producers (Wave VII) – Final Report.

ISBN : 978-0-660-42820-8

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2022.

Table des matières

Sondage 2021-2022 sur les enjeux stratégiques des producteurs (Vague VII)	1
Résumé	1
Mise en contexte et objectifs.....	1
Méthodologie.....	2
Aperçu des résultats	2
Remarques sur l'interprétation des conclusions de la recherche	5
Introduction	7
Résultats détaillés	7
Expérience en gestion agricole	7
Difficultés générales et pratiques	12
Confiance du public.....	28
Environnement et durabilité.....	35
Marché de l'emploi	41
Relation avec AAC et ses programmes	46
Profils des producteurs	59
Conclusion.....	62
Annexes.....	64
A.1 Méthodologie quantitative.....	64
A.2 Survey Questionnaire	71

Résumé

Léger Marketing inc. (Léger) est heureuse de présenter ce rapport à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) sur les résultats de la septième vague du sondage sur les enjeux stratégiques des producteurs, conçu pour en apprendre davantage sur les agriculteurs canadiens et les difficultés auxquelles ils font face.

Mise en contexte et objectifs

AAC mène le sondage sur les enjeux stratégiques auprès des producteurs depuis 2007. L'étude est conçue pour donner un aperçu de l'opinion des producteurs sur les questions agricoles actuelles au Canada et sur les priorités et les politiques qui touchent le secteur agricole et agroalimentaire.

Le sondage s'appuie sur les questions de suivi des vagues précédentes pour déceler les tendances dans le temps, mais fournit également des renseignements sur les nouveaux domaines d'intérêt d'AAC. Cette vague de la recherche met l'accent sur la durabilité, ainsi que sur d'autres priorités à venir. La recherche de cette année continue également de faire le suivi des points de repère du cadre stratégique agricole pluriannuel du ministère, le [Partenariat canadien pour l'agriculture](#). La valeur du contrat pour ce projet est de 99 471,08 \$, TVH comprise.

Les objectifs précis de la recherche comprennent notamment la cueillette et la transmission à AAC de renseignements à jour dans les domaines suivants :

- les perspectives du secteur, notamment en matière d'emploi et de croissance
- les programmes pour l'agriculture et les rôles des gouvernements et de l'industrie agricole
- la perception de la confiance du public envers le secteur;
- le développement durable
- l'innovation

Utilisation prévue de la recherche

Les résultats de la recherche seront utilisés pour l'élaboration de politiques, de programmes et d'initiatives, ainsi que pour améliorer les communications et mieux servir les clients. Elles seront également utilisées pour obtenir un aperçu critique des opinions, des questions et des difficultés auxquelles les producteurs agricoles au Canada sont confrontés.

Méthodologie

Cette recherche sur l'opinion publique a été réalisée au moyen d'un sondage téléphonique, à l'aide de la technologie d'interview Web assistée par ordinateur (IWAO). Le travail sur le terrain réalisé dans le cadre de ce sondage s'est déroulé entre le 18 et le 3 mars 2022. Au total, 1 447 producteurs canadiens âgés de 18 ans ou plus ont été interrogés. Pour être admissibles, les répondants devaient avoir au moins 18 ans, vivre au Canada, être au moins un co-décideur de leur exploitation agricole et avoir plus de 10 000 \$ de ventes agricoles en 2021. La durée moyenne de l'entretien était de 27 minutes et 42 secondes. La prise de contact s'est faite par le biais d'une liste téléphonique de personnes travaillant dans l'industrie agricole. Le taux de réponse global au sondage a été de 38 %. Sur la base d'une population totale de 373 940 producteurs agricoles au Canada, la marge d'erreur pour un échantillon de 1 447 producteurs est de $\pm 2,6$ %, 19 fois sur 20.

La pondération a été effectuée de la même manière que les vagues précédentes, par revenu et par région, afin de corriger l'échantillon en cas de déséquilibres mineurs. Cependant, certains sous-groupes sont encore de taille insuffisante pour tirer des conclusions significatives.

Léger respecte les lignes directrices les plus strictes en matière de recherche quantitative. L'instrument de sondage était conforme aux normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada.

Une description méthodologique complète est fournie dans les annexes de ce document (voir l'[annexe A](#)).

Aperçu des résultats

Aperçu de l'échantillon

Environ la moitié (47 %) des producteurs qui ont été interrogés ont généré des revenus inférieurs à 100 000 dollars et un tiers (34 %) ont généré plus de 250 000 dollars, ce qui est semblable à l'étude de 2018. Un tiers des exploitations agricoles est composé d'exploitations de culture de plantes oléagineuses et de céréales (32 %), et un autre quart exerce des activités d'élevage de bovins (24 %). Par rapport à 2018, cette vague de l'étude comprend un peu moins d'exploitations de bovins laitiers et de production de lait (9 % contre 11 %) et d'exploitations avicoles (2 % contre 4 %), et davantage d'exploitations maraîchères (8 % contre 5 %).

Difficultés et pratiques générales

Alors que plus d'un tiers (36 %) des producteurs sont optimistes quant à l'avenir de leur exploitation agricole et s'attendent à ce que leur situation un peu mieux (27 %) ou beaucoup mieux (9 %) dans cinq ans, plus d'un producteur sur quatre (28 %) pense que sa situation sera un peu moins bonne (17 %) ou bien pire (11 %). Près d'un tiers (30 %) des producteurs ne s'attendent à aucun changement (positif ou négatif) dans leur exploitation au cours des cinq prochaines années, comme dans l'étude de 2018.

Les problèmes les plus importants auxquels l'agriculture canadienne sera confrontée au cours des cinq prochaines années sont les coûts de production et des intrants (28 %, en forte hausse par rapport à 13 %

en 2018), suivis des impacts du changement climatique, y compris les conditions météorologiques extrêmes et les catastrophes naturelles (21 %, contre 11 % en 2018).

Cependant, l'impact du changement climatique reste le principal risque commercial auquel les producteurs sont confrontés (52 %), comme dans les vagues précédentes. Une proportion nettement plus importante de producteurs est également confrontée à une augmentation des coûts de production et des intrants cette année (en hausse de 7 % par rapport à 2018).

Environ un tiers (35 %) des producteurs agricoles ont déclaré avoir mis sur pied un plan de gestion des urgences, mais presque tous ont mis en œuvre une ou plusieurs mesures pour atténuer les risques auxquels leur exploitation pourrait être confrontée à l'avenir. La planification financière (72 %) et les mesures environnementales ou de développement durable (71 %) figurent en tête de liste, plus de sept exploitations sur dix ayant mis ces mesures en place. Par rapport à 2018, une plus grande proportion de producteurs a mis en œuvre des mesures de biosécurité (40 %, contre 36 %), des réserves de fournitures d'urgence (54 %, contre 43 %), des trousseaux d'urgence (59 %, contre 49 %) et des mesures environnementales ou de développement durable (71 %, contre 62 %).

La diversification des produits agricoles pour faire face aux incertitudes économiques a été jugée importante par neuf producteurs agricoles sur dix (87 %), mais seulement un producteur sur deux (53 %) a déclaré avoir diversifié ses marchés comme moyen de gérer les risques d'incident.

Les technologies peuvent apporter des solutions aux diverses difficultés auxquelles les agriculteurs font face, mais leur adoption est entravée par différents obstacles. Le coût est considéré comme l'obstacle le plus important (73 % le considèrent comme une grosse ou une moyenne difficulté), suivi du niveau de risque pour le retour sur investissement (64 %), du manque de temps pour en apprendre davantage sur les innovations technologiques (45 %) et du manque de temps pour mettre ces dernières en œuvre (48 %). Le manque d'accès à un service Internet à haute vitesse ou de téléphone cellulaire fiable présente un obstacle pour 38 % des producteurs. De plus, près d'un quart (22 %) des producteurs ont répondu que l'accessibilité à un service Internet était une grosse difficulté. Cette difficulté importante arrive en troisième position, derrière le coût (44 %) et le niveau de risque pour le retour sur investissement (26 %). Pour remédier à ces difficultés, les agriculteurs souhaitent une aide financière (64 %) et une formation générale sur les technologies afin de pouvoir en constater les avantages (possibilité de voir la technologie à l'œuvre : 59 %, avis techniques : 55 %, plus d'informations : 52 %).

Confiance du public

Pratiquement tous les producteurs (99 %) ont mis en œuvre au moins une mesure de renforcement de la confiance dans leur exploitation. Les programmes de gestion de l'environnement (67 %) et les plans de gestion des nutriments (67 %), ainsi que la réduction de l'utilisation de pesticides (66 %) sont les mesures les plus courantes mises en place.

La perception du public joue un rôle important dans la façon dont les producteurs prennent des décisions concernant leurs activités agricoles, car elle peut avoir une incidence sur les niveaux de la demande : six producteurs sur dix (59 %) ont estimé que la perception du public exerce une influence moyenne à très élevée dans leurs prises de décision, tandis que seulement un sur dix (14 %) a déclaré qu'elle n'avait

aucune influence. La proportion de producteurs qui considèrent que la perception du public a une influence sur leur exploitation agricole est plus faible en 2022 par rapport à 2018 (59 % contre 66 %).

Les initiatives de durabilité environnementale (93 %) et la sécurité alimentaire (92 %) sont considérées comme étant les éléments qui jouent le rôle le plus important dans l'établissement et le maintien de la confiance du public à l'égard du secteur agricole. À cet effet, environ la moitié (47 %) des producteurs disposaient d'un plan environnemental officiel écrit. Les producteurs du Québec et de la région de l'Atlantique semblaient nettement plus conscients des difficultés et des initiatives en matière d'environnement, car ils étaient plus susceptibles de considérer la gestion environnementale comme importante pour établir et maintenir la confiance du public que leurs homologues des autres provinces (96 % et 98 % respectivement, contre 92 % pour l'ensemble).

Environnement et développement durable

Les producteurs considèrent beaucoup plus que leurs activités agricoles ont un impact positif sur l'environnement (69 %) plutôt que négatif (15 %), et près de trois producteurs agricoles sur quatre (73 %) estiment qu'ils prennent les mesures appropriées pour minimiser l'impact de leurs activités sur l'environnement. De plus, la moitié (50 %) des producteurs ont accordé une priorité élevée aux initiatives de durabilité, tandis que seulement un producteur sur dix (9 %) leur a accordé une faible priorité.

Bien que toutes les exploitations ne disposent pas d'un plan environnemental (environ la moitié d'entre elles, 47 %, en ont un), la plupart ont mis en œuvre au moins une mesure environnementale, voire plusieurs (98 %). La réduction de l'utilisation de pesticides (74 %), la rotation des cultures (74 %) et l'amélioration de la qualité et de la quantité de l'eau (67 %) sont les mesures les plus populaires mises en place par les producteurs agricoles.

Dans l'ensemble, un producteur sur dix (9 %) est titulaire d'une certification biologique, mais cette proportion triple presque lorsqu'il s'agit de volailles (20 %), de légumes (24 %) et de fruits (21 %).

Difficultés liées au marché de l'emploi

Environ un tiers (35 %) des producteurs ont été confrontés à des difficultés en matière de main-d'œuvre en 2022. La pandémie et les départs massifs de travailleurs qui l'ont suivie (la « Grande démission ») pourraient également avoir exacerbé les difficultés en matière de main-d'œuvre pour les producteurs agricoles. Le recrutement de personnel a constitué un problème pour plus de huit producteurs sur dix (84 %) parmi ceux qui ont fait face à des difficultés de main-d'œuvre. Les problèmes de recrutement concernaient principalement l'embauche de travailleurs hautement qualifiés (39 %) ou peu qualifiés (50 %). L'expérience pratique sur une ferme (18 %) et l'expérience dans l'utilisation de matériel agricole ou de machinerie lourde (16 %) sont deux des principales compétences difficiles à trouver.

Relation avec AAC et ses programmes

Environ un tiers (34 %) des exploitants agricoles connaissaient le Partenariat canadien pour l'agriculture. La proportion était plus élevée chez les producteurs de l'Alberta (40 %). Dans l'ensemble, les impressions sur le Partenariat étaient principalement positives (59 %, contre 15 % des producteurs ayant des impressions négatives). La notoriété et les impressions positives ont toutes deux connu une augmentation importante depuis 2018 (de 6 et 10 points de pourcentage, respectivement), mais cette augmentation ne

s'est pas traduite par une bonne connaissance des programmes offerts par le Partenariat canadien pour l'agriculture et AAC : six producteurs sur dix (59 %) n'avaient pas une connaissance spontanée des programmes d'AAC.

Bien que leur familiarité avec ceux-ci soit faible, les producteurs considèrent toujours que les investissements du Partenariat canadien pour l'agriculture sont importants. Selon eux, les priorités que le gouvernement du Canada devrait soutenir sont la progression de la science et de la recherche en agriculture (92 %) et la promotion du commerce et l'augmentation des exportations agricoles (87 %). Le soutien aux initiatives pour la santé mentale (85 %), la lutte contre le changement climatique (78 %) ainsi que le soutien à la diversité dans le secteur (72 %) ont gagné en importance pour les producteurs depuis 2018.

Accent sur les jeunes producteurs et sur les productrices

Les jeunes producteurs (âgés de 18 à 34 ans) et les productrices sont plus optimistes quant à l'avenir de leur exploitation agricole (53 % et 42 %, contre 36 % dans l'ensemble). Plus préoccupés par les défis environnementaux, ils accordent une priorité élevée à la durabilité (18-34 ans : 59 %, femmes : 57 %, contre 50 % dans l'ensemble). Ce souci accru quant au développement durable explique également pourquoi ils sont plus enclins à penser que les activités agricoles ont un impact positif sur l'environnement (79 % et 73 % respectivement, contre 69 % dans l'ensemble).

Les jeunes producteurs sont plus susceptibles d'avoir mis en œuvre un plan de gestion des urgences (46 %, contre 34 % chez les producteurs plus âgés), de déclarer avoir besoin d'une aide financière (77 %, contre 59 % chez les 55 ans et plus) pour surmonter les difficultés liées à l'innovation technologique et d'être confrontés à des difficultés sur le plan de la main-d'œuvre (57 %, contre 35 % dans l'ensemble).

Les productrices sont plus susceptibles de penser que la gestion de l'environnement (96 %, contre 91 %), le bien-être animal (92 %, contre 83 %), la sécurité alimentaire (96 %, contre 91 %) et les pratiques de travail (88 %, contre 82 %) sont importants pour établir et maintenir la confiance du public. Les productrices ont plus de réticences qui entravent l'adoption de nouvelles technologies que les hommes. Les productrices ont également fait face à plus de difficultés compliquant l'adoption de nouvelles technologies.

Remarques sur l'interprétation des conclusions de la recherche

Les opinions et les observations exprimées dans ce document ne reflètent pas celles d'AAC. Ce rapport a été rédigé par la firme Léger d'après la recherche menée expressément dans le cadre de ce projet.

Les répondants à ce sondage ont été sélectionnés à partir d'une liste de personnes travaillant dans l'industrie agricole. Comme la liste téléphonique d'où provient l'échantillon est exhaustive, les résultats peuvent être statistiquement projetés à la population cible (les producteurs canadiens). Les données ont fait l'objet d'une pondération afin de représenter la composition démographique de la population cible.

Déclaration de neutralité politique et coordonnées

Firme de recherche :

Léger Marketing inc. (« Léger »)

Numéro de contrat : 01B68-210085/001/CY

Date d'octroi du contrat : 9 décembre 2021

Léger Marketing inc. certifie par les présentes que les résultats livrés sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique décrites dans la *Politique de communication du gouvernement du Canada* et dans la *Directive sur la gestion des communications*. Plus précisément, les produits livrables ne comprennent pas d'information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ni l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Signé :

Christian Bourque

Analyste principal de la recherche, Léger

Date : 21 mars 2022

Introduction

AAC mène le sondage sur les enjeux stratégiques auprès des producteurs depuis 2007. L'étude est conçue pour donner un aperçu de l'opinion des producteurs sur les questions agricoles actuelles au Canada et sur les priorités et les politiques qui touchent le secteur agricole et agroalimentaire. Le sondage s'appuie sur les questions de suivi des vagues précédentes pour déceler les tendances dans le temps, mais fournit également des renseignements sur les nouveaux domaines d'intérêt d'AAC.

Les objectifs de la recherche comprennent notamment la cueillette et la transmission à ACC de renseignements à jour dans les domaines suivants :

- les perspectives du secteur, notamment en matière d'emploi et de croissance
- les programmes pour l'agriculture et les rôles des gouvernements et de l'industrie agricole
- la perception de la confiance du public dans le secteur
- le développement durable
- l'innovation

Cette recherche sur l'opinion publique a été réalisée au moyen d'un sondage téléphonique, à l'aide de la technologie d'interview Web assistée par ordinateur (IWAO). Le travail sur le terrain réalisé dans le cadre de ce sondage s'est déroulé entre le 18 et le 3 mars 2022. Au total, 1 447 producteurs canadiens âgés de 18 ans ou plus ont été interrogés.

La section des résultats détaillés ne présente que les différences significatives entre 2022 et 2018, les régions, les types de production, les genres et les groupes d'âge. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la méthodologie, consultez l'[annexe A.1](#).

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux ne sont pas toujours égaux à 100 %.

Résultats détaillés

Expérience en gestion agricole

Dans l'ensemble, le profil des agriculteurs est très semblable à celui des vagues précédentes. Près de la moitié des producteurs (42 %) ont plus de quarante ans d'expérience en gestion agricole. Ceux qui ont entre vingt et quarante ans d'expérience sont moins nombreux (34 %), tandis qu'un peu moins d'un sur quatre (23 %) ont moins de vingt ans d'expérience en gestion agricole. Par rapport à 2018, davantage de producteurs ont entre cinq et neuf ans d'expérience en gestion (8 %, soit une hausse de 3 points par rapport à 2018), entre dix et quatorze ans d'expérience en gestion (4 %, soit une hausse de 3 points par rapport à 2018) ou entre cinquante et cinquante-quatre ans d'expérience en gestion (12 %, soit une hausse de 5 points par rapport à 2018).

Revenu non agricole

En 2022, la moitié des producteurs (51 %) bénéficient d'un revenu non agricole, un pourcentage similaire à 2018.

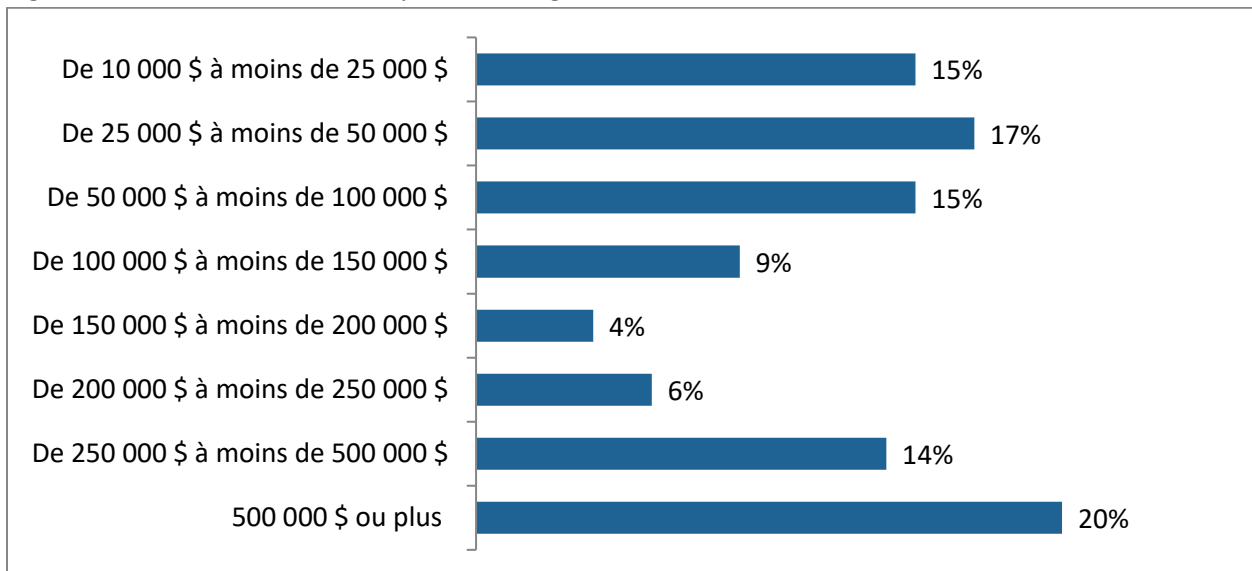
Variable	Réponse	Total 2022 (n=1,447)	Total 2018 (n=1,504)	Différence significative entre les deux années (Y)
Années d'expérience en gestion agricole	Moins de cinq ans	3%	2%	
	De 5 à 9 ans	8%	5%	Y
	De 10 à 14 ans	7%	4%	Y
	15 à 19 ans	5%	6%	
	De 20 à 24 ans	8%	10%	
	De 25 à 29 ans	7%	7%	
	De 30 à 34 ans	11%	16%	Y
	De 35 à 39 ans	8%	13%	Y
	De 40 à 44 ans	14%	17%	Y
	De 45 à 49 ans	9%	8%	
	De 50 à 54 ans	12%	7%	Y
	De 55 à 59 ans	3%	3%	
	De 60 à 64 ans	3%	2%	
	Depuis 65 ans ou plus	1%	1%	
Revenu non agricole	Oui	51%	50%	
	Non	49%	49%	
Revenu de production agricole	De 10 000 \$ à moins de 25 000 \$	15%	13%	
	De 25 000 \$ à moins de 50 000 \$	17%	19%	
	De 50 000 \$ à moins de 100 000 \$	15%	15%	
	De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$	9%	8%	
	De 150 000 \$ à moins de 200 000 \$	4%	6%	Y
	De 200 000 \$ à moins de 250 000 \$	6%	5%	
	De 250 000 \$ à moins de 500 000 \$	14%	14%	
	500 000 \$ ou plus	20%	20%	
Principal type de production	Culture de plantes oléagineuses et de céréales	30%	35%	
	Élevage de bovins	24%	27%	
	Bétail laitier et production laitière	9%	11%	Y
	Culture des légumes	8%	5%	Y
	Culture des fruits	5%	5%	
	Fourrage	3%	2%	
	Apiculture	2%	2%	
	Élevage de volailles/aviculture	2%	4%	Y
	Élevage porcin	2%	1%	
	Serres, pépinières et production horticole	2%	-	
Culture de fleurs	1%	-		

Élevage de moutons et de chèvres	2%	-	
Tous autres types de production agricole	7%	7%	

Total des ventes des exploitations agricoles

Les résultats indiquent qu'environ un tiers (32 %) des exploitations ont généré entre 10 000 et 50 000 \$ de revenus, un autre tiers entre 50 000 et 250 000 \$ (34 %), et un dernier tiers plus de 250 000 \$ de revenus (34 %). Environ un producteur sur cinq (20 %) a déclaré que son exploitation agricole génère plus de 500 000 \$ de revenus annuels. Les données ayant été pondérées à partir des données du recensement de l'agriculture canadien de 2016, aucune différence significative ne peut être établie par rapport à l'étude de 2018.

Figure 1 : Total des ventes des exploitations agricoles



Q2 : À des fins de classification, quel a été le montant total des ventes de votre exploitation agricole l'année dernière, c'est-à-dire en 2021? Ventes totales **sauf** les taxes perçues des clients (TPS/TVP/TVH).
Base : Tous les répondants (n = 1 447)

Les différences significatives entre les sous-groupes concernant les ventes totales des exploitations agricoles sont les suivantes :

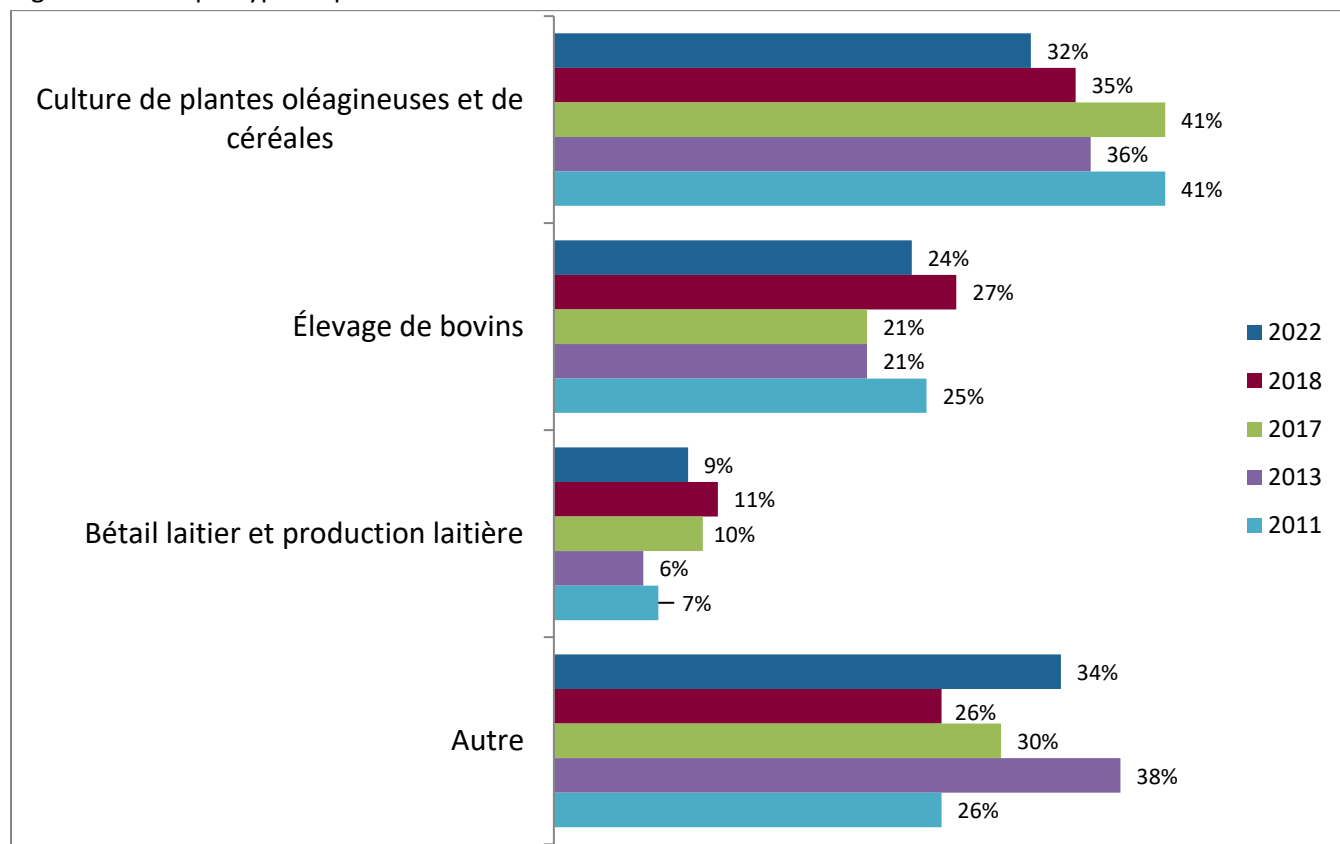
- Les producteurs âgés de 18 à 34 ans sont surreprésentés dans les tranches de revenus les plus faibles et les plus élevées (23 % et 29 % respectivement);
- Les productrices étaient plus susceptibles de déclarer des revenus inférieurs (10 000 à 25 000 \$ et 25 000 à 50 000 \$) que les producteurs (21 % contre 12 % et 23 % contre 15 %, pour chaque tranche, respectivement);
- Les producteurs du Québec étaient plus susceptibles de générer des revenus plus élevés, puisque la proportion d'exploitations générant des revenus supérieurs à 250 000 \$ était nettement plus élevée que dans les autres provinces :
 - Entre 250 000 \$ et 500 000 \$: 21 % (contre 14 % pour l'ensemble);
 - 500 000 \$ ou plus : 30 % (contre 20 % pour l'ensemble).

Principal type de production

Environ un producteur sur trois (32 %) dirige une exploitation de culture de plantes oléagineuses et de céréales, et un sur quatre (24 %) une exploitation d'élevage de bovins. Les exploitations de bétail laitier et de production laitière (9 %), les cultures de légumes (8 %) et les cultures de fruits (5 %) complètent les cinq plus importants types de production de l'échantillon. Environ un agriculteur sur dix (7 %) a d'autres types de production agricole. Les exploitations de céréales constituent la majorité des producteurs interrogés depuis 2011, mais leur proportion est en baisse constante, passant de 41 % en 2017 à 35 % en 2018 et à 32 % en 2022. Les différences significatives avec l'étude de 2018 sont les suivantes :

- le bétail laitier et la production laitière (9 % en 2022, contre 11 % en 2018);
- l'aviculture (2 %, contre 4 %);
- la culture de légumes (8 %, contre 5 %).

Figure 2 : Principal type de production



Q7 : En 2021, quel type de production a le plus contribué à votre revenu agricole brut? Base : Tous les répondants (n = 1 447)

Remarque : Les types d'exploitations agricoles sont présentés sous forme détaillée dans le tableau du profil démographique.

Les différences significatives entre les sous-groupes en ce qui a trait aux types de production sont les suivantes :

- Les Prairies ont une proportion significativement plus élevée de cultures de plantes oléagineuses et de céréales ainsi que d'élevages de bovins par rapport aux autres régions (52 % et 32 % respectivement);
- Le Québec et la région de l'Atlantique ont une proportion plus élevée de :
 - élevages de bétail laitier et productions laitières (25 % et 19 % respectivement);
 - cultures de légumes (16 % et 21 % respectivement);
 - cultures de fruits (11 % et 18 % respectivement).

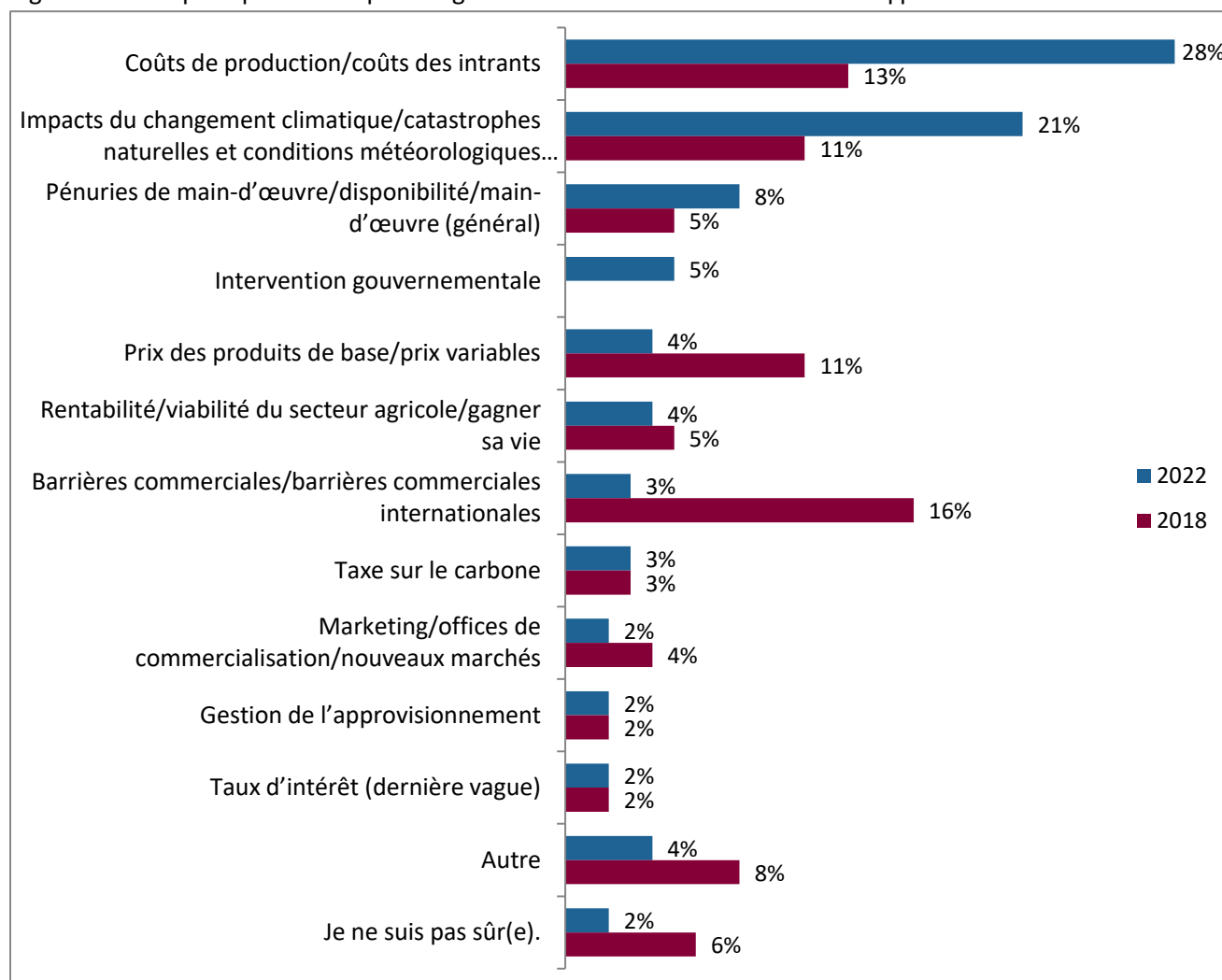
Difficultés générales et pratiques

Problème le plus important pour l'agriculture canadienne au cours des cinq prochaines années

Plus d'un producteur sur quatre (28 %, en hausse de 15 points par rapport à 2018) considère que les coûts de production et des intrants sont le problème le plus important auquel l'agriculture canadienne sera confrontée au cours des cinq prochaines années, suivi du changement climatique et de ses répercussions (21 %, en hausse de 10 points par rapport à 2018) et des pénuries de main-d'œuvre (8 %, en hausse de 3 points par rapport à 2018). Les réponses suivantes, allant de 3 à 5 %, sont l'intervention gouvernementale (5 %), le prix des produits de base (4 %) et la rentabilité (4 %).

Par rapport à 2018, les coûts de production et des intrants ainsi que le changement climatique sont des problèmes considérés plus importants en 2022 (28 % contre 13 % et 21 % contre 11 %, respectivement). À l'inverse, le prix des produits de base et les barrières commerciales internationales étaient considérés comme des difficultés plus importantes en 2018 qu'en 2022 (11 % contre 4 % et 16 % contre 3 %, respectivement).

Figure 3 : Principaux problèmes pour l'agriculture canadienne au cours des cinq prochaines années¹



Q8 : En songeant à l'avenir, quel sera selon vous le problème le plus important auquel l'agriculture canadienne sera confrontée au cours des cinq prochaines années? Base : Tous les répondants (n = 1 447)

Les différences significatives en ce qui a trait aux difficultés à venir en matière agricole sont les suivantes :

- L'Alberta et les Prairies sont beaucoup plus susceptibles d'indiquer les coûts de production et des intrants comme étant le problème le plus important (35 % et 35 % respectivement, comparé à 15 % en Colombie-Britannique, 23 % en Ontario, 19 % au Québec et 24 % dans la région de l'Atlantique);
- Le Québec et la région de l'Atlantique sont plus susceptibles de penser que les pénuries de main-d'œuvre constituent le principal défi auquel ils seront confrontés (24 % et 16 % respectivement);

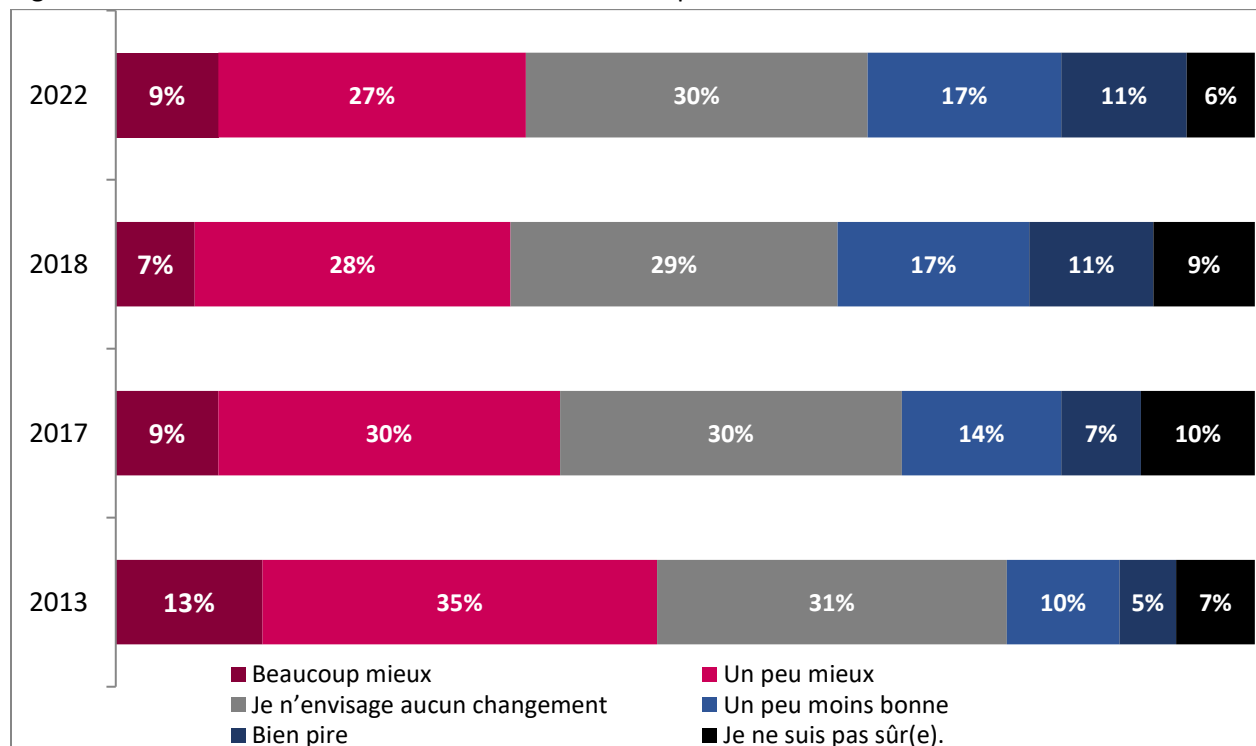
¹ L'indication « dernière vague » fait référence aux réponses qui étaient offertes dans les choix du sondage de 2018, mais que les répondants ont contribuées dans le cadre des réponses ouvertes en 2022.

- Les producteurs de l'Alberta sont surreprésentés parmi ceux qui pensent que les impacts du changement climatique seront le défi le plus important, comparativement au Québec et à l'Ontario (28 %, contre 11 % et 18 % respectivement);
- Les exploitations d'élevage porcin sont plus susceptibles de considérer les impacts du changement climatique comme le principal défi (38 %);
- Les exploitations avicoles sont plus susceptibles d'indiquer les coûts de transport et la réglementation environnementale comme des difficultés importantes (15 % chacun).

Attentes concernant la situation future de l'exploitation

Les producteurs sont divisés quant à leurs attentes sur leur situation dans l'avenir. Plus d'un tiers (36 %) des producteurs croient que leur situation future sera meilleure qu'aujourd'hui, tandis que plus d'un quart (28 %) pensent qu'elle sera pire. Un autre tiers des producteurs (30 %) ne s'attendent pas à ce que leur situation change beaucoup dans les cinq prochaines années. La proportion de producteurs qui se sentent optimistes quant à l'avenir de leur exploitation agricole est constante depuis 2017 (35 % en 2018 et 39 % en 2017), alors qu'elle a considérablement diminué par rapport à son niveau de 2013 (48 %).

Figure 4 : Attentes concernant la situation future de l'exploitation



Q9 : En songeant à l'avenir, dans quelle mesure la situation de votre exploitation agricole sera-t-elle mieux ou pire dans cinq ans, par rapport à ce qu'elle est maintenant? Base : Tous les répondants (n = 1 447)

Les sous-groupes suivants étaient plus susceptibles de penser que la situation de leur exploitation agricole sera mieux dans cinq ans :

- les 18-34 ans (53 %) et les 35-54 ans (46 %);
- les productrices (42 %);
- les producteurs du Québec et de la région de l'Atlantique (48 % et 50 % respectivement);
- les cultivateurs de fruits et de légumes (54 % et 52 % respectivement).

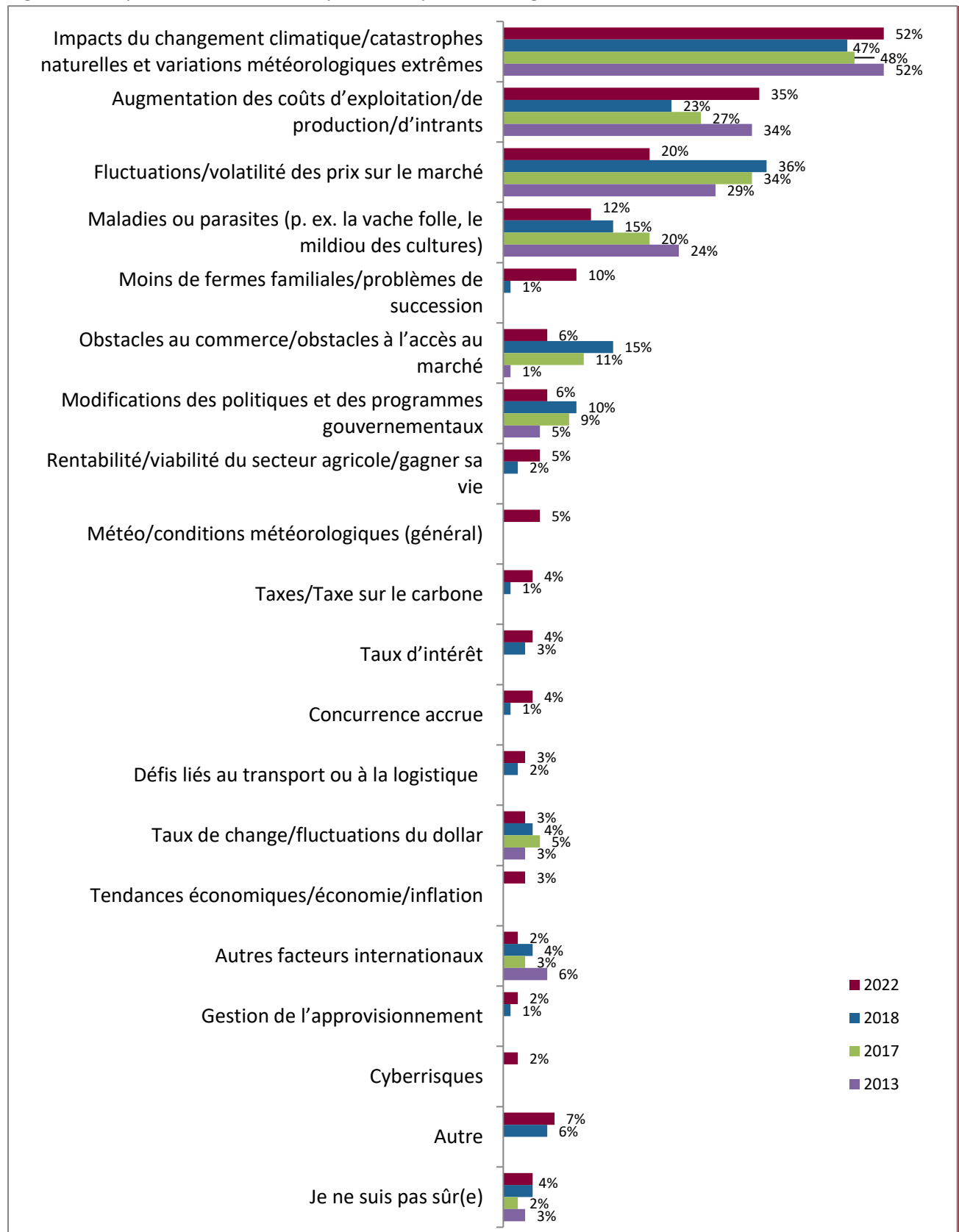
Risques commerciaux auxquels les exploitations agricoles sont confrontées

Le principal risque commercial auquel les producteurs agricoles sont confrontés est le changement climatique et ses impacts, celui-ci ayant été mentionné par plus de la moitié d'entre eux (52 %). L'augmentation des coûts d'exploitation, de production et des intrants est le deuxième sujet de préoccupation (35 %), suivi par les fluctuations des prix sur le marché (20 %). Les maladies ou les parasites (12 %), la diminution du nombre de fermes familiales et les problèmes de succession (10 %) ainsi que les tendances économiques/les taux d'intérêt/l'inflation (10 %) ont également été mentionnés par un producteur sur dix.

Les risques commerciaux suivants étaient plus importants en 2022 par rapport à 2018 :

- l'augmentation des coûts d'exploitation/de production/d'intrants (26 % en 2022, contre 19 % en 2018);
- les problèmes de succession (10 %, contre 1 %).

Figure 5 : Risques commerciaux auxquels les exploitations agricoles sont confrontées



Q10 : À quels types de risques votre entreprise agricole est-elle exposée? Base : Tous les répondants (n = 1 447)

Les répondants ayant pu donner des réponses multiples, le total des mentions peut s'élever à plus de 100 %.

Les sous-groupes suivants sont plus susceptibles de relever certains risques :

- Les producteurs âgés de 18 à 34 ans sont plus susceptibles d'être confrontés à des maladies ou à des parasites (25 %, contre 14 % et 11 % pour les 35-54 ans et pour les 55 ans et plus, respectivement), à des problèmes de rentabilité ou de viabilité (15 %, contre 5 % et 5 %), à la diminution du nombre de fermes de famille ou aux problèmes de succession (19 %, contre 7 % pour les 55 ans et plus), et aux tendances économiques ou à l'inflation (11 %, contre 35-54 ans : 4 % et 55 et + : 2 %);
- Les producteurs âgés de 55 ans et plus sont plus susceptibles d'être confrontés aux impacts du changement climatique (48 %);
- Les producteurs de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec sont plus susceptibles d'être confrontés à des maladies ou à des parasites (19 %, 16 % et 16 % respectivement);
- Les producteurs du Québec sont plus touchés par le changement climatique que ceux de l'Ontario (52 % contre 36 %) et par les problèmes de succession (22 %);
- Les régions de l'Atlantique ont été davantage touchées par les coûts de production (17 %), les pénuries de main-d'œuvre (5 %), les problèmes de rentabilité (11 %) et les problèmes de succession (21 %);
- Les cultivateurs de plantes oléagineuses et de céréales sont plus susceptibles d'être confrontés aux impacts du changement climatique (52 %), aux fluctuations des prix du marché (24 %) et à l'augmentation des coûts d'exploitation, de production ou d'intrants (30 %);
- Les exploitations avicoles sont plus susceptibles d'être confrontées à des obstacles commerciaux (18 %), à des problèmes de succession (18 %), au changement climatique (15 %), à des défis de marketing (10 %), à des défis de gestion de la chaîne d'approvisionnement (8 %) et à l'évolution de tendances de consommation (6 %);
- Les éleveurs porcins sont plus susceptibles d'être confrontés à des changements de politiques et de programmes gouvernementaux (15 %).

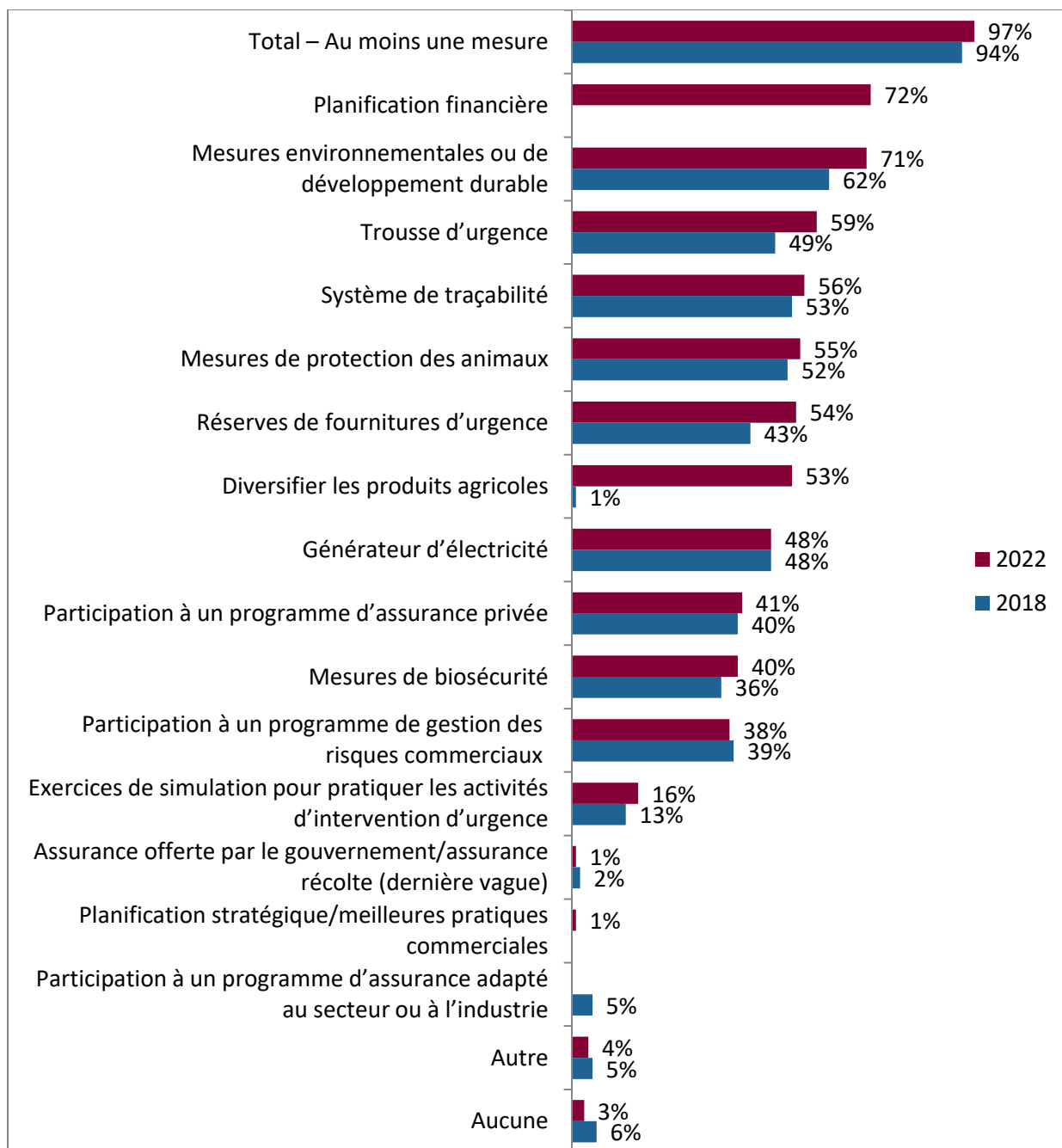
Mesures prises pour gérer les risques liés à des situations d'urgence

Les producteurs semblent tous prêts à faire face aux urgences touchant leurs entreprises si elles se présentaient, presque la totalité (97 %) ayant mis en place au moins une mesure pour gérer les risques d'incident. Les mesures les plus populaires sont la planification financière et les mesures environnementales ou de développement durable (72 % et 71 % respectivement), suivies de la possession d'une trousse d'urgence (59 %). Plus de la moitié des producteurs ont mis en place les mesures suivantes : un système de traçabilité (56 %), des mesures de protection des animaux (55 %), des réserves des fournitures d'urgence (54 %) et la diversification des produits agricoles (53 %). En moyenne, les producteurs ont mis en œuvre 7,1 mesures.

Les choix de réponses n'étant pas exactement les mêmes, la comparaison avec le sondage de 2018 est présentée à titre indicatif. Depuis 2018, il y a une augmentation significative des producteurs qui ont mis en œuvre les mesures suivantes :

- mesures de biosécurité (40 %, contre 36 %)
- réserves de fournitures d'urgence (54 %, contre 43 %)
- trousse d'urgence (59 %, contre 49 %)
- mesures environnementales ou de développement durable (71 %, contre 62 %)

Figure 6 : Mesures prises pour gérer les risques d'incident



Q12 : Quelles mesures avez-vous prises, le cas échéant, pour gérer ou planifier les risques d'incidents auxquels votre exploitation agricole pourrait être confrontée? Avez-vous mis en place... Base : Tous les répondants (n = 1 447)

* Les répondants ayant pu donner des réponses multiples, le total des mentions peut s'élever à plus de 100 %.

Les sous-groupes suivants sont plus susceptibles d'avoir mis en œuvre certaines mesures :

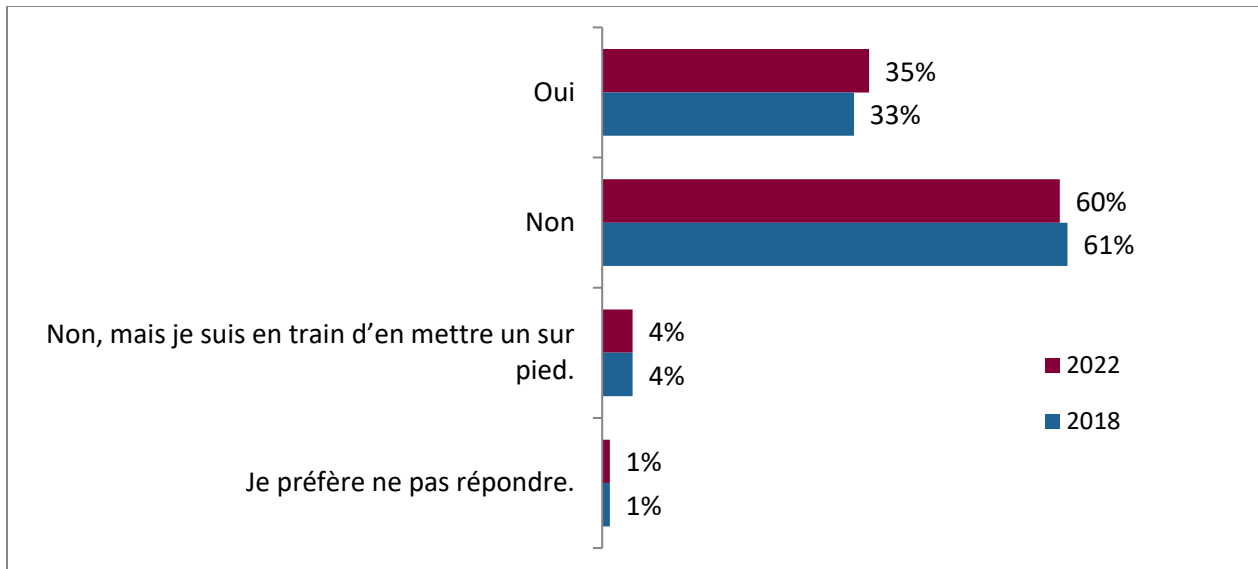
- Les jeunes producteurs âgés de 18 à 34 ans sont plus susceptibles d'avoir mis en œuvre les mesures suivantes :

- mesures de biosécurité (50 %, contre 34 % chez les 55 ans et plus);
- exercices de simulation (23 %);
- diversification des produits agricoles (72 %, contre 46 % chez les 55 ans et plus);
- planification financière (88 %, contre 70 % chez les 55 ans et plus).
- Les producteurs âgés de 34 à 55 ans sont plus susceptibles d'avoir mis en œuvre les mesures suivantes :
 - mesures de biosécurité (53 %, contre 34 % chez les 55 ans et plus);
 - système de traçabilité (68 %, contre 51 % chez les 55 ans et plus);
 - générateur d'électricité (55 %, contre 44 %);
 - trousse d'urgence (65 %);
 - mesures environnementales ou de développement durable (75 %);
 - diversification des produits agricoles (67 %).
- Les productrices sont plus susceptibles de déclarer la mise en œuvre des mesures suivantes :
 - trousse d'urgence (67 %, contre 55 % chez les hommes);
 - mesures de protection des animaux (63 %, contre 52 % chez les hommes);
 - système de traçabilité (61 %, contre 53 % chez les hommes);
 - diversification des produits agricoles (60 %, contre 50 % chez les hommes);
 - participation à un programme d'assurance privée (52 %, contre 37 % chez les hommes);
 - mesures de biosécurité (47 %, contre 37 % chez les hommes).
- Les éleveurs de bétail laitier et producteurs laitiers sont plus susceptibles d'avoir mis en œuvre les mesures suivantes :
 - mesures de biosécurité (77 %);
 - système de traçabilité (89 %);
 - générateur d'électricité (74 %);
 - réserves de fournitures d'urgence (66 %);
 - trousse d'urgence (70 %);
 - mesures environnementales ou de développement durable (80 %);
 - mesures de protection des animaux (87 %);
 - participation à un programme d'assurance privée (48 %);
 - planification financière (84 %).
- Les cultivateurs de légumes sont significativement plus susceptibles d'avoir mis en œuvre les mesures suivantes :
 - mesures de biosécurité (51 %);
 - exercices de simulation (23 %);
 - trousse d'urgence (68 %);
 - mesures environnementales ou de développement durable (85 %);
 - diversification des produits agricoles (80 %);
 - planification financière (79 %).

Plan de gestion des urgences

Bien que diverses mesures aient été mises en place pour atténuer les risques pour leur entreprise auxquels les producteurs pourraient être confrontés au cours des prochaines années, seul un tiers des producteurs ont déclaré avoir adopté un plan de gestion des urgences (35 %), 4 % étant en train d'en élaborer un. Les jeunes producteurs sont plus susceptibles d'avoir mis en place un plan de gestion des urgences (46 %, contre 34 % chez les producteurs plus âgés). Aucune évolution significative n'a été enregistrée depuis 2018.

Figure 7 : Plan de gestion des urgences



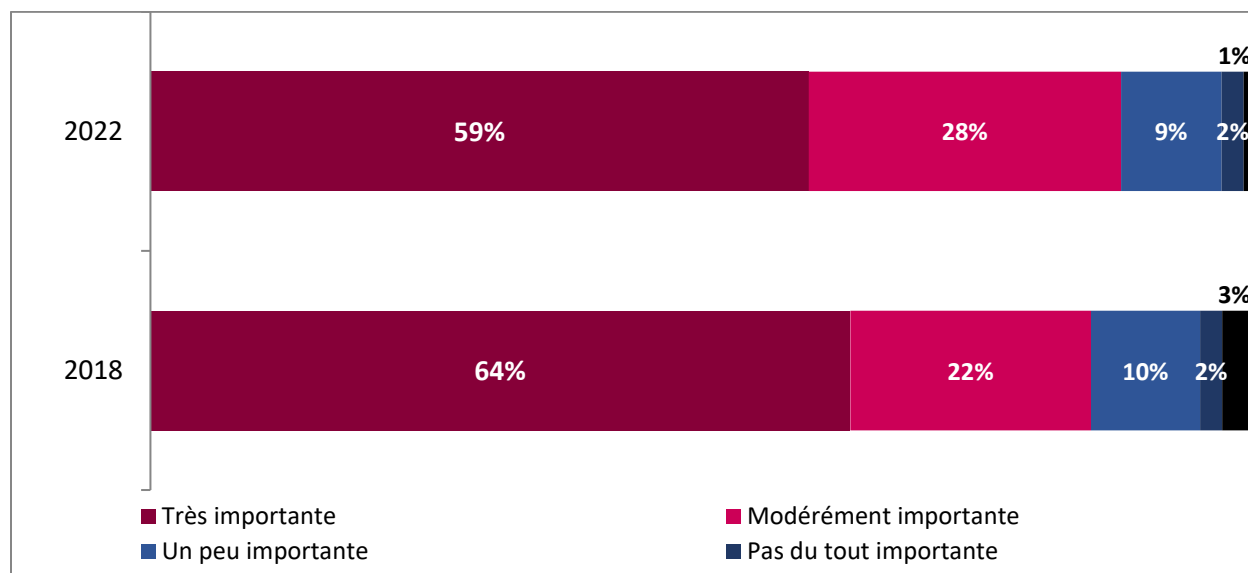
Q13 : Avez-vous mis en place un plan de gestion des urgences pour votre exploitation agricole? Base : Tous les répondants (n = 1 447)

Importance de la diversification des marchés pour la croissance du secteur

La grande majorité des producteurs considèrent que la diversification des marchés est importante pour la croissance du secteur agricole canadien (87 %), et une forte proportion du total (59 %) la considère même très importante, ce qui semble correspondre à la proportion de producteurs qui ont diversifié leurs produits agricoles. En revanche, environ un producteur sur dix (12 %) ne la considère pas importante. Il n'y a pas de différence significative par rapport à 2018 en matière d'importance perçue de la diversification des marchés (proportion nette qui la considère importante : 87 % et 85 % en 2022 et 2018, respectivement).

Les cultivateurs de légumes (93 %) sont plus susceptibles de penser que la diversification des marchés est importante pour la croissance du secteur agricole canadien.

Figure 8. Importance de la diversification des marchés pour la croissance du secteur



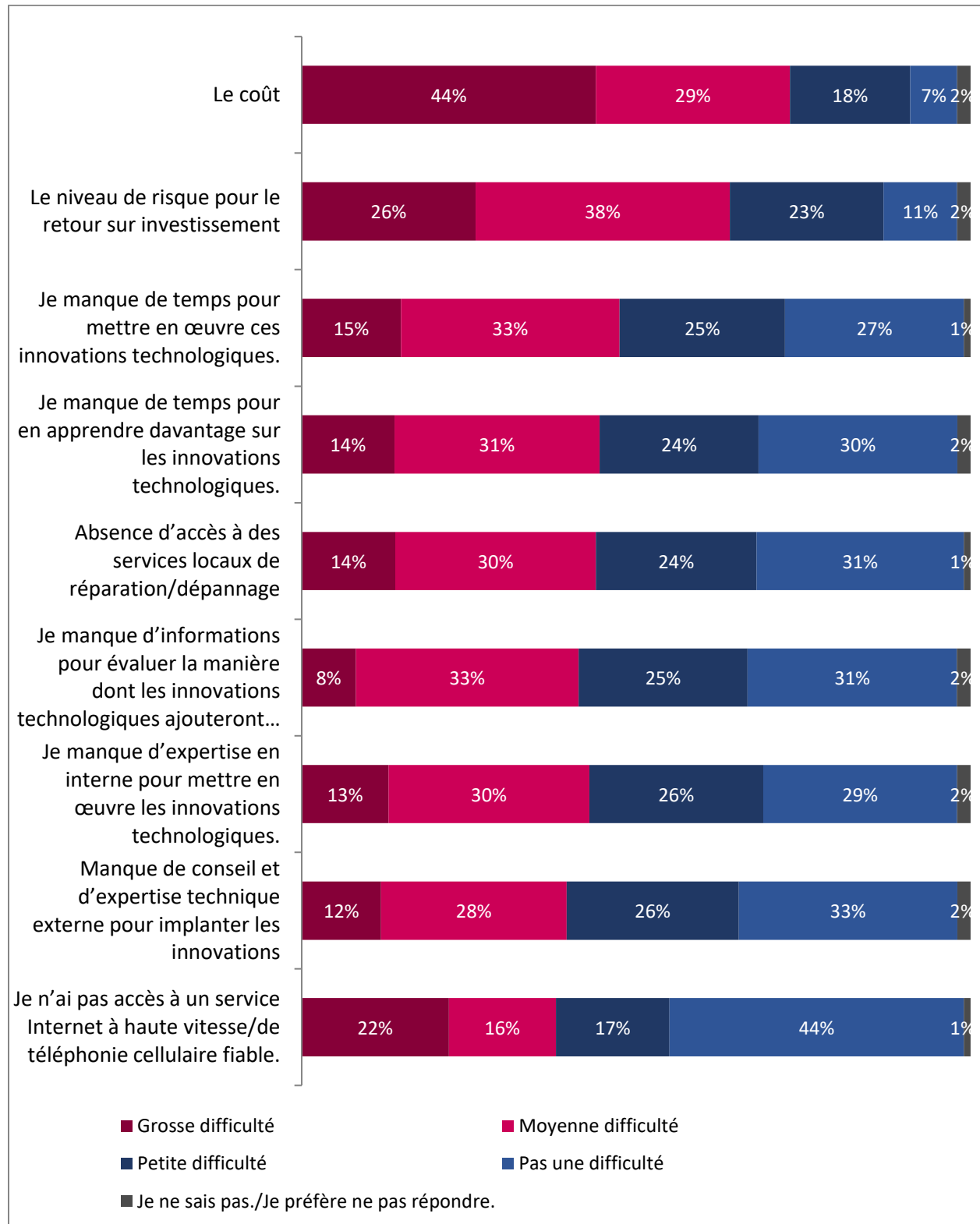
Q24 : Quelle importance accordez-vous, le cas échéant, à la diversification des marchés pour stimuler la croissance du secteur agricole canadien? Base : Tous les répondants (n = 1 447)

Difficultés liées à l’adoption des nouvelles technologies

Pour les producteurs, la difficulté la plus importante qui entrave l’adoption de nouvelles technologies est le coût (73 %). Le manque de conseil et d’expertise technique externe pour implanter les innovations a également été mentionné par environ trois répondants sur cinq (64 %), et environ un producteur sur deux a mentionné que le manque de temps pour mettre en œuvre les innovations ou pour en apprendre davantage sur celles-ci est également une difficulté importante (48 % et 45 % respectivement). Le manque d’accès à un service Internet à haute vitesse ou de téléphone cellulaire fiable présente un obstacle pour 38 % des producteurs, bien qu’un peu plus d’un cinquième (22 %) des producteurs ont répondu que l’accessibilité du service Internet est une grosse difficulté. Cette grosse difficulté arrive en troisième position, derrière le coût (44 %) et le niveau de risque pour le retour sur investissement (26 %).

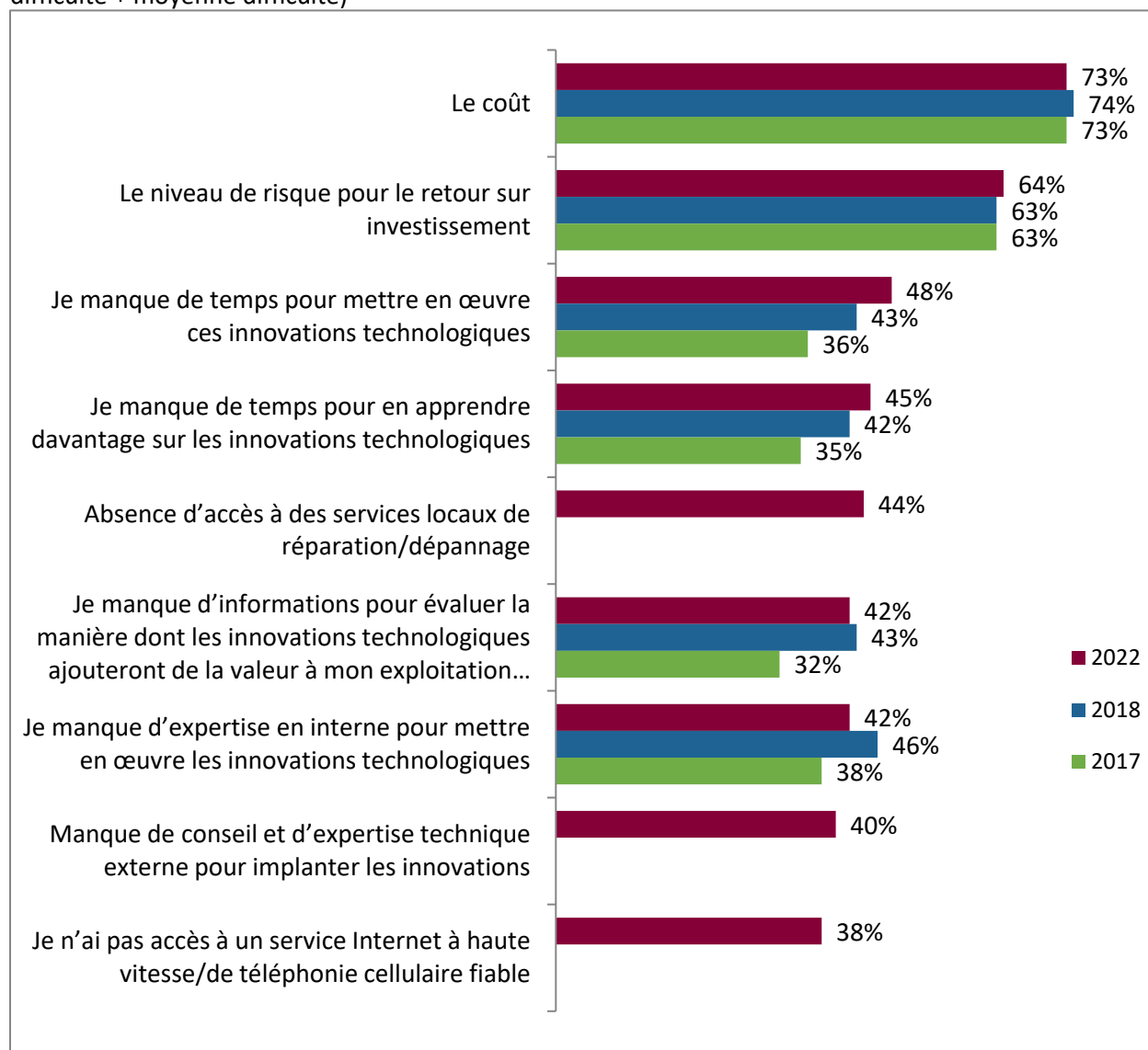
Par rapport à 2018, le manque de temps pour mettre en œuvre ces innovations technologiques est davantage une difficulté en 2022 (48 %, contre 43 %).

Figure 9 : Difficultés liées à l'adoption des nouvelles technologies



Q62 : Dans quelle mesure chacune des difficultés suivantes entrave-t-elle l'adoption de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques agricoles? Base : Tous les répondants (n = 1 447)

Figure 10 : Difficultés liées à l'adoption des nouvelles technologies – Mentions négatives (grosse difficulté + moyenne difficulté)



Q62 : Dans quelle mesure chacune des difficultés suivantes entrave-t-elle l'adoption de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques agricoles? Base : Tous les répondants (n = 1 447)

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de penser que le coût entrave l'adoption de nouvelles technologies et pratiques agricoles :

- les productrices (77 %, contre 71 % chez les hommes);
- les producteurs du Québec (85 %);
- les exploitations d'élevage de bétail laitier et de production laitière (79 %), ainsi que de culture de légumes (79 %), par rapport aux cultivateurs de plantes oléagineuses et de céréales (67 %).

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de penser que le niveau de risque pour le retour sur investissement entrave l'adoption de nouvelles technologies et pratiques agricoles :

- les producteurs du Québec (70 %) par rapport aux producteurs de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan (61 % et 60 %, respectivement);
- les éleveurs de bétail laitier et producteurs laitiers (71 %) par rapport aux cultivateurs de plantes oléagineuses et de céréales (56 %) et aux cultivateurs de fruits (57 %).

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de penser que le manque de temps pour mettre en œuvre les innovations entrave l'adoption de nouvelles technologies et pratiques agricoles :

- les producteurs âgés de 35 à 54 ans (54 %) par rapport à ceux de plus de 55 ans (44 %);
- les productrices (54 %, contre 45 % chez les hommes);
- les producteurs du Québec (63 %);
- les exploitations avicoles et d'élevage porcin (65 % et 69 %, respectivement).

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de penser que le manque de temps pour apprendre davantage sur les innovations entrave l'adoption de nouvelles technologies et pratiques agricoles :

- les producteurs âgés de 35 à 54 ans (53 %);
- les productrices (51 %, contre 43 % chez les hommes);
- les producteurs du Québec (61 %);
- les exploitations d'élevage porcin (64 %).

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de penser que l'absence d'accès à des services locaux de réparation ou de dépannage entrave l'adoption de nouvelles technologies et pratiques agricoles :

- les producteurs de la région des Prairies (49 %) par rapport à ceux du Québec (40 %);
- les éleveurs de bovins (50 %).

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de penser que le manque d'informations pour évaluer la manière dont les innovations technologiques ajouteront de la valeur à leur exploitation agricole entrave l'adoption de nouvelles technologies et pratiques agricoles :

- les producteurs âgés de 35 à 54 ans (48 %) par rapport aux producteurs plus jeunes (34 %) et plus âgés (40 %);
- les producteurs du Québec et de la région de l'Atlantique (52 % et 51 % respectivement);
- les cultivateurs de fruits (53 %).

Aucune différence significative n'a été constatée entre les groupes en ce qui concerne le manque d'expertise en interne pour mettre en œuvre les innovations comme entrave à l'adoption de nouvelles technologies et pratiques agricoles.

Le sous-groupe suivant est particulièrement susceptible de penser que le manque de conseil et d'expertise technique externe entrave l'adoption de nouvelles technologies et pratiques agricoles :

- les productrices (48 %, contre 36 % chez les hommes);

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de penser que le manque d'accès à un service Internet à haute vitesse ou de téléphonie cellulaire fiable entrave l'adoption de nouvelles technologies et pratiques agricoles :

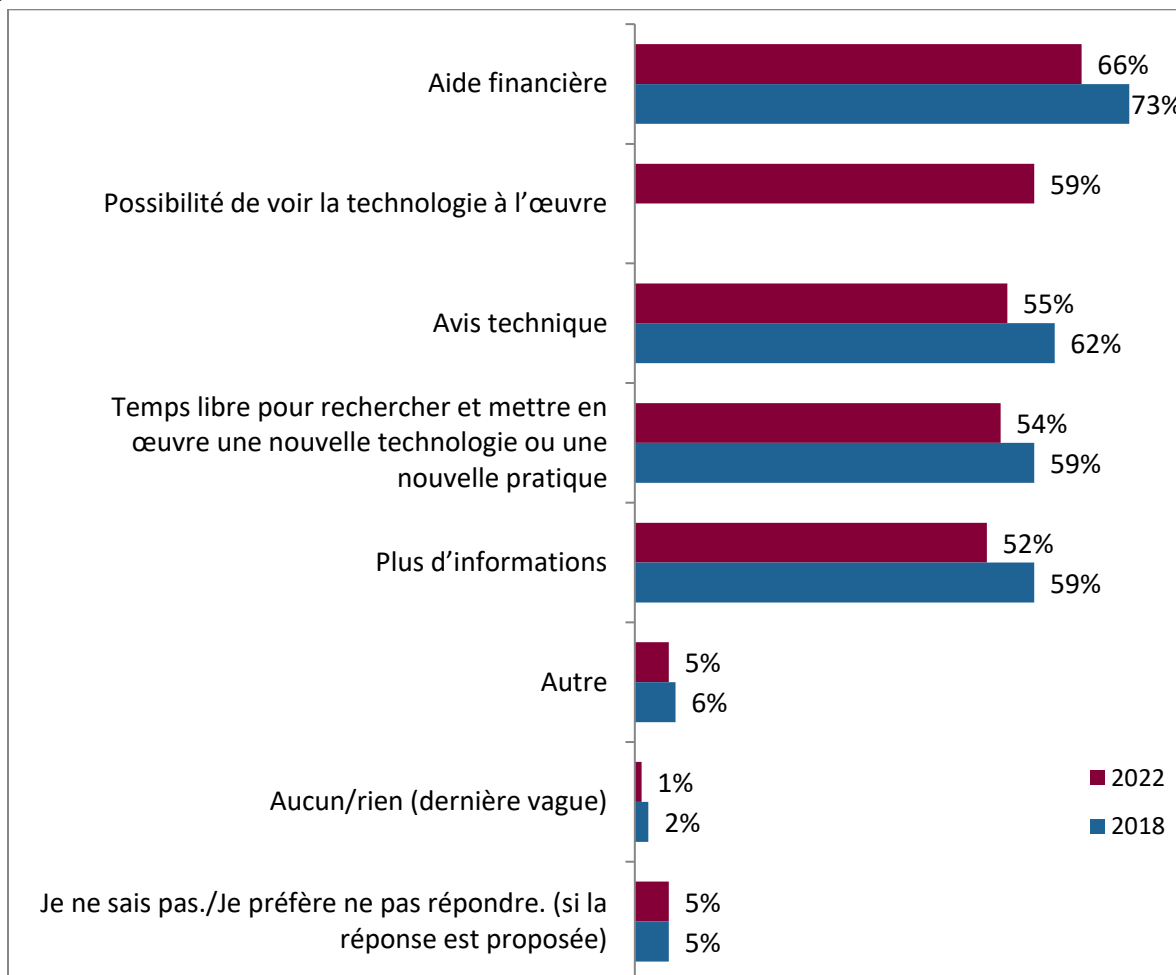
- les producteurs de l'Ontario et des Prairies (45 % et 43 % respectivement) par rapport à ceux de la Colombie-Britannique (20 %) et du Québec (25 %).

Éléments nécessaires à l'adoption de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques agricoles

Les producteurs semblent avoir besoin d'un soutien important pour les encourager à adopter de nouvelles technologies et pratiques, puisque chaque mesure suggérée a été soutenue par plus de la moitié des répondants. Plus de six répondants sur dix (64 %) ont besoin d'une aide financière, tandis que 59 % des producteurs souhaitent avoir la possibilité de voir la technologie à l'œuvre. Pour adopter de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques agricoles, les producteurs ont également besoin de conseils techniques (55 %), de temps pour faire des recherches et mettre en œuvre la nouvelle technologie ou pratique (54 %) et de plus d'informations (52 %).

Les choix de réponse étant différents de ceux de l'étude de 2018, la comparaison est présentée à titre indicatif seulement.

Figure 11 : Éléments nécessaires à l'adoption de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques agricoles



Q76 : De quoi avez-vous le plus besoin pour vous aider à prendre des décisions concernant l'adoption de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques agricoles? Base : Tous les répondants (n = 1 447)

* Les répondants ayant pu donner des réponses multiples, le total des mentions peut s'élever à plus de 100 %.

Les sous-groupes suivants ont exprimé des différences significatives en matière de besoins :

- Les producteurs du Québec sont plus susceptibles d'avoir besoin d'une aide financière (77 %), de la possibilité de voir la technologie à l'œuvre (65 %) et de temps libre pour rechercher et mettre en œuvre les technologies (61 %).
- Les cultivateurs de légumes étaient plus susceptibles d'avoir besoin de temps supplémentaire pour rechercher et mettre en œuvre des technologies (66 %) ainsi que d'aide financière (73 %).
- Les cultivateurs de fruits étaient plus susceptibles d'avoir besoin d'avis technique (69 %).

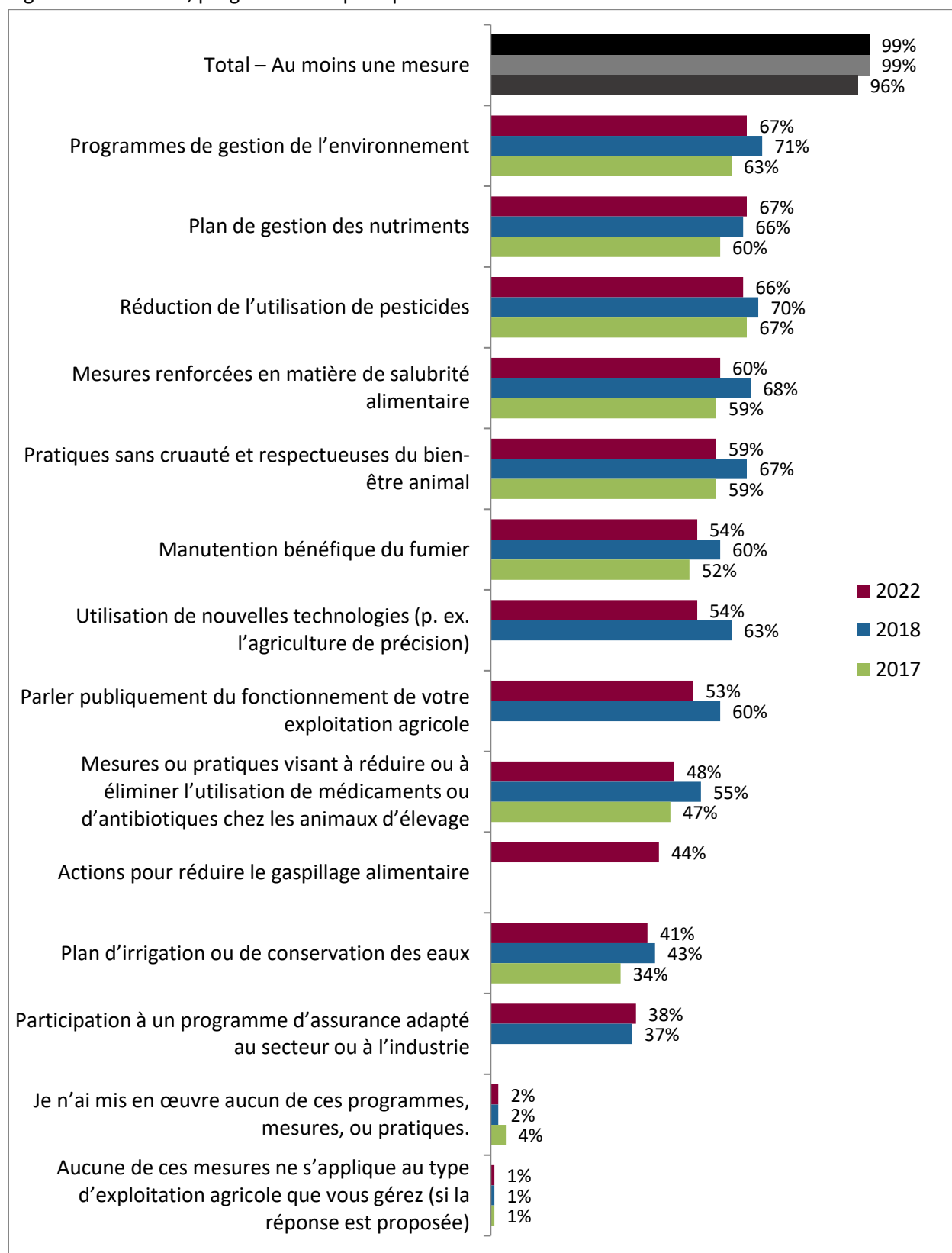
Confiance du public

Mesures, programmes et pratiques mis en œuvre

Presque tous les producteurs interrogés (99 %) ont mis en œuvre au moins une mesure, un programme ou une pratique pour répondre aux nouvelles tendances de consommation. En fait, le nombre moyen de mesures mises en œuvre était de 7,5. Les trois principaux programmes, mesures ou pratiques mis en œuvre par les producteurs sont les programmes de gestion de l'environnement (67 %), les plans de gestion des nutriments (67 %) et la réduction de l'utilisation de pesticides (66 %). Les mesures les moins populaires parmi les producteurs sont les plans d'irrigation ou de conservation des eaux (41 %) et la participation à un programme d'assurance adapté au secteur ou à l'industrie (38 %).

Il n'y a pas de différence significative dans le nombre de mesures mises en œuvre par rapport à 2018. Des choix de réponse supplémentaires ayant été ajoutés en 2022, la plupart des possibilités de réponse présentent des proportions inférieures à celles de 2018. La comparaison avec les résultats de 2018 est présentée à titre indicatif uniquement.

Figure 12 : Mesures, programmes et pratiques mis en œuvre



Q42 : Parmi les mesures, pratiques ou programmes suivants, lesquels avez-vous mis en œuvre? Si ce n'est pas applicable à votre exploitation agricole, veuillez me le faire savoir. Base : Tous les répondants (n = 1 447)

* Les répondants ayant pu donner des réponses multiples, le total des mentions peut s'élever à plus de 100 %.

Les sous-groupes suivants ont montré des différences significatives relativement aux mesures mises en œuvre :

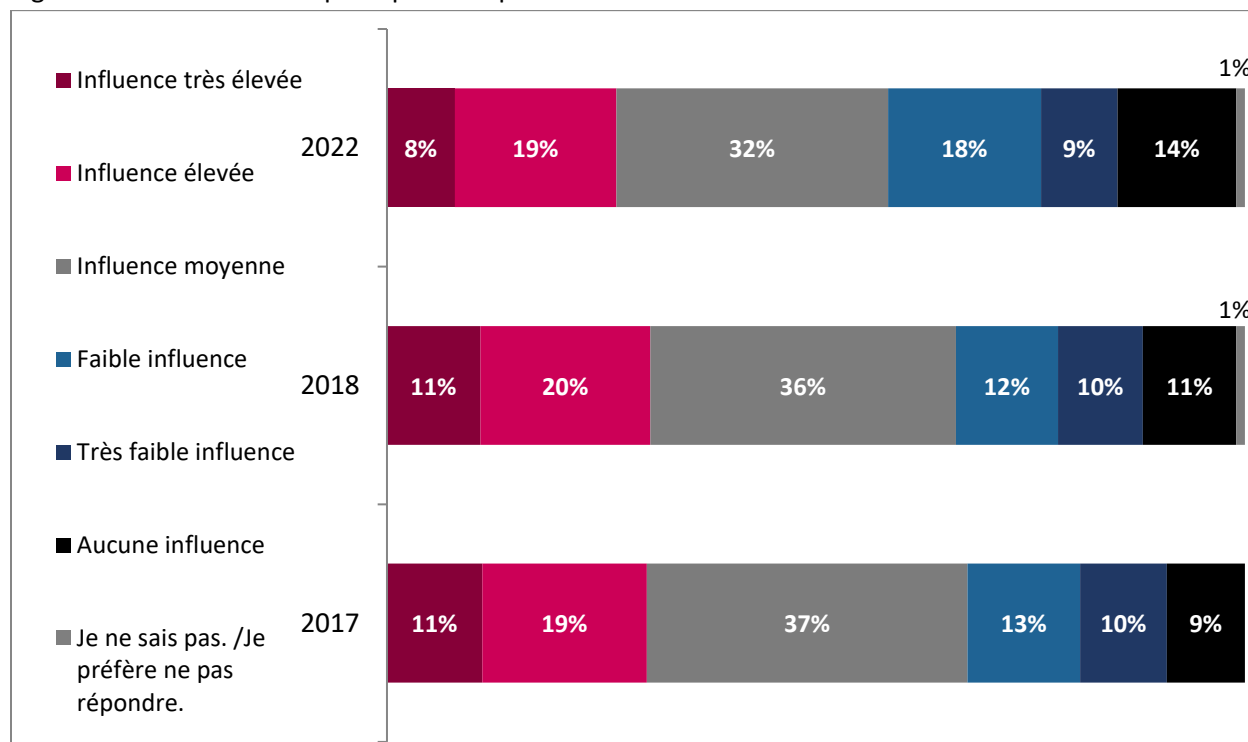
- Les producteurs de plus de 55 ans sont plus susceptibles d'avoir mis en œuvre des programmes de gestion de l'environnement (69 %, contre 57 % chez les 18-34 ans), un plan de gestion des nutriments (69 %, contre 61 % chez les 34-54 ans), des mesures renforcées en matière de sécurité alimentaire (62 %, contre 46 % chez les 18-34 ans) et l'utilisation de nouvelles technologies (56 %, contre 50 % et 51 % chez les 18-34 ans et les 35-54 ans);
- Les productrices étaient plus susceptibles d'avoir mis en œuvre des pratiques sans cruauté et respectueuses du bien-être animal (72 %), une manutention bénéfique du fumier (63 %), des mesures visant à réduire ou à éliminer l'utilisation de médicaments ou d'antibiotiques chez les animaux d'élevage (56 %), un plan d'irrigation ou de conservation des eaux (51 %), des pratiques de parler publiquement de leur exploitation agricole (57 %) et des actions pour réduire le gaspillage alimentaire (54 %);
- Les hommes étaient plus susceptibles de mettre en œuvre des mesures de salubrité alimentaire renforcées (62 %) et d'utiliser de nouvelles technologies (59 %).

Influence de la perception du public sur les exploitations agricoles

Seul un producteur sur dix (14 %) environ considère que la perception du public envers l'agriculture et la production alimentaire n'a aucune influence sur leur exploitation agricole et leurs décisions. D'un autre côté, environ un producteur sur quatre (27 %) pense que l'influence est très faible à faible, et six producteurs sur dix (59 %) considèrent que la perception du public exerce une influence significative sur leur exploitation.

En 2022, l'influence de la perception du public sur les exploitations agricoles est perçue comme étant moins importante qu'en 2018 et en 2017 en (59 %, contre 67 % en 2018 et 2017). Une hypothèse est que ce déclin est lié à l'accent mis actuellement sur les activités et la relance en contexte pandémique.

Figure 13 : Influence de la perception du public



Q51 : Quelle influence la perception du public envers l’agriculture et la production alimentaire exerce-t-elle actuellement sur la façon dont vous gérez votre exploitation agricole et les décisions que vous prenez?
 Base : Tous les répondants (n = 1 447)

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de penser que la perception du public envers l’agriculture et la production alimentaire exerce actuellement une influence sur la façon dont ils gèrent leur exploitation agricole et les décisions qu’ils prennent :

- les producteurs du Québec et de la région de l’Atlantique (66 % et 71 % respectivement);
- les exploitations d’élevage de bétail laitier et de production laitière (72 %), les exploitations avicoles (80 %) et les exploitations de culture de fruits (76 %)

Importance des éléments permettant d’établir et de maintenir la confiance du public

Parmi les sept éléments proposés, trois ont été considérés comme importants par environ neuf producteurs sur dix, et trois autres par environ huit producteurs sur dix. La durabilité environnementale (93 %), la sécurité alimentaire (92 %) et la conservation de l’eau (88 %) arrivent en tête de liste, tandis que la biotechnologie (67 %) arrive en dernière position, car elle n’est considérée comme étant importante que par environ les deux tiers de l’échantillon. La sécurité alimentaire et le bien-être animal se distinguent comme étant les deux éléments ayant obtenu le plus grand nombre de « Très importants » (75 % et 71 %, respectivement).

L'importance de certains éléments a connu une diminution significative de 5 à 6 points depuis 2018, même si les producteurs les considèrent toujours comme étant importants. La comparaison a été faite sur la base du nombre total de réponses positives (« Très importants » et « Modérément important ») :

- sécurité alimentaire (96 %, contre 92 %);
- bien-être animal (92 % en 2018, contre 86 % à l'heure actuelle);
- utilisation d'engrais et de pesticides (86 %, contre 82 %);
- biotechnologie (72 %, contre 67 %).

Figure 14 : Importance des éléments permettant d'établir et de maintenir la confiance du public

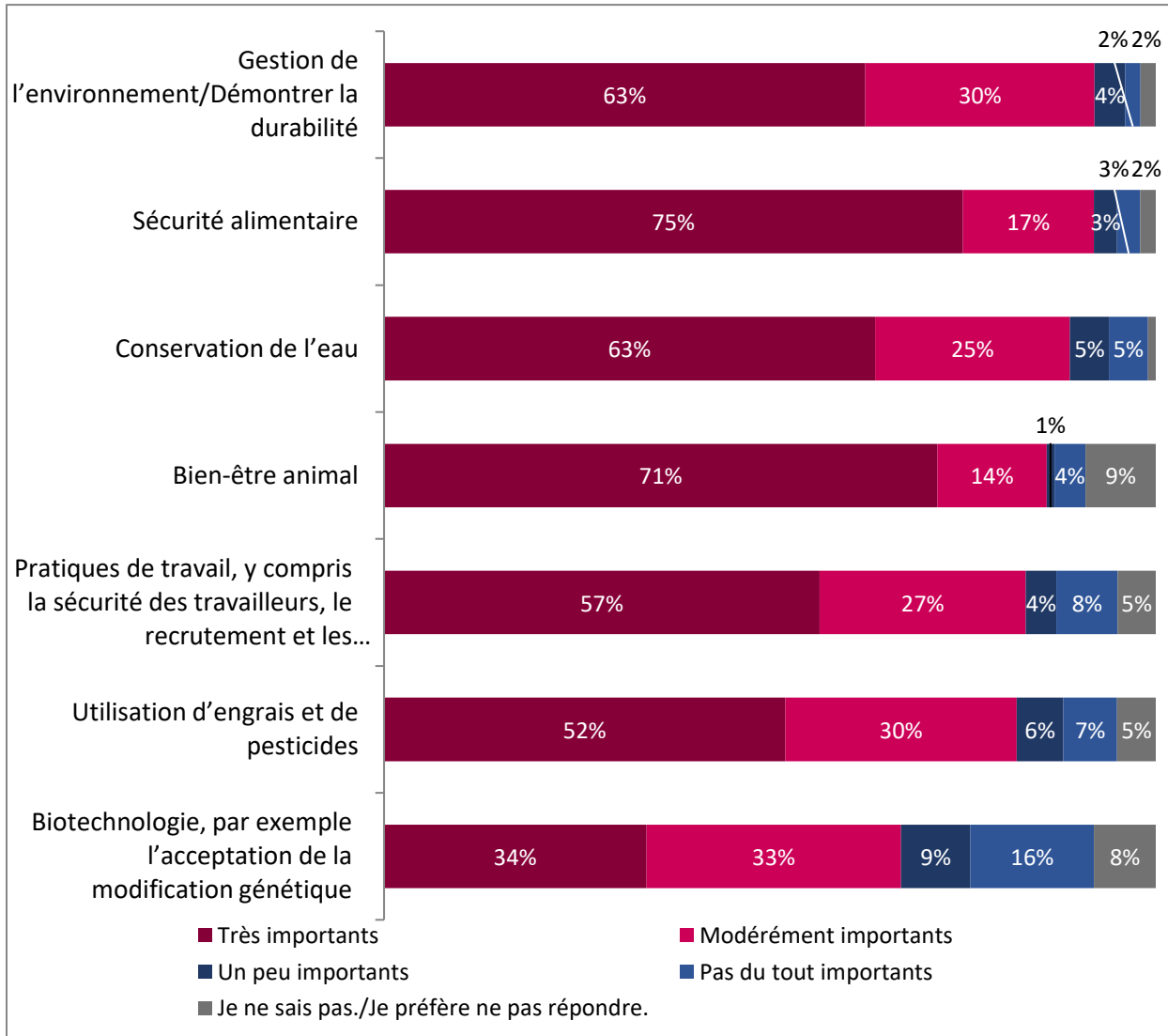
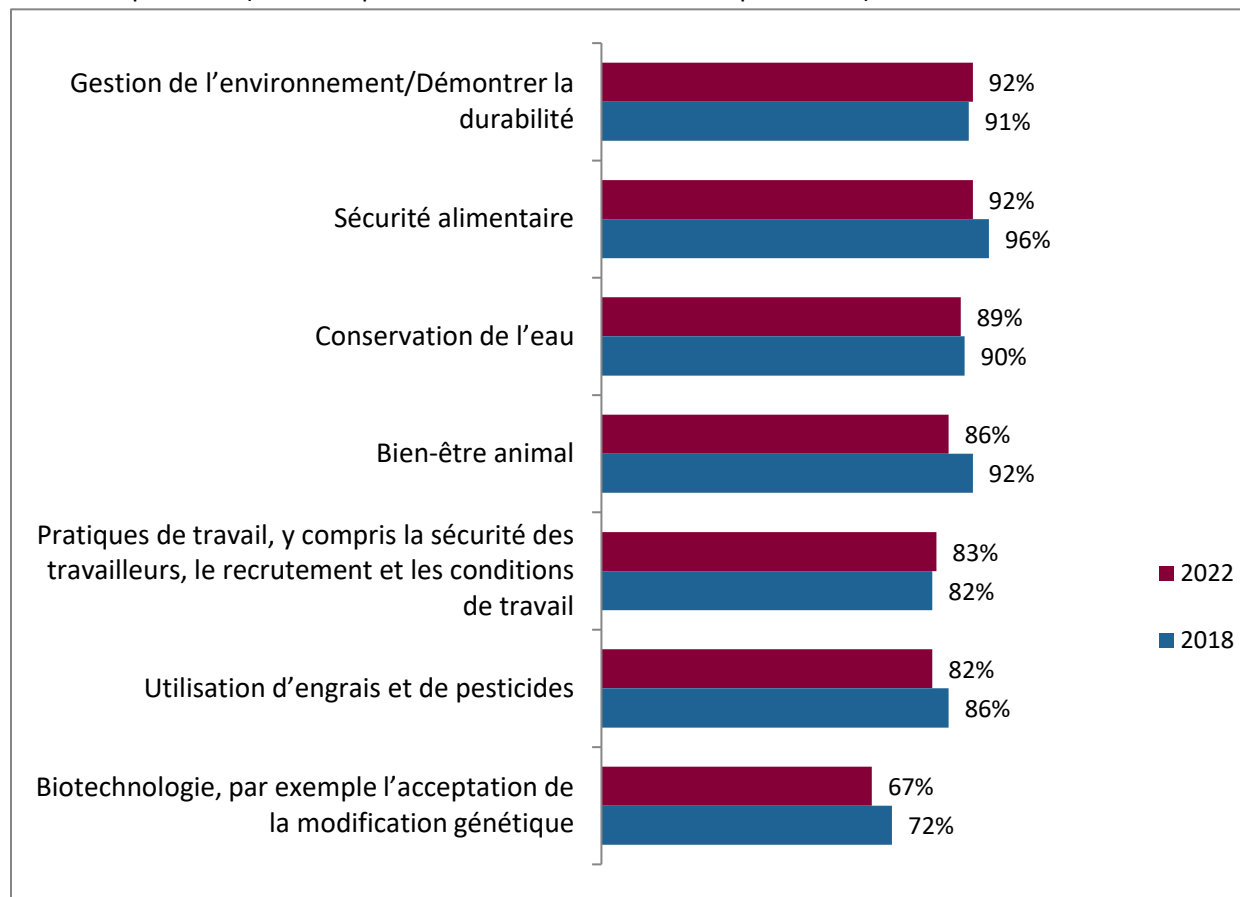


Figure 15 : Importance des éléments permettant d'établir et de maintenir la confiance du public – Mentions positives (« Très importants » et « Modérément importants »)



Q53 : Selon vous quelle est l'importance, le cas échéant, de chacun des éléments suivants pour établir ou maintenir la confiance du public à l'égard de l'agriculture? Base : Tous les répondants (n = 1 447)

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de penser que la gestion de l'environnement est importante pour établir et maintenir la confiance du public à l'égard l'agriculture :

- les productrices (96 %);
- les producteurs du Québec et de la région de l'Atlantique (96 % et 98 % respectivement);
- les éleveurs de bétail laitier et producteurs laitiers (99 %).

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de penser que la sécurité alimentaire est importante pour établir et maintenir la confiance du public à l'égard l'agriculture :

- les producteurs âgés de plus de 55 ans (93 %);
- les productrices (96 %);
- les producteurs du Québec et de la région de l'Atlantique (95 % et 98 % respectivement);
- les éleveurs de bétail laitier et producteurs laitiers (98 %)

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de penser que la conservation de l'eau est importante pour établir et maintenir la confiance du public à l'égard l'agriculture :

- les producteurs âgés de plus de 55 ans (90 %);
- les producteurs du Québec (95 %);
- les éleveurs de bétail laitier et producteurs laitiers (94 %)

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de penser que le bien-être animal est important pour établir et maintenir la confiance du public à l'égard l'agriculture :

- les productrices (92 %);
- les éleveurs de bétail laitier et producteurs laitiers (99 %), les éleveurs de bovins (98 %) et les producteurs avicoles (100 %).

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de penser que les pratiques de travail sont importantes pour établir et maintenir la confiance du public à l'égard l'agriculture :

- les productrices (88 %);
- les producteurs du Québec et de la région de l'Atlantique (94 % et 91 % respectivement);
- les éleveurs de bétail laitier et producteurs laitiers (89 %), les cultivateurs de légumes (96 %) et les cultivateurs de fruits (98 %);
- les producteurs qui donnent la priorité aux initiatives de durabilité (91 %).

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de penser que l'utilisation d'engrais et de pesticides est importante pour établir et maintenir la confiance du public dans l'agriculture :

- les producteurs des Prairies et de la région de l'Atlantique (90 % et 92 % respectivement);
- les cultivateurs de plantes oléagineuses et de céréales (87 %), les éleveurs de bétail laitier et producteurs laitiers (87 %), et les cultivateurs de fruits (98 %).

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de penser que la biotechnologie est importante pour établir et maintenir la confiance du public à l'égard l'agriculture :

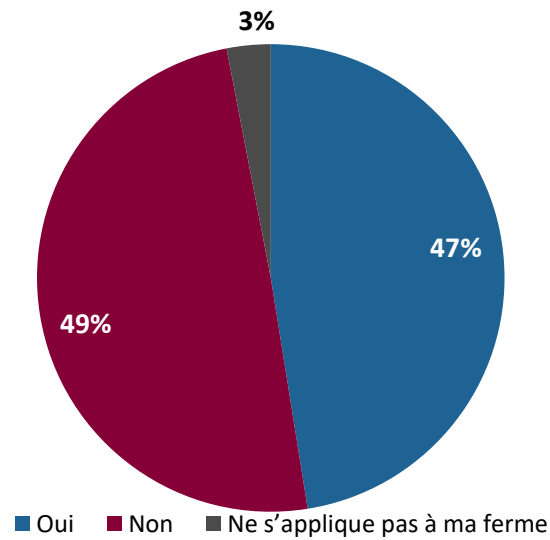
- les producteurs âgés de plus de 55 ans (69 %);
- les producteurs hommes (70 %);
- les producteurs des Prairies et du Québec (77 % et 72 % respectivement);
- les cultivateurs plantes oléagineuses et de céréales (73 %).

Environnement et durabilité

Plan environnemental

Dans l'ensemble, environ la moitié (47 %) des producteurs ont mis en place un plan environnemental officiel, tandis que l'autre moitié (49 %) ont déclaré ne pas en avoir un.

Figure 16 : Plan environnemental



NQ19 : Votre ferme a-t-elle un plan environnemental officiel dûment écrit? Base : Tous les répondants (n = 1 447)

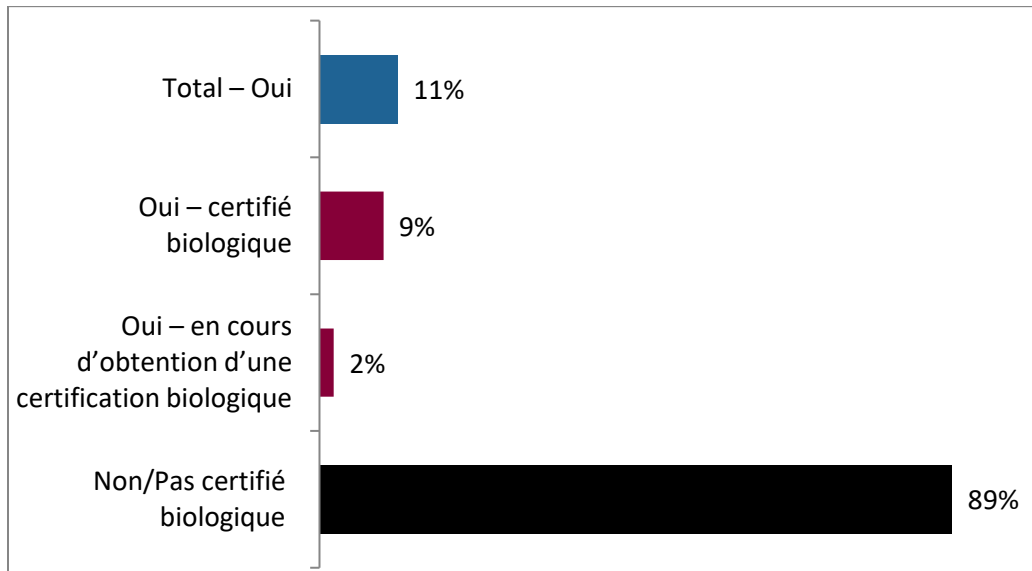
Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de disposer d'un plan environnemental officiel écrit pour les exploitations agricoles :

- les producteurs de l'Ontario (58 %), du Québec (65 %) et de la région de l'Atlantique (73 %);
- les élevages de bétail laitier et la production laitière (81 %), l'élevage de volailles (64 %) et la culture de légumes (57 %).

Certification biologique

Quel que soit le type de production, environ une exploitation agricole sur dix (11 %) était certifiée biologique (9 %) ou en voie de l'être (2 %). La certification est plus fréquente chez les exploitations avicoles (20 %), de légumes (24 %) et de fruits (21 %).

Figure 17 : Certification biologique



NQ24 : Votre exploitation agricole est-elle certifiée biologique ou en cours d’obtention d’une certification biologique? Base : Tous les répondants (n = 1 447)

* La comparaison avec les vagues précédentes n’est pas possible, car il s’agit d’une nouvelle question.

Les sous-groupes suivants sont plus susceptibles d’être certifiés biologiques ou en voie d’obtenir une certification biologique :

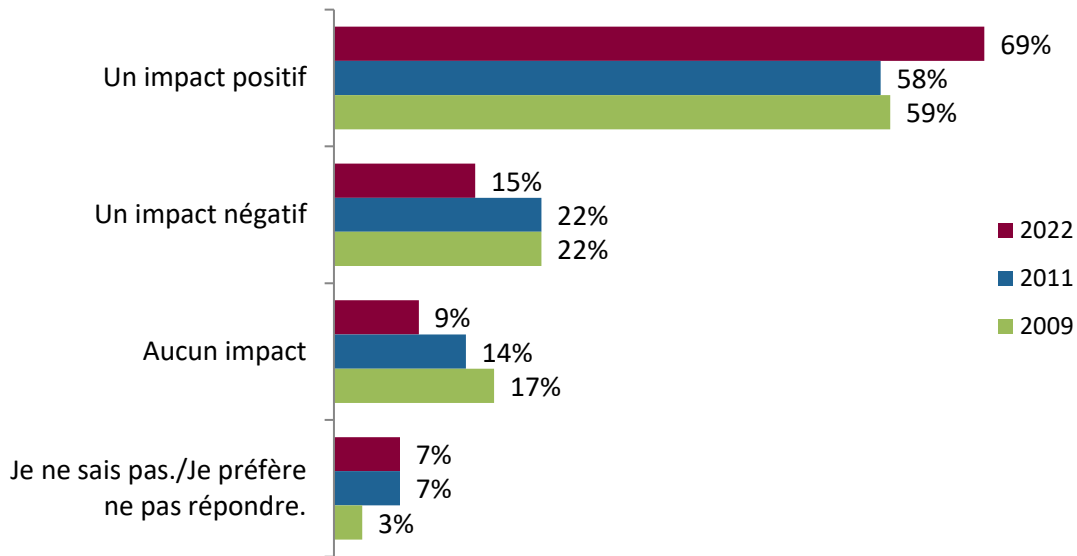
- les jeunes producteurs âgés de 18 à 34 ans (22 %) et les producteurs âgés de 35 à 54 ans (14 %);
- les producteurs de la Colombie-Britannique (21 %) et du Québec (17 %);
- les éleveurs de volailles (22 %), les cultivateurs de légumes (29 %) et les cultivateurs de fruits (24 %).

Impact perçu des activités agricoles sur l’environnement

Environ deux producteurs sur trois (69 %) pensent que les activités agricoles ont un impact positif sur l’environnement. Moins d’un producteur sur cinq (15 %) pense avoir un impact négatif sur l’environnement. L’avis majoritairement positif des producteurs concernant l’impact de leurs activités agricoles sur l’environnement peut être lié au nombre croissant de mesures de durabilité environnementale mises en place.

Par rapport à 2011, une proportion nettement plus élevée de producteurs estime que les activités agricoles ont un impact positif sur l’environnement (69 %, contre 58 %).

Figure 18 : Impact perçu des activités agricoles sur l'environnement



NQ20 : De manière générale, pensez-vous que les activités agricoles ont sur l'environnement...? Base : Tous les répondants (n = 1 447)

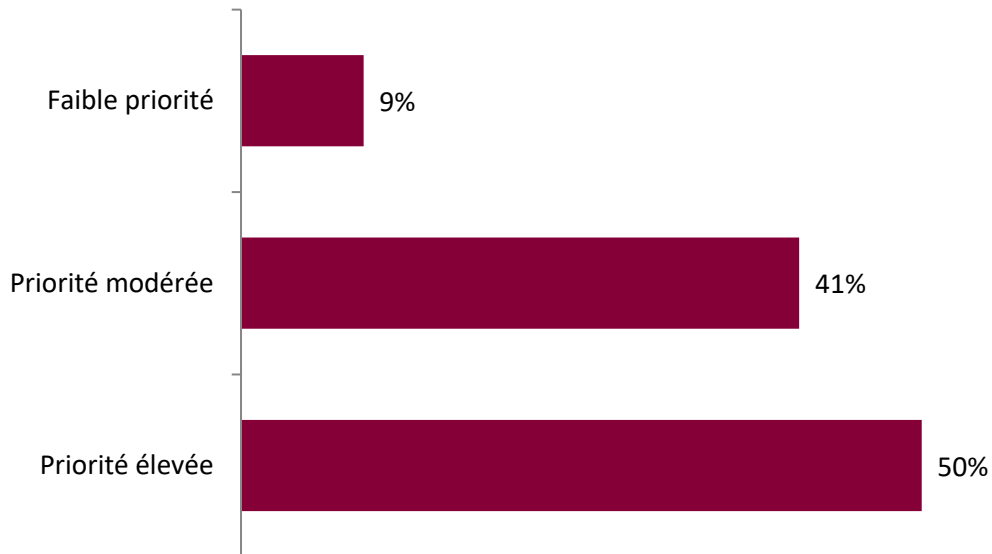
Les sous-groupes suivants sont plus susceptibles de penser que les activités agricoles ont un impact positif sur l'environnement :

- les jeunes producteurs âgés de 18 à 34 ans (79 %, contre 65 % parmi les 35-54 ans);
- les productrices (73 %, contre 68 % chez les hommes);
- les producteurs de la région des Prairies (74 %, contre 59 % au Québec et 60 % en Colombie-Britannique);
- les éleveurs de bétail laitier et producteurs laitiers (80 %).

Niveau de priorité des initiatives de durabilité environnementale

Les préoccupations relatives à la durabilité environnementale semblent être au premier plan des pratiques agricoles : la moitié des producteurs (50 %) les considèrent comme une priorité élevée, et quatre producteurs sur dix (41 %) les considèrent comme une priorité modérée. Seul un producteur sur dix (9 %) les considère comme peu prioritaires.

Figure 19 : Initiatives de durabilité environnementale



NQ21 : Dans quelle mesure pensez-vous que la mise en place d'initiatives de durabilité environnementale constitue une priorité pour vous? Base : Tous les répondants (n = 1 447)

Les sous-groupes suivants sont significativement plus susceptibles de considérer la durabilité comme une priorité élevée :

- les productrices (57 %);
- les producteurs du Québec (60 %);
- les exploitations d'élevage de volailles (67 %), d'élevage de porcs (68 %) et de culture de légumes (69 %);
- les fermes certifiées biologiques (74 %);
- les producteurs qui ont mis en place un plan environnemental (62 %).

Mise en œuvre de mesures de durabilité environnementale

Dans l'ensemble, presque tous les producteurs (98 %) ont mis en œuvre au moins une mesure de durabilité environnementale. La réduction de l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures ont été mises en place par environ les trois quarts (74 %) des producteurs. L'amélioration de la qualité et de la quantité de l'eau a également été mise en œuvre par plus de deux producteurs sur trois (67 %). Les mesures suivantes ont également été mises en œuvre par au moins six producteurs sur dix : amélioration du taux de stockage du carbone dans des sols sains (63 %), systèmes de culture sans/à faible labour (63 %), réduction de l'utilisation des engrais (62 %), amélioration de la biodiversité (62 %), plantation de cultures de couverture (60 %) et gestion des zones riveraines (60 %).

Figure 20 : Mise en œuvre de mesures de durabilité environnementale



NQ23 : Parmi ces mesures, programmes et pratiques de durabilité environnementale, lesquels avez-vous mis en place, s'il y a lieu, dans votre exploitation agricole?

Base : Tous les répondants (n = 1 447)

* Les répondants ayant pu donner des réponses multiples, le total des mentions peut s'élever à plus de 100 %.

Les différences significatives entre les sous-groupes sont les suivantes :

- Les exploitations agricoles de plantes oléagineuses et de céréales sont plus susceptibles d'avoir mis en œuvre une réduction globale des émissions de gaz à effet de serre (57 %), d'avoir investi dans l'agriculture de précision (62 %) et d'avoir adopté la rotation des cultures (94 %) et des systèmes de culture sans/à faible labour (76 %);

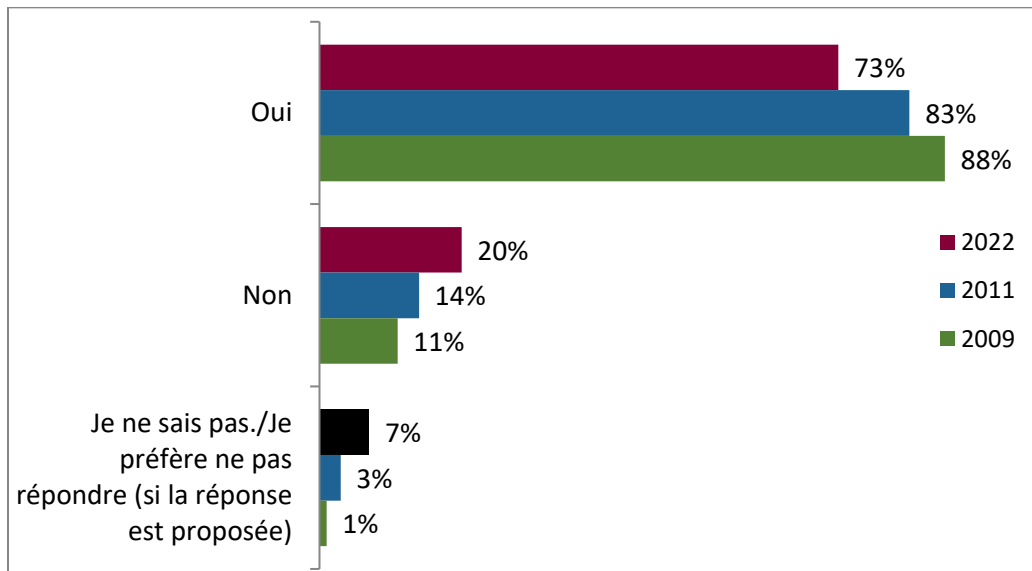
- Les exploitations d'élevage de bovins sont plus susceptibles d'avoir mis en œuvre la réduction des émissions de méthane (32 %), l'amélioration du taux de stockage du carbone dans des sols sains (69 %), l'amélioration de la qualité et de la quantité de l'eau (76 %), la plantation de cultures de couverture (69 %) et la gestion des zones riveraines (65 %);
- Les exploitations de culture de légumes sont plus susceptibles d'avoir mis en œuvre la réduction globale des émissions de gaz à effet de serre (63 %), la réduction des émissions d'engrais et d'azote (76 %), l'amélioration de la biodiversité (73 %) et la plantation de cultures de couverture (78 %);
- Les producteurs à faibles revenus ont mis en œuvre significativement moins de mesures que les producteurs à revenus plus élevés (7,1 mesures en moyenne contre un minimum de 7,7 parmi les autres tranches);
- Les producteurs qui accordent une grande priorité aux initiatives de durabilité ont mis en œuvre en moyenne trois mesures de plus que ceux qui ne leur accordent pas une grande priorité (8,3 contre 5,1 mesures).

Mesures appropriées prises pour minimiser l'impact des activités agricoles sur l'environnement

Dans l'ensemble, les producteurs agricoles pensent que leur industrie fait son travail en étant durable et en protégeant l'environnement de l'impact des activités agricoles, puisque près de trois producteurs sur quatre (73 %) estiment qu'ils prennent les mesures appropriées pour réduire leur impact environnemental.

La proportion de producteurs qui considèrent que les producteurs agricoles en tant que groupe prennent les mesures appropriées pour minimiser l'impact de leurs activités sur l'environnement est en baisse constante depuis 2009, ayant diminué de 15 points (88 % en 2009 contre 73 % en 2022). Une hypothèse est que cela pourrait être dû à l'inquiétude croissante concernant les répercussions du changement climatique, les catastrophes naturelles et les événements météorologiques extrêmes.

Figure 21 : Mesures appropriées prises pour minimiser l'impact des activités agricoles sur l'environnement



NQ25 : Pensez-vous que les producteurs agricoles prennent les mesures appropriées pour minimiser l'impact de leurs activités agricoles sur l'environnement? Base : Tous les répondants (n = 1 447)

Les sous-groupes suivants sont significativement plus susceptibles de penser que les producteurs agricoles prennent les mesures appropriées pour minimiser l'impact de leurs activités agricoles sur l'environnement :

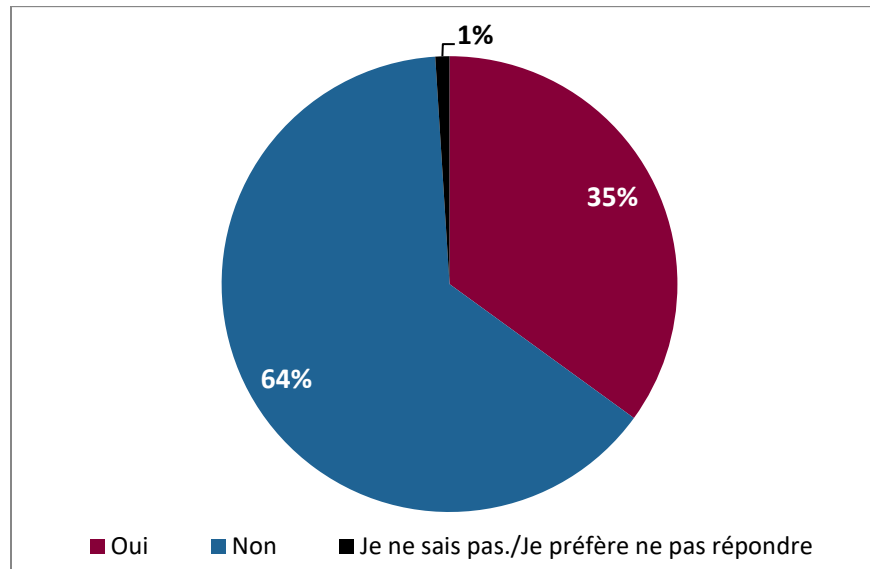
- les producteurs du Québec (81 %);
- les cultivateurs de plantes oléagineuses et de céréales (78 %) ainsi que les éleveurs de bétail laitier et producteurs laitiers (84 %);
- les exploitations agricoles qui ne sont pas certifiées biologiques (76 %);
- les exploitations agricoles qui disposent d'un plan environnemental (78 %).

Marché de l'emploi

Difficultés liées au marché de l'emploi

Alors que dans l'ensemble, seul un tiers environ (35 %) des producteurs ont déclaré avoir été confrontés à des difficultés liées au marché de l'emploi, de fortes différences existent entre les sous-groupes. Les exploitations à revenu élevé (77 % des fermes dont le revenu est supérieur à 5 000 000 \$), ainsi que les exploitations de culture de fruits et de légumes (63 % et 69 % respectivement) ont été les plus durement touchées par les difficultés liées au marché de l'emploi.

Figure 22 : Difficultés liées au marché de l'emploi



NQ26A : Durant les deux dernières années, avez-vous fait face à des difficultés en termes de marché de l'emploi? (recrutement, formation, etc.) Base : Tous les répondants (n = 1 447)

* La comparaison avec les vagues précédentes n'est pas possible, car il s'agit d'une nouvelle question.

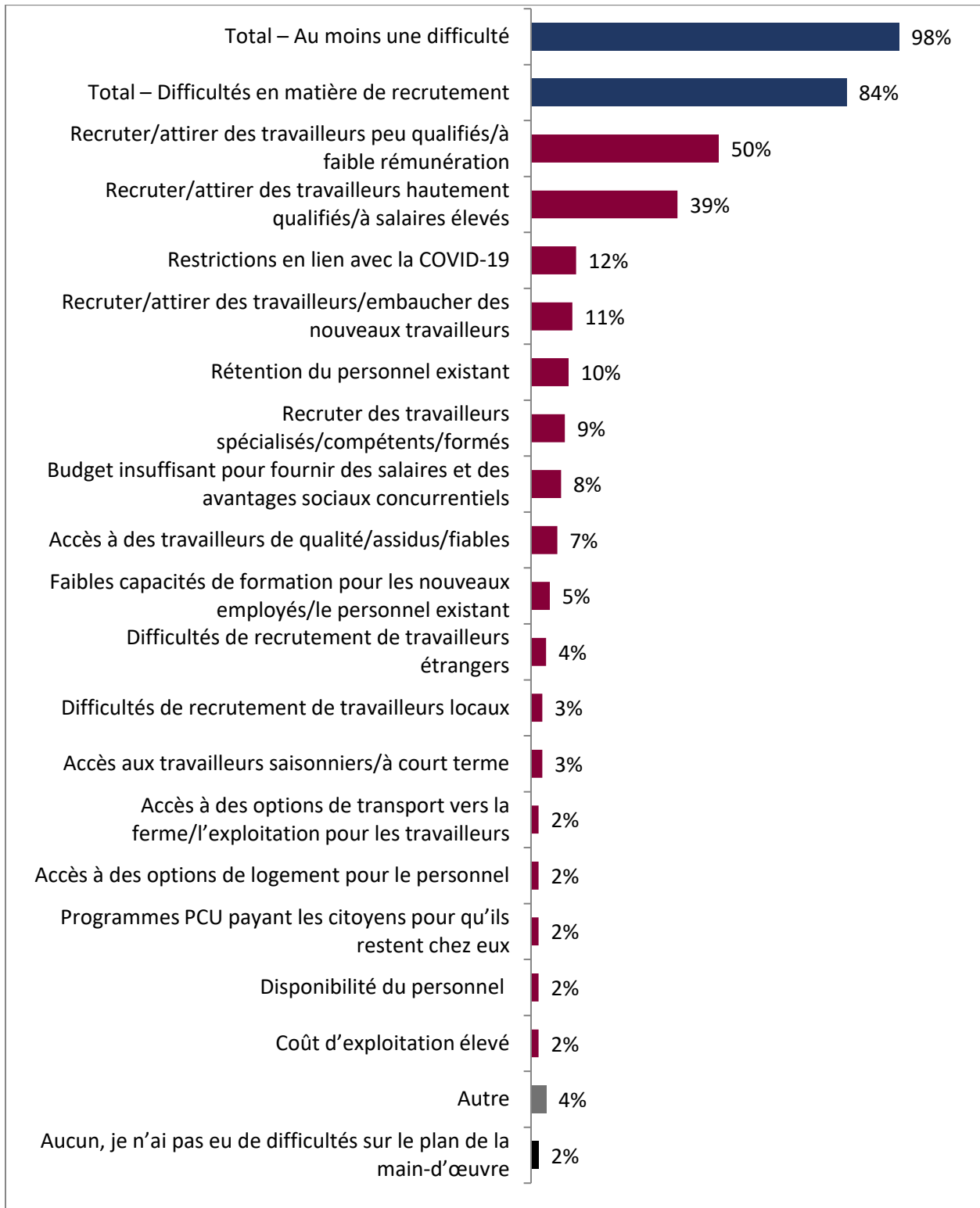
Les sous-groupes suivants sont plus susceptibles d'avoir été confrontés à des difficultés liées au marché de l'emploi :

- les jeunes producteurs âgés de 18 à 34 ans et les producteurs âgés de 34 à 55 ans (57 % et 46 % respectivement);
- les producteurs de la Colombie-Britannique (54 %), de l'Ontario (40 %), du Québec (54 %) et de la région de l'Atlantique (63 %);
- les exploitations générant plus de 250 000 \$ de revenus, de la manière suivante :
 - De 250 000 \$ à 1 000 000 \$: 40 %
 - De 1 000 000 \$ à 3 000 000 \$: 62 %
 - De 3 000 000 \$ à 5 000 000 \$: 65 %
 - Plus de 5 000 000 \$: 77 %
- les exploitations d'élevage de bétail laitier et de production laitière (46 %), d'élevage de volaille (54 %), de culture de légumes (69 %), et de culture de fruits (63 %);
- les producteurs qui donnent la priorité aux initiatives de durabilité (38 %);
- les exploitations agricoles certifiées biologiques (56 %);
- les exploitations agricoles qui possèdent un plan environnemental officiel (44 %).

Types de difficultés liées au marché de l'emploi

Parmi les défis liés au marché de l'emploi cités par les producteurs ayant déclaré avoir eu des difficultés, celui du recrutement à grande échelle a été vécu par plus de huit producteurs sur dix (84 %). Le recrutement du personnel en général, quel que soit le niveau de compétence, est un défi important auquel les producteurs ont dû faire face.

Figure 23 : Types de difficultés liées au marché de l'emploi



NQ26 : Quelles difficultés avez-vous rencontrées? Base : Répondants ayant été confrontés à des difficultés liées au marché de l'emploi (n=687)

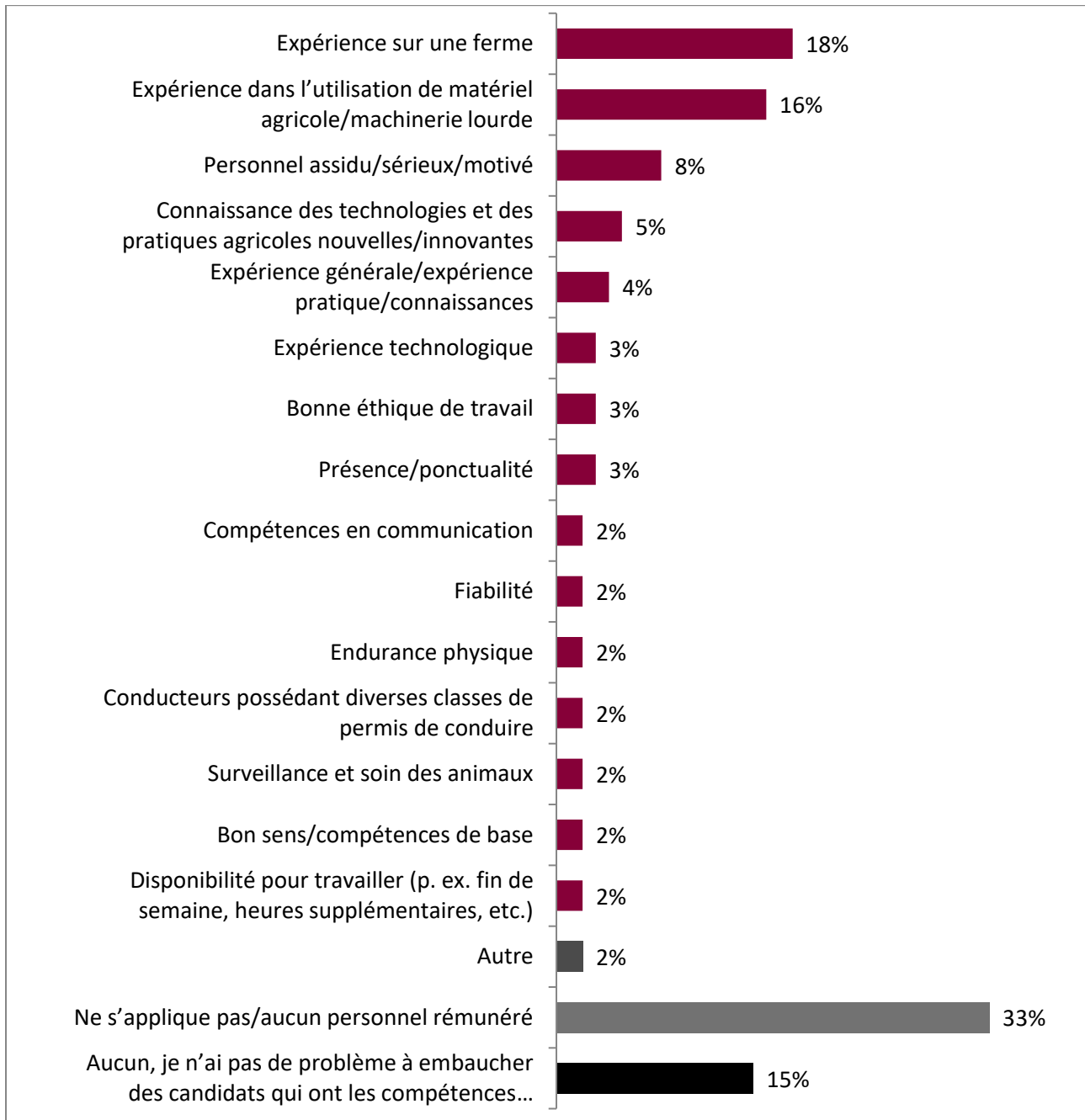
* Les répondants ayant pu donner des réponses multiples, le total des mentions peut s'élever à plus de 100 %.

- Les jeunes producteurs âgés de 18 à 34 ans sont plus susceptibles d'avoir des difficultés à recruter du personnel hautement qualifié/à salaire élevé (53 %) et à conserver le personnel existant (21 %);
- Les producteurs agricoles de l'Ontario sont considérablement et davantage touchés par les difficultés de recrutement et d'attraction de personnel peu qualifié et faiblement rémunéré (61 %);
- Les jeunes producteurs sont ceux qui déclarent rencontrer le plus grand nombre de difficultés (1,7 difficulté en moyenne contre 0,8 chez les plus de 55 ans);
- Les producteurs de l'Alberta et des Prairies ont déclaré faire face à moins de défis que le reste des régions (0,5 et 0,5 défi respectivement, comparativement à une moyenne de 1,5 défi en Colombie-Britannique et au Québec).
- En ce qui concerne les différences entre les types de production, les exploitations de culture de plantes oléagineuses et de céréales et d'élevage de bovins ont été confrontées au plus petit nombre de défis (0,6 défi en moyenne), par rapport aux exploitations de culture de fruits et de légumes, qui ont fait face au plus grand nombre de défis (1,8 et 2,0 respectivement).
- Les exploitations certifiées biologiques ont également été confrontées à davantage de défis par rapport aux fermes non certifiées (1,7 défi contre 0,9 défi respectivement).

Compétences et expérience recherchées lors du recrutement du personnel

Dans l'ensemble, l'expérience sur une ferme (18 %) et l'expérience dans l'utilisation de matériel agricole ou de machinerie lourde (16 %) sont les deux compétences les plus difficiles à trouver pour les producteurs agricoles qui ont besoin de personnel. Un producteur sur trois (33 %) a déclaré ne pas avoir de personnel rémunéré ou que la question ne s'appliquait pas à son exploitation.

Figure 24 : Compétences et expérience difficiles à trouver lors du recrutement du personnel



NQ27 : Lors du recrutement de personnel, quels types de compétences et d'expériences sont difficiles à trouver, s'il y a lieu? Base : Tous les répondants (n = 1 447)

* Les répondants ayant pu donner des réponses multiples, le total des mentions peut s'élever à plus de 100 %.

Les sous-groupes suivants montrent des différences significatives en matière de difficultés liées aux compétences et à l'expérience :

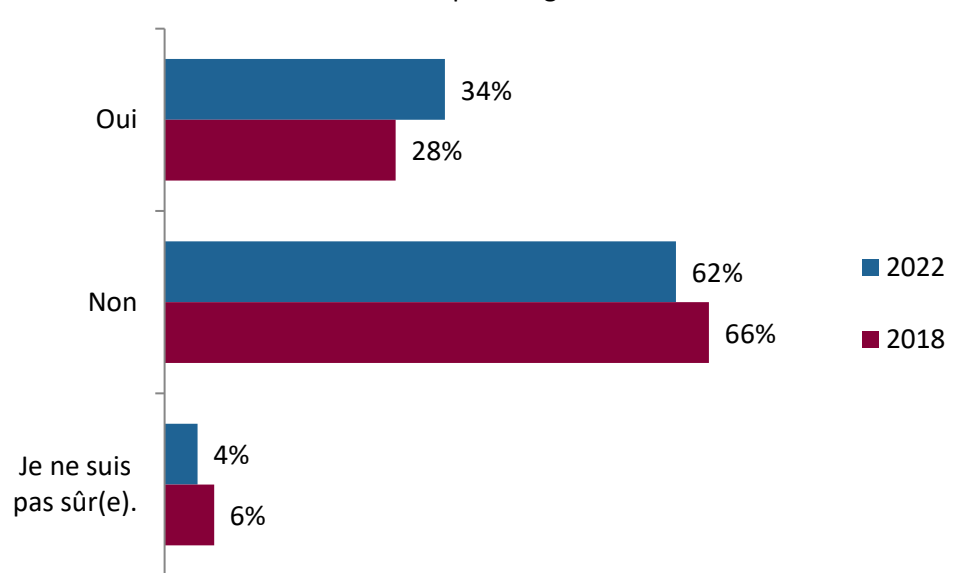
- Les producteurs des Prairies (20 %) et les exploitations de plantes oléagineuses et de céréales (20 %) ont beaucoup plus de difficulté à trouver des travailleurs ayant de l'expérience dans l'utilisation de matériel agricole ou de machinerie lourde;
- Les producteurs de la Colombie-Britannique (25 %) et les exploitations agricoles certifiées biologiques (31 %) sont plus susceptibles d'avoir de la difficulté à trouver du personnel ayant de l'expérience sur une ferme (25 %).

Relation avec AAC et ses programmes

Connaissance du Partenariat canadien pour l'agriculture

Environ un producteur agricole sur trois (34 %) a entendu parler du Partenariat canadien pour l'agriculture, ce qui représente une hausse significative de 6 points par rapport à 2018 (28 %).

Figure 25 : Connaissance du Partenariat canadien pour l'agriculture



Q30 : Avez-vous vu, lu ou entendu quelque chose à propos du Partenariat canadien pour l'agriculture?
Base : Tous les répondants (n = 1 447)

Les sous-groupes suivants sont significativement plus susceptibles de connaître le Partenariat canadien pour l'agriculture :

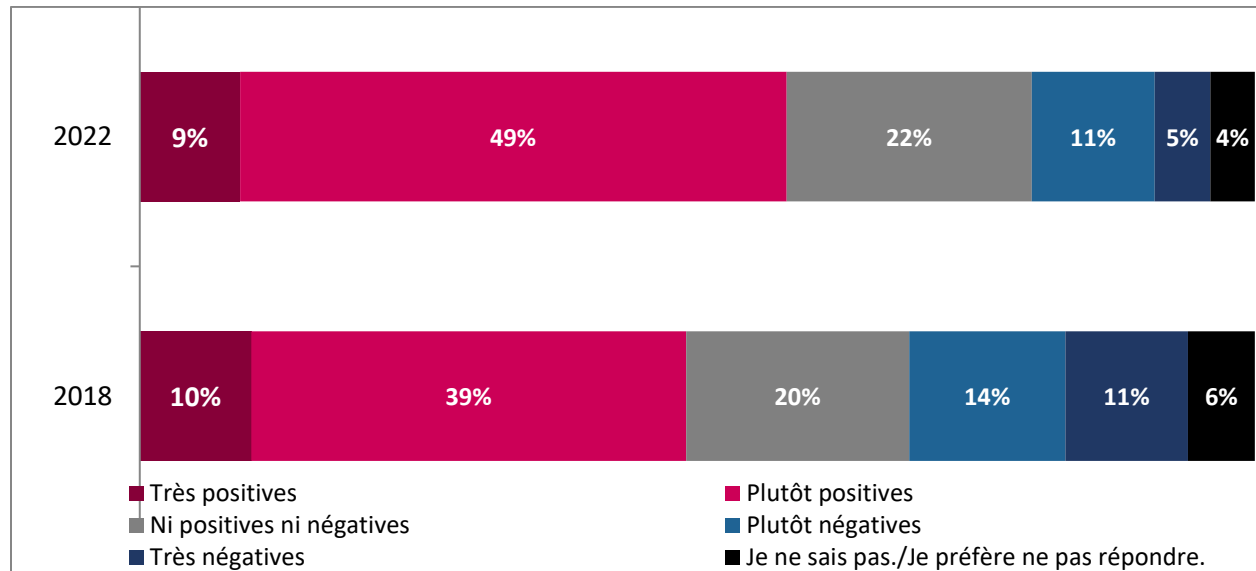
- les producteurs âgés de 35 à 54 ans (40 %);
- les producteurs de l'Alberta (40 %);
- les producteurs qui donnent la priorité aux initiatives de durabilité (37 %);
- les exploitations agricoles dotées de plans environnementaux (43 %).

Impressions sur le Partenariat canadien pour l'agriculture

La majorité des producteurs qui connaissent le Partenariat canadien pour l'agriculture (59 %) en ont une impression généralement positive : près de la moitié (49 %) du total des producteurs en ont une opinion plutôt positive et près d'un sur dix (9 %) en ont une opinion très positive. En revanche, environ un producteur sur cinq (22 %) n'a pas véritablement d'opinion et ne perçoit le Partenariat ni de façon positive ni de façon négative. Moins d'un quart (22 %) des producteurs ont indiqué avoir une perception négative du Partenariat.

La proportion de producteurs ayant une impression positive du Partenariat canadien pour l'agriculture a considérablement augmenté depuis 2018 (hausse de 10 points par rapport à 49 % en 2018).

Figure 26 : Impressions sur le Partenariat canadien pour l'agriculture



Q32 : Quelles sont vos impressions sur le Partenariat canadien pour l'agriculture? Base : Répondants qui connaissent le Partenariat canadien pour l'agriculture (n=501)

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles d'avoir une perception positive du Partenariat canadien pour l'agriculture :

- les producteurs de l'Ontario (67 %) et de la région de l'Atlantique (77 %);
- les exploitations agricoles qui génèrent moins de 250 000 \$ de revenus (62 %);
- les éleveurs de bovins (69 %);
- les producteurs qui donnent la priorité aux initiatives de durabilité (65 %);

En revanche, les producteurs du Québec sont moins susceptibles d'avoir une impression positive du Partenariat canadien pour l'agriculture (34 %).

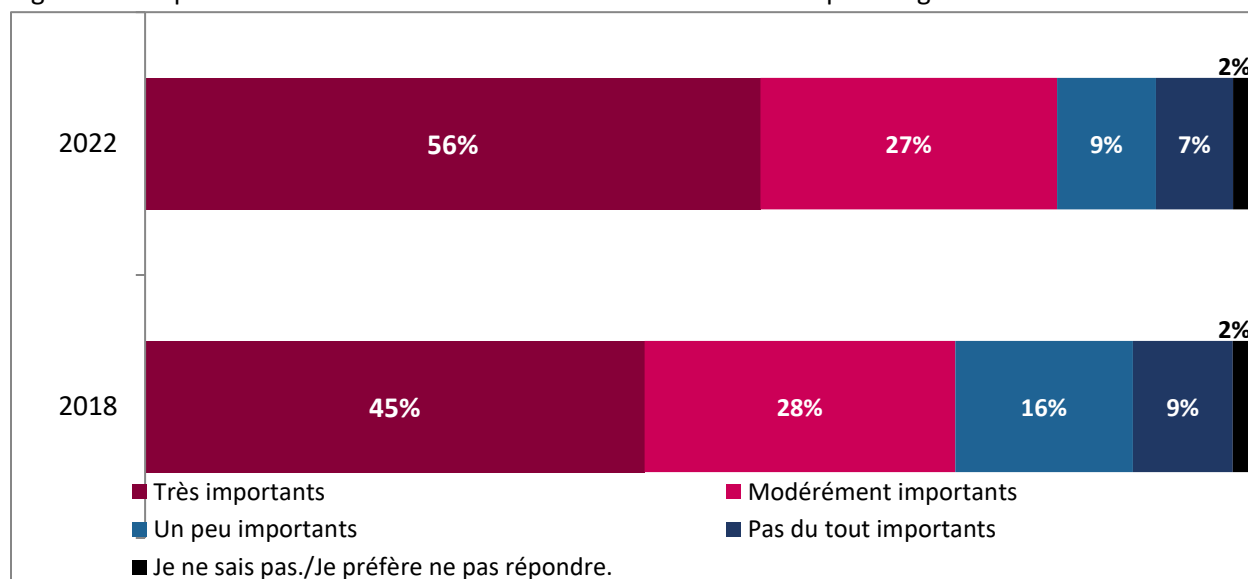
Connaissance des services offerts en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture

Parmi ceux qui connaissent le Partenariat canadien pour l'agriculture, il y a autant de producteurs qui connaissent les programmes et les services offerts que de producteurs qui ne les connaissent pas, car un tiers des producteurs (36 %) les connaissent très peu et plus d'un sur dix (15 %) ne les connaissent pas du tout.

Les producteurs de l'Ontario et de la région de l'Atlantique (58 % et 69 % respectivement) sont plus susceptibles de connaître les programmes et les services offerts en vertu du partenariat, tandis que ceux du Québec (62 %) sont plus susceptibles de ne pas les connaître.

La connaissance (34 %, contre 28 %) et l'appréciation (59 %, contre 49 %) du Partenariat canadien pour l'agriculture ont augmenté depuis 2018, mais la familiarité avec ses programmes et ses services n'a pas augmenté et reste à un niveau similaire.

Figure 28 : Importance des investissements du Partenariat canadien pour l'agriculture



Q34 : [Comme vous le savez peut-être,] Le partenariat canadien pour l'agriculture est un investissement quinquennal de 3 milliards de dollars (2018-2023) par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) visant à renforcer et développer le secteur agricole et agroalimentaire du Canada. L'argent est utilisé pour aider les agriculteurs et le secteur agricole à développer les échanges et à élargir les marchés, à soutenir une croissance innovante et durable et à soutenir la diversité dans le secteur. Compte tenu de ces informations, selon vous, dans quelle mesure ces investissements sont-ils importants pour le secteur agricole, le cas échéant? Base : Tous les répondants (n = 1 447)

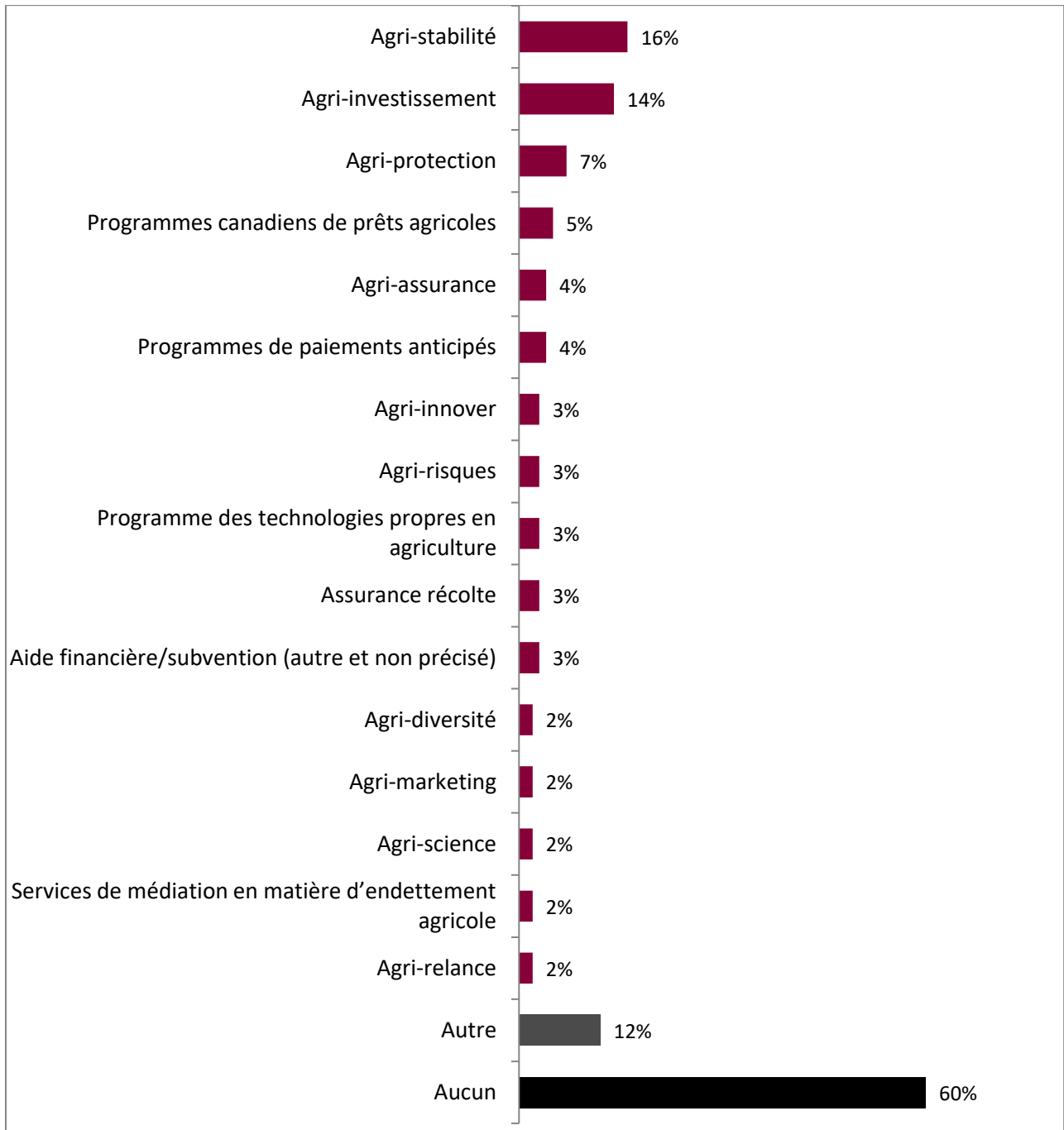
Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de penser que les investissements décrits sont importants pour le secteur :

- les producteurs de 18 à 34 ans (91 %) et de 35 à 54 ans (87 %);
- les productrices (90 %, contre 80 % chez les hommes);
- les producteurs du Québec (94 %);
- les éleveurs bétail laitier et producteurs laitiers (90 %) ainsi que les cultivateurs de légumes (91 %).

Connaissance des programmes et des services d'AAC

Lorsqu'on a demandé aux producteurs de décrire les programmes ou les services d'AAC dont ils avaient entendu parler, six producteurs sur dix (59 %) étaient incapables d'en nommer. Parmi les producteurs qui en connaissent, les programmes les plus connus sont Agri-stabilité (16 %) et Agri-investissement (14 %). Le programme suivant, Agri-protection, est connu par la moitié moins de producteurs (7 %), et la connaissance des autres programmes et services est encore moindre.

Figure 29 : Connaissance des programmes et des services d'AAC



Q92 : De quels programmes ou services offerts par Agriculture et Agroalimentaire Canada aviez-vous entendu parler? Base : Tous les répondants (n = 1 447)

* Les répondants ayant pu donner des réponses multiples, le total des mentions peut s'élever à plus de 100 %.

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de ne connaître aucun des programmes ou services d'AAC :

- les producteurs âgés de plus de 55 ans (61 %) par rapport à ceux âgés de 35 à 54 ans (52 %);

- les producteurs des Prairies (64 %);
- les producteurs qui génèrent moins de 250 000 \$ de revenus (62 %);
- les producteurs qui ne connaissent pas du tout les partenariats d’AAC (51 %);
- les producteurs n’ayant pas mis en place un plan environnemental (65 %);

Importance de l’appui du gouvernement à diverses priorités

Dans l’ensemble, les deux priorités les plus importantes que, selon les producteurs, les gouvernements doivent appuyer sont l’avancement de la science et de la recherche en agriculture (92 %), et la promotion du commerce et l’accroissement des exportations agricoles (87 %). Les participants ont accordé une importance particulière à ces deux mesures de soutien, car près de deux tiers des producteurs les ont considérées comme étant « très » importantes. Le soutien aux initiatives en matière de santé mentale des producteurs occupe la troisième place, avec l’approbation de plus de huit producteurs sur dix (84 %). La lutte contre le changement climatique est une priorité pour un peu moins de huit producteurs sur dix (78 %), tandis que l’appui de la diversité et de l’inclusion dans le secteur est la dernière priorité, puisqu’elle n’est soutenue que par sept répondants sur dix (72 %). Toutes les initiatives sont cependant importantes pour les producteurs, puisqu’aucune d’entre elles n’a obtenu un taux d’approbation inférieur à sept répondants sur dix.

Trois de ces priorités ont gagné en importance depuis 2018 :

- faire progresser la science et la recherche en agriculture (92 %, contre 85 %);
- accroître le soutien aux initiatives pour la santé mentale des producteurs (84 %, contre 78 %);
- appuyer la diversité et accroître la représentation des groupes sous-représentés (72 %, contre 63 %).

Figure 30 : Importance de l’appui du gouvernement à diverses priorités

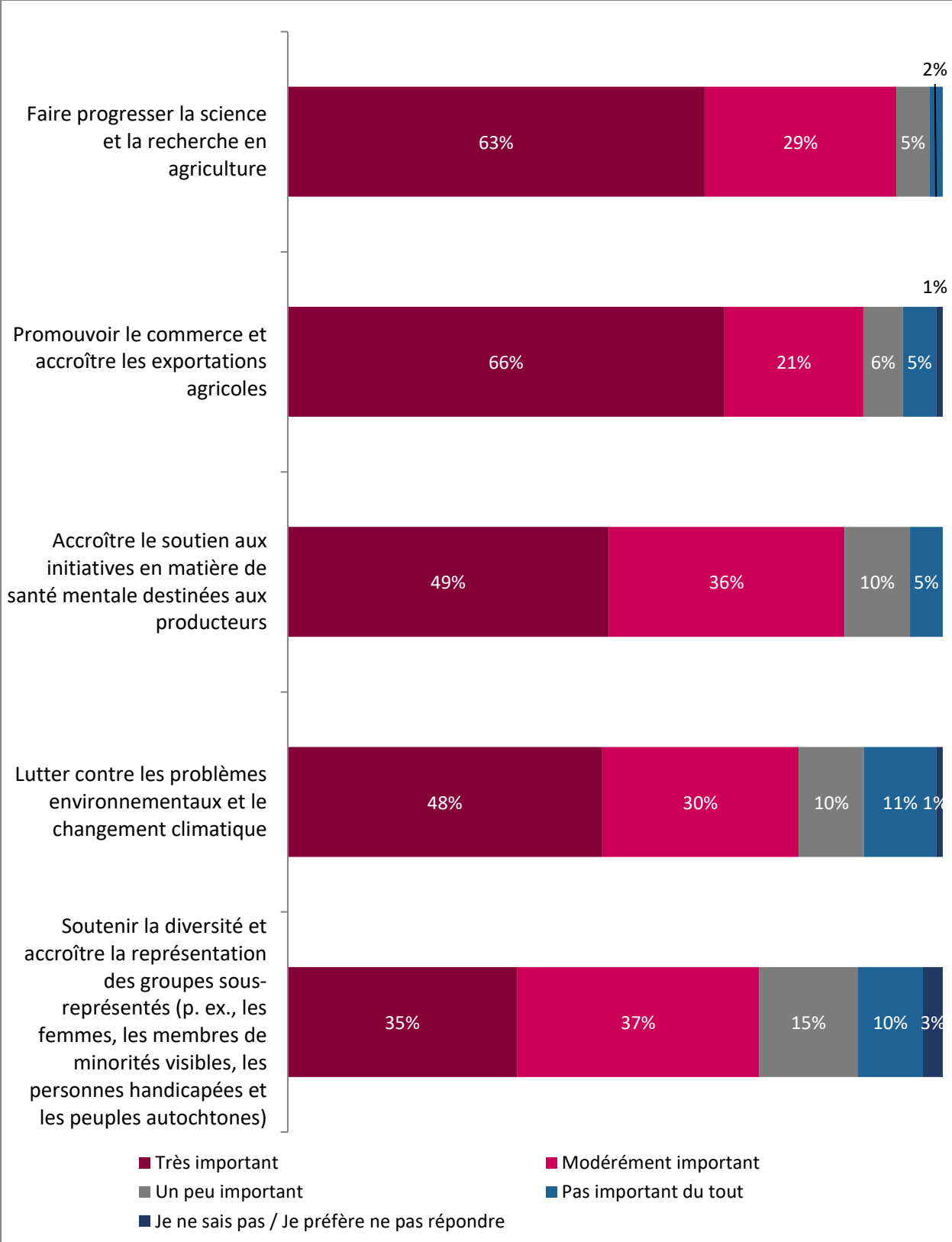
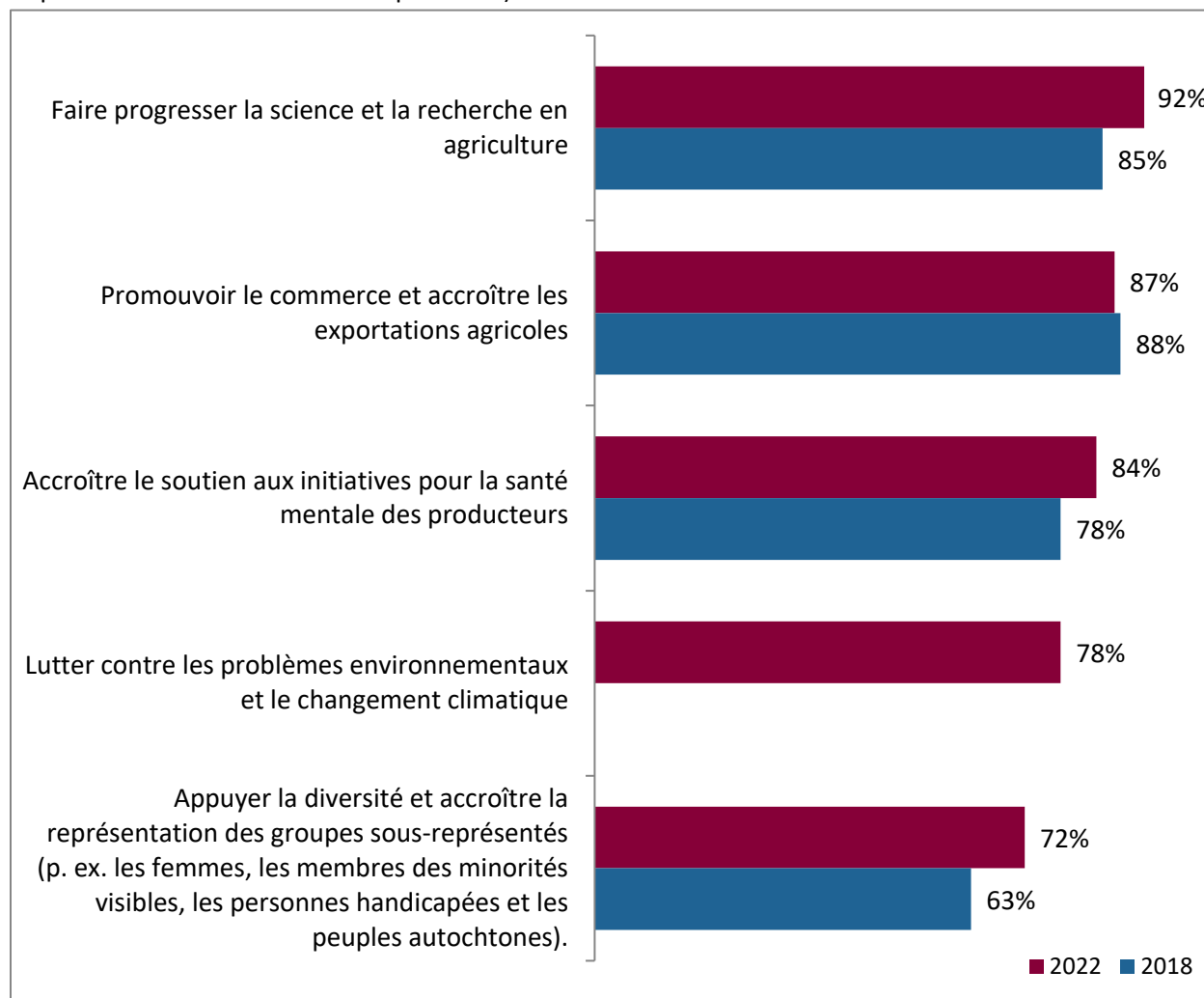


Figure 31 : Importance de l'appui du gouvernement à diverses priorités – Réponses positives (« Très importants » + « Modérément important »)



Q40 : Dans quelle mesure est-il important, le cas échéant, que le gouvernement du Canada appuie chacune des priorités suivantes :

Base : Tous les répondants (n = 1 447)

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de penser qu'il est important pour le gouvernement canadien de faire progresser la science et la recherche en agriculture :

- les productrices (95 %);
- les producteurs du Québec (96 %);
- les éleveurs de bétail laitier et producteurs laitiers (97 %).

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de penser qu'il est important pour le gouvernement canadien de promouvoir le commerce et d'accroître les exportations agricoles :

- les producteurs plus âgés (89 %);
- les producteurs masculins (89 %);
- les producteurs de la région des Prairies (94 %);
- les cultivateurs de plantes oléagineuses et de céréales (94 %).

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de penser qu'il est important pour le gouvernement canadien d'accroître le soutien aux initiatives pour la santé mentale des producteurs :

- les producteurs du Québec (95 %);
- les éleveurs de bétail laitier et producteurs laitiers (93 %).

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de penser qu'il est important pour le gouvernement canadien de lutter contre les problèmes environnementaux et le changement climatique :

- les productrices (84 %);
- les producteurs du Québec (96 %) et de la région de l'Atlantique (92 %);
- les exploitations d'élevage de bétail laitier et de production laitière (87 %), de culture de légumes (88 %) et de culture de fruits (96 %).

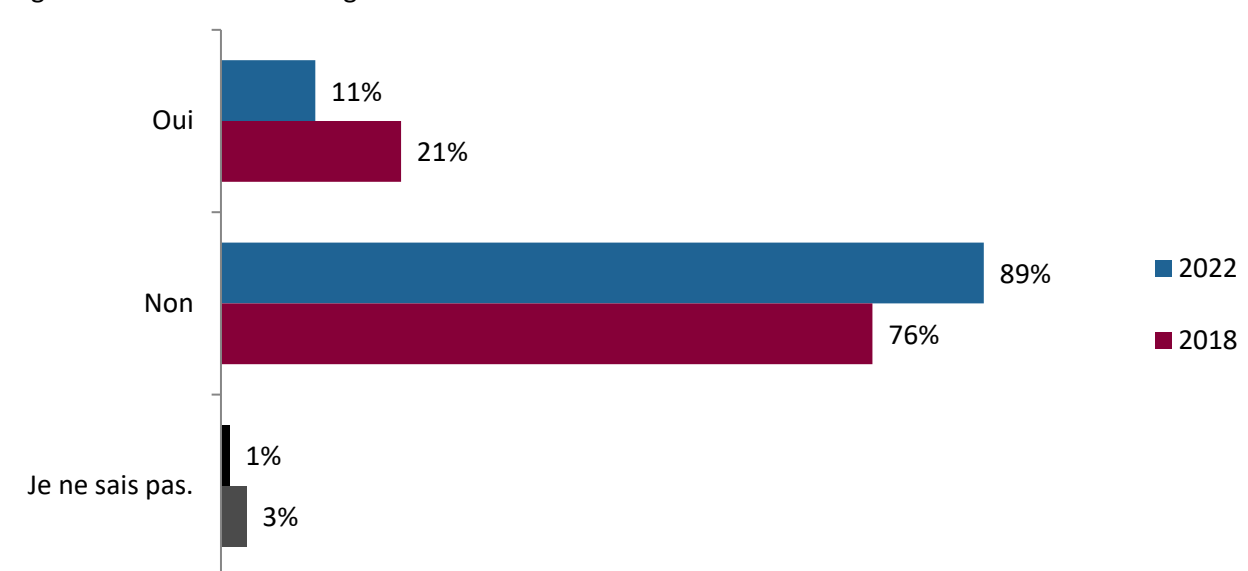
Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de penser qu'il est important pour le gouvernement canadien d'appuyer la diversité et accroître la représentation des groupes sous-représentés :

- les productrices (78 %);
- les producteurs du Québec (84 %);
- les éleveurs de bétail laitier et producteurs laitiers (79 %).

Abonnement à Agri-info

Peu de producteurs (11 %) se sont abonnés à Agri-info en 2022, près de neuf sur dix (89 %) d'entre eux ne l'ayant pas fait. Les producteurs de l'Alberta (17 %) sont particulièrement susceptibles de s'être abonnés à Agri-info. La formulation de la question ayant été modifiée par rapport à 2018, la comparaison avec 2018 est présentée à titre indicatif.

Figure 32 : Abonnement à Agri-info

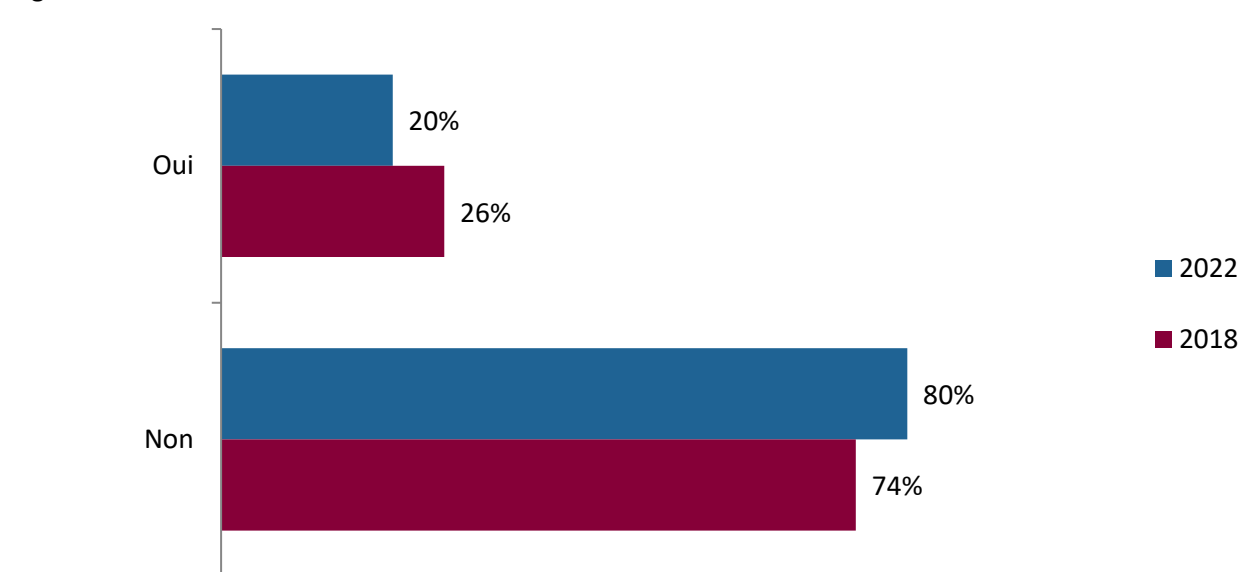


Q77 : Êtes-vous abonné(e) à Agri-info, le portail Web interactif d’AAC? Les abonnés d’Agri-info reçoivent chaque mois un bulletin d’information avec du contenu actualisé. Base : Tous les répondants (n = 1 447)

Connaissance des médias sociaux d’AAC

En général, les producteurs connaissent moins les médias sociaux d’AAC qu’en 2018, puisque la proportion est passée d’une personne sur quatre à une sur cinq (20 %, soit une baisse de 6 points par rapport à 2018), et huit producteurs sur dix (80 %) ne les connaissent pas du tout.

Figure 33 : Connaissance des médias sociaux d’AAC



Q82 : Connaissez-vous l’une des chaînes de médias sociaux d’AAC (par exemple, LinkedIn, Facebook, Instagram, Twitter, YouTube)? Base : Tous les répondants (n = 1 447)

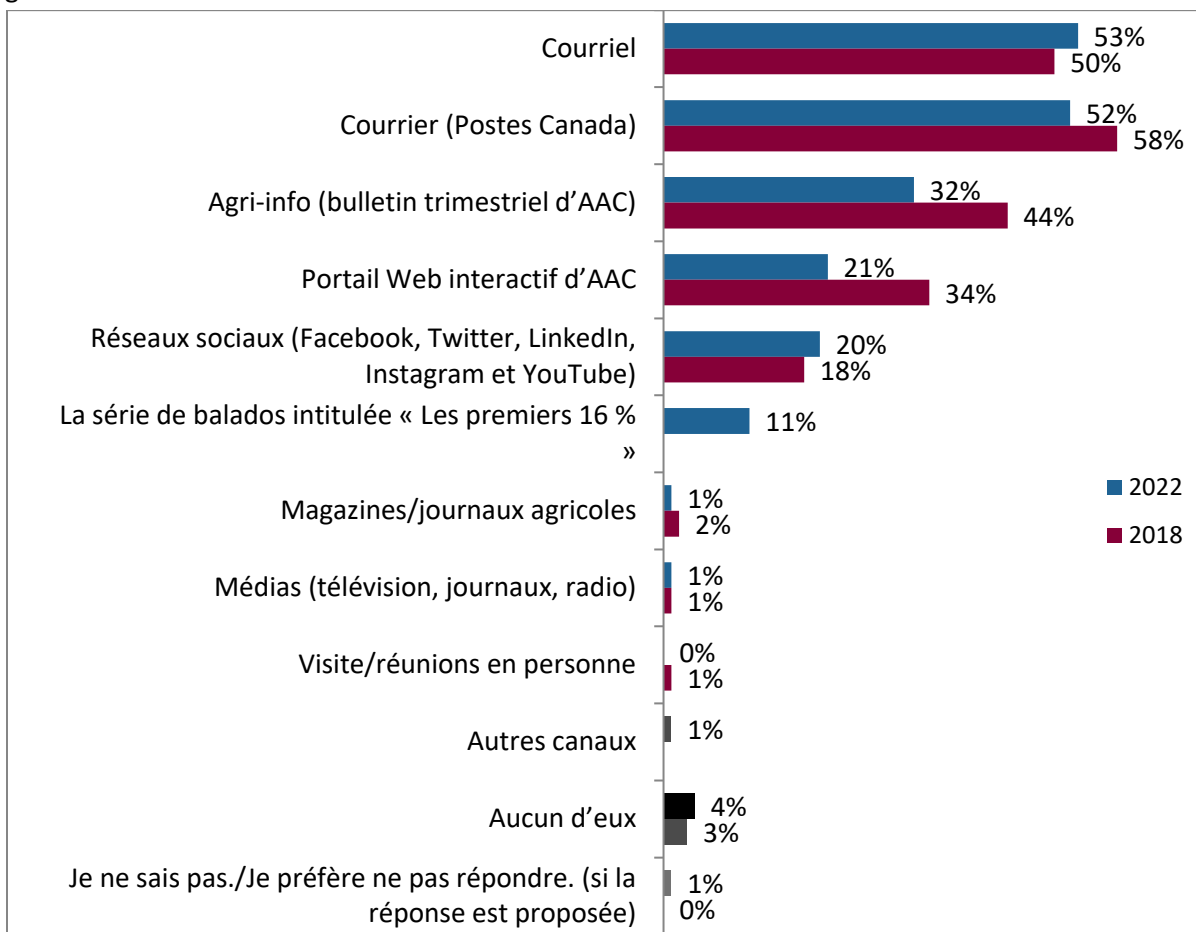
Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de connaître les médias sociaux d’AAC :

- les productrices (26 %, contre 18 % chez les hommes);
- les producteurs de l’Alberta (27 %) et du Québec (26 %);
- les éleveurs de bétail laitier et producteurs laitiers (26 %).

Préférences en matière de communication avec AAC

Plus de la moitié des producteurs préféreraient être informés des nouvelles agricoles par courriel (53 %) ou par courrier (52 %). Agri-info arrive en troisième position, car seul un tiers des producteurs (32 %, contre 44 % en 2018) le préfère. D’autres moyens, comme le portail Web, les médias sociaux et les balados, ont été préférés par un producteur sur cinq ou moins. En 2022, une proportion supérieure des producteurs a indiqué préférer les communications par courriel (53 %, en hausse de 3 points), tandis que la popularité du site Web d’AAC a diminué depuis 2018 (21 %, contre 34 % en 2018), et celle des médias sociaux a légèrement augmenté (20 %, contre 18 % en 2018). Veuillez noter qu’un changement dans la formulation de « portail Web interactif d’AAC » à « site Web d’AAC » peut avoir eu une incidence sur les résultats.

Figure 34 : Préférences en matière de communication avec AAC



Q85 : Comment préférez-vous être informé par AAC des dernières nouvelles en matière d'agriculture
 Base : Tous les répondants (n = 1 447)

* Les répondants ayant pu donner des réponses multiples, le total des mentions peut s'élever à plus de 100 %.

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de préférer être informés par courriel :

- les producteurs âgés de 35 à 54 ans (70 %);
- les producteurs de l'Ontario (58 %), du Québec (72 %) et de la région de l'Atlantique (74 %);
- les exploitations d'élevage de volailles (83 %), de culture de fruits et de culture de légumes (81 % et 79 % respectivement);
- les exploitations agricoles certifiées biologiques (65 %);
- les producteurs qui ont mis en place un plan environnemental (60 %);
- les producteurs confrontés à des difficultés liées au marché de l'emploi (68 %).

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de préférer être informés par courrier :

- les producteurs âgés de plus de 55 ans (59 %);
- les producteurs des Prairies (66 %);

- les producteurs en situation de handicap (63 %);
- les exploitations de plantes oléagineuses et de céréales (60 %) ou d'élevage de bovins (60 %).

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de préférer être informés par Agri-info :

- les producteurs âgés de 35 à 54 ans (38 %);
- les producteurs de l'Ontario (37 %) et du Québec (39 %);
- les producteurs de légumes (46 %);
- les producteurs qui donnent la priorité aux initiatives de durabilité (36 %);
- les producteurs certifiés biologiques (45 %, contre 30 % chez ceux qui ne le sont pas);
- les producteurs confrontés à des difficultés liées au marché de l'emploi (40 %).

Profils des producteurs

Producteurs qui accordent une grande priorité aux initiatives de durabilité

La moitié des producteurs agricoles interrogés (50 %) accordent une grande importance à la durabilité, et leur attitude est différente de celle des autres. Ils sont plus susceptibles de désigner les impacts du changement climatique comme étant un défi important (23 %), mais sont aussi plus susceptibles de penser que la situation de leur exploitation agricole sera mieux à l'avenir (41 %).

Les producteurs qui donnent la priorité aux initiatives de durabilité ont également mis en œuvre plus de mesures pour atténuer les risques d'incident que leurs collègues (7,6, contre 5,4) et sont plus susceptibles d'avoir un plan de gestion des urgences en place (46 %, contre 21 % et 28 % chez ceux qui donnent une priorité faible ou moyenne aux initiatives de durabilité, respectivement). De plus, une proportion significativement plus élevée d'entre eux a mis en place un plan environnemental (58 %, contre 20 % et 39 % parmi les producteurs accordant une priorité faible ou moyenne aux initiatives de durabilité, respectivement).

Ils sont également plus susceptibles de reconnaître l'importance de la diversification des marchés (92 %, contre 77 % chez ceux qui accordent une faible priorité aux initiatives de durabilité).

La perception du public a une incidence plus élevée que la moyenne sur leurs activités, car environ sept de ces producteurs sur dix (69 %) considèrent que la perception du public a une influence entre moyenne et très élevée sur la façon dont ils gèrent leur exploitation. Ils sont également plus nombreux à penser que la gestion de l'environnement (97 %), la sécurité alimentaire (94 %), le bien-être animal (89 %) et les pratiques de travail (91 %) jouent un rôle dans l'établissement et le maintien de la confiance du public.

Environ six de ces producteurs sur dix (58 %) ont mis en place un plan environnemental, contre un sur cinq parmi ceux qui ne font pas de la durabilité une priorité (20 %).

Enfin, ils sont plus susceptibles de considérer les investissements du Partenariat canadien pour l'agriculture comme étant importants (86 %, contre 58 % chez ceux qui accordent une priorité faible aux initiatives de durabilité). Ils sont également plus susceptibles de considérer comme une priorité les

investissements dans les initiatives de santé mentale (87 %, contre 69 % chez les producteurs qui accordent une priorité faible aux initiatives de durabilité), la lutte contre le changement climatique (87 %, contre 49 %) et l'augmentation des efforts d'accroître la diversité et la représentation (79 %, contre 49 %).

Jeunes producteurs

Les jeunes producteurs (âgés de 18 à 34 ans) sont, dans l'ensemble, plus optimistes quant à l'avenir de leur exploitation agricole (53 %, contre 30 % chez les 55 ans et plus).

En revanche, ils sont plus susceptibles d'être confrontés à des difficultés de maladies ou de parasites (25 %, contre 11 % chez les 55+), de succession (19 %, contre 7 %), de rentabilité (15 %, contre 5 %) et liées aux tendances économiques (11 %, contre 2 %).

Ils sont plus susceptibles d'avoir mis en place un plan de gestion des urgences (46 %, contre 34 % chez les producteurs plus âgés), et ont mis en œuvre des mesures supplémentaires par rapport aux sous-groupes plus âgés, dont des mesures de biosécurité (50 %, contre 34 % chez les 55 ans et plus), des exercices de simulation (23 %, contre 15 %), la diversification des produits agricoles (72 %, contre 46 % chez les 55 ans et plus) et la planification financière (88 %, contre 70 % chez les 55 ans et plus).

En ce qui concerne l'adoption de nouvelles technologies et de processus innovants, ils sont plus susceptibles de déclarer avoir besoin d'une aide financière (77 %, contre 59 % chez les 55+).

Plus préoccupés par les défis environnementaux, ils accordent une priorité élevée à la durabilité (18-34 ans : 59 %, contre 50 % dans l'ensemble). Cette attention accrue envers la durabilité explique également pourquoi ils sont plus enclins à penser que les activités agricoles ont un impact positif sur l'environnement (79 %, contre 69 % dans l'ensemble). Ils sont également plus susceptibles d'être certifiés biologiques ou en voie d'obtenir une certification (22 %, contre 14 % chez les 35-54 ans et 9 % chez les 55 ans et plus).

Les jeunes producteurs âgés de 18 à 34 ans sont confrontés à leurs propres difficultés en matière d'emploi. Ils sont plus susceptibles d'avoir été confrontés à des difficultés liées au marché de l'emploi (57 %, contre 35 % dans l'ensemble), notamment en ce qui concerne le recrutement de personnel hautement qualifié (53 %, contre 39 % dans l'ensemble) et la rétention du personnel existant (21 %, contre 10 % dans l'ensemble).

Productrices

Dans l'ensemble, les productrices sont plus optimistes quant à l'avenir de leur exploitation agricole (42 %, contre 33 % chez les hommes).

Plus préoccupées par les défis environnementaux, elles accordent une priorité élevée à la durabilité (57 %, contre 48 % dans l'ensemble). Cette attention accrue envers la durabilité explique également pourquoi elles sont plus susceptibles de penser que les activités agricoles ont un impact positif sur l'environnement (79 % et 73 % respectivement, contre 69 % dans l'ensemble), et pourquoi elles sont également plus

susceptibles de déclarer être confrontées aux impacts du changement climatique (53 %, contre 43 % chez les hommes).

Les productrices sont plus susceptibles de penser que la gestion de l'environnement (96 %, contre 91 %), le bien-être animal (92 %, contre 83 %), la sécurité alimentaire (96 %, contre 91 %) et les pratiques de travail (88 %, contre 82 %) sont importants pour établir et maintenir la confiance du public. Ainsi, elles sont plus susceptibles d'avoir mis en œuvre des pratiques sans cruauté et respectueuses du bien-être animal (72 %, contre 55 %), une manutention bénéfique du fumier (63 %, contre 50 %), des mesures visant à réduire ou à éliminer l'utilisation de médicaments ou d'antibiotiques chez les animaux d'élevage (56 %, contre 45 %), un plan d'irrigation ou de conservation des eaux (51 %, contre 37 %), des pratiques de parler publiquement de leur exploitation agricole (57 %) et des actions pour réduire le gaspillage alimentaire (54 %, contre 40 %).

Les productrices font face à plus de difficultés qui entravent l'adoption de nouvelles technologies que les hommes. En particulier le coût (77 %, contre 71 % chez les hommes), le manque de temps pour mettre en œuvre les innovations (54 %, contre 45 %), le manque de temps pour en apprendre davantage (51 %, contre 43 %) et le manque de conseil et d'expertise technique externe (48 %, contre 36 %) ont été signalés par une plus grande proportion de productrices que de producteurs masculins. Par conséquent, elles sont plus susceptibles de déclarer avoir besoin de temps pour rechercher et mettre en œuvre une nouvelle technologie (64 %, contre 49 %) et d'une aide financière (71 %, contre 61 %).

Producteurs en situation de handicap

Les producteurs en situation de handicap sont principalement âgés de plus de 65 ans (55 %) et de genre masculin (81 %). Environ deux producteurs sur cinq ont une exploitation d'élevage de bétail (40 %, contre 23 %). La moitié d'entre eux ont un chiffre d'affaires agricole total de 25 000 à 100 000 dollars (51 %). Environ la moitié des producteurs en situation de handicap ont déclaré que leur revenu avait diminué au cours des cinq dernières années (47 %, contre 29 %).

Ils sont plus susceptibles d'avoir mis en œuvre un plan de gestion des urgences (46 %, contre 33 % chez les personnes qui ne sont pas en situation de handicap).

En matière d'adoption de nouvelles technologies, ils sont confrontés à davantage d'obstacles : le manque d'accès à un service Internet à haute vitesse ou de téléphonie cellulaire fiable a été considéré comme un obstacle par la moitié des producteurs en situation de handicap (49 %, contre 37 %), et le coût ainsi que le niveau de risque pour le retour sur investissement constituent une grosse difficulté pour une plus grande proportion de producteurs en situation de handicap (56 % contre 42 % et 35 % contre 25 %, respectivement).

Les producteurs en situation de handicap sont également plus susceptibles de penser que la perception du public a peu ou pas d'influence sur la manière dont ils exploitent leur ferme (50 %, contre 39 %).

Enfin, ils sont plus susceptibles de préférer qu'on communique avec eux par courrier (63 %, contre 51 %) plutôt que par courriel (43 %, contre 54 %).

Conclusion

La septième vague de l'étude auprès des producteurs a permis de constater la continuation de certaines tendances qui se maintiennent depuis les années antérieures, et a mis en lumière de nouvelles difficultés apparues dans l'industrie agroalimentaire depuis 2018.

Dans l'ensemble, l'échantillon présente une distribution semblable à celle des vagues précédentes. Les revenus agricoles et la répartition régionale ressemblent également à ceux du sondage de 2018. Parmi les différences significatives, citons la proportion légèrement inférieure d'exploitations d'élevage de bétail laitier et de volailles, ainsi qu'une proportion légèrement supérieure d'exploitations de culture de légumes.

Les attentes des producteurs quant à l'avenir de la situation de leur exploitation agricole sont très variées, certains étant optimistes et d'autres plutôt inquiets. L'augmentation des coûts de production et des intrants, ainsi que les effets du changement climatique, sont au premier plan des préoccupations des producteurs. Ces deux problèmes sont également les plus fréquents, suivis des fluctuations des prix sur le marché et des maladies et parasites. À cet effet, un tiers des producteurs ont mis en place un plan de gestion des urgences, mais même ceux ne l'ayant pas fait ont mis en place de nombreuses mesures, la planification financière et les mesures de développement durable étant les principales.

Les producteurs ont éprouvé des difficultés à mettre en place de nouvelles technologies en raison de nombreux facteurs, notamment le coût et le manque de temps. Une aide financière et une formation plus poussée en la matière pourraient apporter une solution aux problèmes susmentionnés. Des difficultés liées au marché de l'emploi ont également été vécues par un tiers des exploitations, le recrutement et la rétention du personnel tant hautement qualifié que peu qualifié étant jugés problématiques. L'expérience pratique sur une ferme et l'expérience dans l'utilisation de matériel agricole sont les compétences les plus difficiles à trouver sur le marché de l'emploi.

La perception du public joue toujours un rôle important dans la gestion des activités agricoles, et les initiatives environnementales, la sécurité alimentaire, la conservation de l'eau et le bien-être animal sont les principaux facteurs liés à la confiance du public. La durabilité environnementale est un sujet d'actualité dans l'industrie agricole et l'étude reflète cette tendance, car la majorité des producteurs accorde un haut niveau de priorité aux initiatives de développement durable, tout en considérant que les activités agricoles ont un impact positif sur l'environnement. Les producteurs ont tous mis en place des mesures environnementales, comme la réduction de l'utilisation des pesticides, la rotation des cultures et l'amélioration de la qualité et de la quantité de l'eau. Par conséquent, trois répondants sur quatre considèrent que les producteurs agricoles prennent les bonnes mesures pour minimiser l'impact de leurs activités sur l'environnement.

Enfin, la connaissance et l'appréciation du Partenariat canadien pour l'agriculture sont en hausse, mais la familiarité avec les services et les programmes offerts reste constante. La connaissance des divers programmes et services offerts dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture est également

faible. La majorité des producteurs n'étant pas abonnés à Agri-Info ou aux médias sociaux d'AAC, la meilleure façon de communiquer avec eux est par courriel ou courrier. La promotion des nouveaux canaux (y compris les médias sociaux) pourrait s'avérer bénéfique pour trouver de nouveaux moyens de communication efficaces. Les investissements du Partenariat canadien pour l'agriculture sont considérés comme importants, et les producteurs estiment que les priorités des investissements gouvernementaux devraient être l'avancement de la science et de la recherche en agriculture ainsi que la promotion du commerce et des exportations agricoles.

Cette étude a été confrontée à plusieurs défis, principalement en matière de collecte de données. La qualité de la base de l'échantillon et le déclin de la popularité du téléphone fixe ont rendu difficile l'atteinte de l'objectif de 1 500 producteurs.

D'autres études quantitatives ou qualitatives se concentrant sur les diverses questions ayant été soulevées dans le cadre de ce sondage pourraient être utiles, car elles pourraient fournir un aperçu plus approfondi des activités agricoles et des difficultés qui y sont associées. Par exemple, un examen plus approfondi des difficultés liées à l'adoption des technologies, au marché de l'emploi et aux pratiques environnementales et de développement durable au moyen d'entrevues en profondeur avec les producteurs pourrait enrichir davantage les connaissances d'AAC et fournir un portrait plus nuancé de la réalité des producteurs agricoles du Canada.

Annexes

A.1 Méthodologie quantitative

La recherche quantitative a été réalisée au moyen de sondages téléphoniques, à l'aide de la technologie d'interview Web assistée par ordinateur (IWAO).

En tant que membre du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien, Léger adhère aux lignes directrices les plus strictes en matière de recherche quantitative. Le sondage a été mené conformément aux exigences du gouvernement du Canada en recherche quantitative, y compris les normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – série D – recherche qualitative.

Les répondants ont été assurés du caractère volontaire, confidentiel et anonyme de cette recherche. Comme pour toutes les recherches menées par Léger, toute information susceptible de permettre l'identification des répondants a été supprimée des données, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Le questionnaire est consultable à l'annexe A2.

Léger n'a pas pu atteindre l'échantillon cible de 1 500 producteurs au total, ainsi que certaines quantités cibles propres à certaines régions. Ces difficultés de collecte de données peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs ayant entravé la communication avec les producteurs agricoles. Tout d'abord, la liste achetée, bien qu'exhaustive, contenait une part importante de répondants non admissibles et de personnes qui ne répondaient pas au téléphone. Parmi les 29 995 numéros contactés, environ 3 495 étaient non admissibles, ce qui correspond à un taux de répondants non admissibles de 11,7 %. De plus, la liste de cette année était nettement plus courte que celle de 2018, et comportait plus de numéros invalides. Une autre explication peut être tirée du contexte particulier dans lequel s'est déroulée la collecte des données, à savoir les inondations et les incendies de forêt qui ont eu lieu en Colombie-Britannique en 2021. Ces deux événements environnementaux ont eu une incidence importante sur certains producteurs et peuvent expliquer pourquoi l'objectif en Colombie-Britannique n'a pas été atteint.

À partir des données du recensement canadien de l'agriculture de 2016, la pondération a été effectuée par région et par chiffres d'affaires agricoles pour assurer la meilleure représentation possible de l'échantillon par région et dans l'ensemble. Le poids de chaque région a été ajusté pour être équivalent à son poids réel par rapport à la distribution de la population canadienne.

Un prétest de 21 entretiens a été réalisé avant le lancement de la collecte de données pour valider la programmation du questionnaire, en anglais et en français.

A.1.1 Procédure d'échantillonnage

Entrevues téléphoniques assistées par ordinateur (système IWAO)

Un total de 1 447 répondants ont pris part au sondage. La répartition exacte est présentée dans la section suivante. La sélection des participants s'est faite sur une base volontaire à partir de la liste téléphonique.

La source de l'échantillon a été achetée auprès de Dynata et Canadian Viewpoint, qui tirent principalement leur échantillon des données de Dun & Bradstreet. Léger gère ensuite les éventuels doublons entre les deux fournisseurs de listes. Comme ces listes sont censées être exhaustives de tous les producteurs agricoles du pays, la méthode d'échantillonnage utilisée est de nature probabiliste. Sur la base d'une population totale de 373 940 producteurs agricoles au Canada, la marge d'erreur pour un échantillon de 1 447 producteurs est de $\pm 2,571\%$, 19 fois sur 20. Les différences statistiques entre les sous-groupes ou entre les vagues sont déterminées au moyen du test Z avec un intervalle de confiance à 95 %.

A.1.2 Collecte des données

Le travail sur le terrain réalisé dans le cadre de ce sondage s'est déroulé entre le 18 janvier et le 3 mars 2022. Le taux de participation au sondage a été de 38 %. Un pré-test de 21 entretiens a été réalisé entre le 18 et le 24 janvier 2022. La durée moyenne de l'entretien était de 27 minutes et 42 secondes.

Pour obtenir des données fiables dans chacun des sous-groupes, nous avons sondé un échantillon total de 1 447 agriculteurs canadiens, et ce, dans toutes les régions du pays.

Les répondants au sondage ont été sélectionnés sur une base volontaire à partir d'une liste de personnes travaillant dans l'industrie agricole. Comme la liste était exhaustive, les résultats d'un tel sondage peuvent être décrits comme étant statistiquement extrapolables à la population cible. Pour être admissibles, les répondants devaient avoir au moins 18 ans, vivre au Canada, être au moins un co-décideur de leur exploitation agricole et avoir plus de 10 000 \$ de ventes agricoles en 2021. Les données ont fait l'objet d'une pondération afin de représenter la composition démographique de la population cible. La marge d'erreur pour un échantillon de 1 447 producteurs est de $\pm 2,571\%$, 19 fois sur 20.

D'après les données du recensement de l'agriculture de Statistique Canada en 2016, Léger a pondéré les résultats du sondage en fonction des chiffres d'affaires agricoles des exploitations dans chaque région du pays.

Le tableau suivant fournit des détails de la répartition régionale des répondants. L'échantillon de base a tenté de reproduire le plus fidèlement possible la distribution réelle de la population canadienne.

Tableau A.1 – Répartition régionale des répondants

Région	Nombre de répondants
Atlantique	100
Québec	426
Ontario	285
Prairies	339
Alberta	195
Colombie-Britannique	102
Total	1 447

A.1.3. Taux de participation

Le taux de participation global pour cette étude est de 38 %. Vous trouverez ci-dessous le calcul du taux de participation au sondage téléphonique. Le taux de participation est calculé à l'aide de la formule suivante : $\text{Taux de participation} = R \div (U + IS + R)$. Le tableau ci-dessous fournit les détails du calcul.

Tableau A.2 – Calcul du taux de participation

Échantillon	Statut	Effectif
Échantillon de base	Hors service	65
	Non résidentiel	58
	Télécopieur/modem/téléavertisseur	335
	Double	30
Non-résolu (U)	Aucune réponse	681
	Répondeur	2 508
	Ligne occupée	0
Échantillon réel	Unités non-répondantes du champ du sondage (IS)	5 473
	Refus de répondre	5 305
	Barrière linguistique	168
Unités de réponse (R)	Quota atteint	1
	Non qualifié	3 084
	Incomplet	182
	Rendez-vous	609
Entrevues terminées	Entrevues terminées	1 447
	Taux de participation	38%

Remarque : Le calcul du taux de participation a évolué depuis 2018. Par exemple, davantage d'éléments sont pris en compte. Par conséquent, aucune comparaison avec 2018 ne peut être établie.

Les taux de participation aux sondages téléphoniques se situent généralement entre 20 % et 30 %. Alors qu'en 2018, environ 22 000 numéros ont été appelés afin d'atteindre l'objectif de 1 500 répondants, environ 30 000 numéros ont été appelés dans le cadre de l'étude de 2022. Environ un producteur sur cinq a été joint sur un téléphone cellulaire (21 %), et le reste sur un téléphone fixe. Le taux de participation supérieur à la moyenne de 38 % peut s'expliquer par le fait que l'échantillonnage des répondants a été effectué à partir d'une liste téléphonique spécialisée comprenant des travailleurs agricoles. De plus, un important travail de rappel de répondants et de prise de rendez-vous a été effectué afin de maximiser le taux de réponse pour l'ensemble de l'échantillon de producteurs. On a rappelé les répondants jusqu'à huit fois. Le fait que les téléphones fixes soient de moins en moins populaires parmi la population générale, mais aussi parmi les producteurs agricoles, pourrait également expliquer pourquoi la collecte de données a été plus difficile dans le cadre de cette étude. Pour les vagues futures de l'étude, l'exploration d'autres moyens de contacter les producteurs agricoles pourrait être utile et aider à réduire les difficultés liées à la collecte de données. Une base de sondage de meilleure qualité pourrait également s'avérer utile pour cibler les producteurs.

A.1.4 Échantillons non pondérés et pondérés

Une comparaison de base des échantillons pondérés et non pondérés a été réalisée dans le but de cerner de potentiels préjugés de non-réponse qui pourraient être introduits par des taux de réponse inférieurs dans certains sous-groupes démographiques (voir les tableaux ci-dessous).

Le tableau ci-dessous présente la répartition géographique des répondants, avant et après la pondération. La pondération a permis de corriger certains écarts : la pondération de la région de l'Atlantique et du Québec a été réduite en faveur de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique afin d'avoir un sous-échantillon suffisant dans ces régions. La pondération a ainsi minimisé l'importance de ces régions, qui étaient surpondérées, et a légèrement augmenté le poids de l'Ontario et de l'Alberta.

Tableau A.3 – Distribution d'échantillon non pondérée et pondérée selon la province

Région	Non pondéré	Pondéré
Atlantique	100	56
Québec	426	216
Ontario	285	371
Prairies	339	369
Alberta	195	304
Colombie-Britannique	102	131
Total	1 447	1 447

Le tableau suivant présente la répartition des exploitations agricoles en fonction du niveau de revenu. La pondération a diminué le poids des exploitations agricoles générant entre 1 000 000 et 3 000 000 de dollars de revenus en faveur des exploitations agricoles à plus faibles revenus. Les faibles différences observées n'ont pas introduit de biais de non-réponse pour aucun de ces deux sous-groupes de l'échantillon.

Tableau A.4 – Distribution d'échantillon non pondérée et pondérée par revenu

Région	Non pondéré	Pondéré
Moins de 250 000 \$	170	307
De 250 000 \$ à moins de 1 000 000 \$	166	114
De 1 000 000 \$ à moins de 3 000 000 \$	108	48
De 3 000 000 \$ à moins de 5 000 000 \$	23	10
5 000 000 \$ ou plus	34	16
Total	1 447	1 447

Rien dans ces données ne démontre qu'une distribution différente selon la région ou le revenu avant la pondération aurait changé les résultats de cette étude de manière significative. La taille relativement

petite des facteurs de pondération (voir la section ci-dessous) et des différences entre les réponses des divers sous-groupes laisse croire que la qualité des données n'était pas touchée. La pondération appliquée a corrigé le déséquilibre d'origine aux fins de l'analyse des données; aucune autre manipulation n'a été nécessaire.

Les tableaux suivants présentent les facteurs de pondération qui s'appliquent à la base de données en fonction des différents profils des répondants.

Tableau A.6 – Facteurs de pondération par province

Étiquette	Équation	Poids
T.-N.-L. – Terre-Neuve-et-Labrador	PROV. = T.-N.-L.	0,2103 %
Î.-P.-É. – Île-du-Prince-Édouard	PROV. = Î.-P.-É.	0,6993 %
N.-É. – Nouvelle-Écosse	PROV. = N.-É.	1,7975 %
N.-B. – Nouveau-Brunswick	PROV. = N.-B.	1,1654 %
Qc – Québec	PROV=Qc :	14,9458 %
Ont. – Ontario	PROV. = Ont.	25,6341 %
Man. – Manitoba	PROV. =Man.	7,6442 %
Sask. – Saskatchewan	PROV. = Sask.	17,8421 %
Alb. – Alberta	PROV. = Alb.	21,0024 %
C.-B. – Colombie-Britannique	PROV. = C.-B.	9,0588 %

Tableau A.7 – Facteurs de pondération par niveau de revenu

Étiquette	Équation	Poids
De 10 000 \$ à moins de 25 000 \$	Q2=02 03	32,1 %
De 50 000 \$ à moins de 100 000 \$	Q2 = 04	15,1 %
De 100 000 \$ à moins de 250 000 \$	Q2=05,06,07	19,3 %
De 250 000 \$ à moins de 500 000 \$	Q2 = 08	13,7 %
500 000 \$ ou plus	Q2=10,11,12,13,14,16	19,8 %

A.1.5 Profil démographique

La distribution de l'échantillon est très semblable à celle des vagues précédentes. La majorité des répondants étaient des hommes et avaient 55 ans ou plus. Voici quelques différences significatives pertinentes par rapport à 2018 :

- une proportion plus élevée de producteurs âgés de 35 à 44 ans (11 %, contre 7 % en 2018), et une proportion plus faible de répondants âgés de 55 à 64 ans (29 %, contre 37 %);
- une proportion plus faible d'exploitations de bétail laitier et de production laitière (9 %, contre 11 %) et d'élevage de volailles (2 %, contre 4 %) et une proportion plus élevée d'exploitations de culture de légumes (8 %, contre 5 %);
- une plus grande proportion de répondants ayant réalisé des études techniques ou universitaires (34 %, contre 30 %) et une plus faible proportion de répondants ayant réalisé des études secondaires seulement (34 %, contre 41 %).

		TOTAL 2022 (n=1,447)	TOTAL 2018 (n=1,504)	Différence significative entre les deux années (Y)
Identité de genre	Homme	71%	72%	
	Femme	29%	28%	
Âge	De 18 à 34 ans	5%	5%	
	De 35 à 44 ans	11%	7%	Y
	De 45 à 54 ans	17%	16%	
	De 55 à 64 ans	29%	37%	
	65 ans et plus	38%	35%	
Langue	Anglais	85%	85%	
	Français	15%	15%	
Scolarité	Diplôme d'études secondaires ou moins	34%	41%	Y
	Collège ou formation technique	34%	30%	Y
	Universitaire	31%	29%	
Minorité racisée	Oui	2%	aucune donnée	
	Non	98%	aucune donnée	
Minorité racisée d'appartenance (n= 32)	Asiatique du Sud (p. ex. Indien de l'Est, Pakistanais, Sri Lankais, etc.)	19%	aucune donnée	
	Chinois	14%	aucune donnée	
	Noir	12%	aucune donnée	
	Philippin	9%	aucune donnée	
	Latino-Américain	2%	aucune donnée	
	Coréen	2%	aucune donnée	
	Un autre groupe	55%	aucune donnée	
Autochtone	Non, je ne suis pas un autochtone.	97%	97%	

Oui, Métis	2%	1%	
Oui, j'appartiens aux Premières Nations (d'Amérique du Nord).	0%	2%	
Oui, je suis Inuk (Inuit).	0%	0%	

A.2 Survey Questionnaire

Intro – Intro

Sondage de suivi avec les producteurs

NOTE: Soyez proactifs si vous pensez que les répondants ne sont pas dans un environnement adéquat (ex. trop de bruit) ou dans de bonnes conditions pour répondre au questionnaire. Dans ces cas, programmer un rdv téléphonique pour administrer le questionnaire.

Bonjour (bon après-midi, bonsoir), mon nom est \$I de LÉGER recherche. Préférez-vous que je continue en français ou en anglais? Would you prefer that I continue in English or French? Nous menons une étude sur les producteurs agricoles pour le compte d'Agriculture et Agroalimentaire Canada au sujet de certains problèmes importants auxquels le secteur agricole du Canada est confronté. Votre participation à ce sondage se fait sur une base volontaire et pour y répondre entièrement, vous ne devrez consacrer qu'environ 20 minutes de votre temps. Soyez assuré que votre identité et vos réponses individuelles demeureront strictement confidentielles.

Note: Si le répondant veut avoir plus d'informations, lire la phrase suivante : Cette étude est conçue pour fournir à AAC des informations clés sur les points de vue des producteurs sur les questions actuelles en agriculture au Canada et sur les priorités et les politiques qui affectent le secteur agricole et agroalimentaire au Canada.

Veuillez sélectionner la langue dans laquelle vous aimeriez compléter le sondage.

[Poser à tous]

RDD1. Est-ce que je vous ai joint sur un téléphone cellulaire ? **(ne pas lire la liste)**

Libellé	Valeur
oui [si RDD1 = oui, poser CELL1]	1
non [si RDD1 = non, poser CELL2]	2

[poser si RDD1=yes]

CELL1. Êtes-vous dans un endroit sûr pour parler au téléphone ? **(ne pas lire la liste)**

Libellé	Valeur
Oui	1
Non	2

INT91. [si CELL1=non lire:] Nous aimerions réaliser cette entrevue avec vous quand cela sera pratique et sûr. Merci pour votre temps, nous vous rappellerons quand ce sera plus pratique.

[Poser à tous]

INT92. Est-ce le bon moment pour appeler ? (**ne pas lire la liste**)

Libellé	Valeur
yes [continue]	1
no [reschedule callback]	2

Ne pas lire. Seulement si le répondant le demande : Si le répondant demande à compléter le sondage d'une autre manière, demander s'ils préfèrent le compléter sur papier ou en ligne. Prendre en note le nom du répondant, son numéro de téléphone, son courriel et/ou son adresse postale pour qu'on puisse compléter l'entrevue de la manière souhaitée.

[Poser à tous]

INT50. Avant de commencer l'entrevue, je tiens à vous mentionner que pour des fins de contrôle de la qualité, il est possible que cette entrevue soit enregistrée. Est-ce qu'on peut débiter?

Libellé	Valeur
Oui	01
Non, refus - remerciez et terminez	DR

[Poser à tous]

Q1. Tout d'abord, pouvez-vous me confirmer que vous êtes l'un des décideurs en ce qui concerne la gestion de votre exploitation agricole? [tracking, Q1]

remarque pour l'intervieweur : Si nécessaire, lire : " En d'autres termes, prenez-vous les décisions d'affaires et de financement concernant la gestion de votre exploitation agricole? "

Libellé	Valeur
Oui	01
Non	02
Coassocié	03

Si oui ou coassocié, continuer. Si la réponse est non, demander à parler à cette personne, et lire à nouveau l'introduction. Si non disponible, planifier un rappel. Si aucun décideur, remercier et conclure.

[Poser à tous]

Q2. À des fins de classification, quel a été le montant total des ventes de votre exploitation agricole l'année dernière, c'est-à-dire en 2021? Ventes totales SAUF les taxes perçues des clients (TPS / TVP / TVH; nous ne voulons pas que cela soit inclus dans les ventes). [tracking, Q2]

[Ne pas lire la liste - coder la réponse ouverte – si q2=01 ou 99 remercier et terminer]

Libellé	Valeur
Moins de 10 000 \$	01

De 10 000 \$ à moins de 25 000 \$	02
De 25 000 \$ à moins de 50 000 \$	03
De 50 000 \$ à moins de 100 000 \$	04
De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$	05
De 150 000 \$ à moins de 200 000 \$	06
De 200 000 \$ à moins de 250 000 \$	07
De 250 000 \$ à moins de 500 000 \$	08
De 500 000 \$ à moins de 1 000 000 \$	10
De 1 000 000 \$ à moins de 2 000 000 \$	11
De 2 000 000 \$ à moins de 3 000 000 \$	12
De 3 000 000 \$ à moins de 4 000 000 \$	13
De 4 000 000 \$ à moins de 5 000 000 \$	14
5 000 000 \$ ou plus	16
NSP/S.O.	99

[Poser à tous]

Q3. À des fins de classification, en quelle année êtes-vous né(e)? **[Si l'année est plus récente que 2003 remercier et terminer]** [tracking, q3]

_____ **RECORD**

[Poser à tous]

Q4. Genre - [tracking, Q4]

Noter [ne pas poser]

Libellé	Valeur
Homme	01
Femme	02

[Poser à tous]

Q5. Langue de l'entrevue [tracking, Q5]

Noter

Libellé	Valeur
Anglais	01
Français	02

[Poser à tous]

Q6. Veuillez fournir votre code postal (à des fins d'analyse seulement). [tracking, Q6]

Questionnaire principal

lire:

Les renseignements que vous communiquez seront administrés conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels et aux autres lois applicables en matière de protection de la vie privée. Votre décision de participer ou non n'aura aucune incidence sur les relations que vous pourriez avoir avec le gouvernement du Canada.

Remarque : Si un répondant vous pose des questions sur la légitimité de ce projet ou si le répondant veut faire une plainte ou un commentaire sur ce projet, vous devez l'inviter à téléphoner au 1 800 404-2464.

Remarque : Si un répondant demande à parler à un responsable de l'étude à Agriculture et Agroalimentaire Canada, veuillez noter son nom et son numéro de téléphone et lui mentionner qu'un superviseur communiquera avec lui; il s'agit de la façon privilégiée d'établir le lien avec Agriculture et Agroalimentaire Canada. Si le répondant insiste pour avoir les coordonnées de quelqu'un, lui donner les coordonnées ci-dessous.

Coordonnées : Alexandra Bray
Agriculture et Agroalimentaire Canada / Gouvernement du Canada
Numéro de téléphone : 613 297-7350

A. Au sujet de forme exploitation et l'utilisation d'outils de gestion des risques

Nous aimerions en savoir un peu plus sur votre exploitation agricole et sur la façon dont vous gérez les risques pour votre entreprise.

[Poser à tous]

Q7. En 2021, quel type de production a le plus contribué à votre revenu agricole brut? [tracking, Q7]

[Question ouverte - accepter une seule réponse - ne pas lire - précodes]

Libellé	Valeur
Culture de plantes oléagineuses et de céréales (p. ex. soja, canola, graines de lin, graines de moutarde, carthame et tournesol, pois secs, haricots secs, lentilles, blé, maïs, riz, riz sauvage, sarrasin, riz sauvage, etc.)	01
Élevage de bovins (p. ex. vache/veau, préengraissement, parc d'engraissement)	02
Bétail laitier et production laitière	03
Apiculture	04
Fourrage	05
Élevage de volailles / Aviculture	06
Élevage porcin	07
Culture des légumes	08
Culture des fruits	09
Tous les autres types de production agricole (p. ex. la production serricole, l'aquaculture, l'élevage de moutons et de chèvres, etc.), veuillez préciser :	98
Je préfère ne pas répondre.	99

[Poser à tous]

Q8. En songeant à l'avenir, quel sera selon vous le problème le plus important auquel l'agriculture canadienne sera confrontée au cours des cinq prochaines années? [tracking, Q8]

[Ne pas lire - coder une seule réponse]

Libellé	Valeur
Coûts de production / coûts des intrants	01
Prix des produits de base / prix variables	02
Rentabilité / viabilité du secteur agricole / gagner sa vie / couvrir les coûts	03
Barrières commerciales / barrières commerciales internationales	04
Marketing / offices de commercialisation / nouveaux marchés	05
Moins de fermes familiales / problèmes de succession	06
Moins de terres agricoles / cessation des activités agricoles	07
Pénuries de main-d'oeuvre / disponibilité / main-d'oeuvre (général)	08

Plus grand besoin de soutien / d'aide de la part des agriculteurs	09
Étiquetage des produits alimentaires / loi	10
Stratégie agroalimentaire	11
Conditions météorologiques extrêmes / Impacts du changement climatique (ex. inondations, sécheresses, Assez de pluie/humidité)	12
Gestion de l'approvisionnement	13
Évolution de la demande des consommateurs	14
Taxe sur le carbone	15
Intervention gouvernementale (politique, réglementation, ingérence, etc.)	36
Perceptions du public (confiance, compréhension)	17
Restrictions sur l'utilisation d'herbicides, de pesticides et d'engrais	18
Autre (précisez)	96
Je ne suis pas sûr(e) (si la réponse est proposée)	99

[Poser à tous]

Q9. En songeant à l'avenir, dans quelle mesure la situation de votre exploitation agricole sera-t-elle mieux ou pire dans cinq ans, par rapport à ce qu'elle est maintenant? [tracking, Q9]

[Coder un seullement]

Libellé	Valeur
Beaucoup mieux	01
Un peu mieux	02
Un peu moins bonne	03
Bien pire	04
Je n'envisage aucun changement au cours des cinq prochaines années.	05
Je ne suis pas sûr(e) (SI LA RÉPONSE EST PROPOSÉE)	09

[Poser à tous]

Q10. À quels types de risques votre entreprise agricole est-elle exposée? [tracking, Q10M1-3]

SI BESOIN; Demander aux répondants: Y en a-t-il d'autres?

Remarque pour l'intervieweur : si nécessaire : exemples : accès aux marchés, augmentation des coûts, maladies ou parasites, variations météorologiques

[Ne pas lire - coder jusqu'à trois réponses]

Libellé	Valeur
Maladies ou parasites (p. ex., la vache folle, le mildiou des cultures)	01

Impacts du changement climatique/catastrophes naturelles et variations météorologiques extrêmes (p. ex., inondations, sécheresses)	02
Fluctuations / volatilité des prix sur le marché	03
Obstacles au commerce / Obstacles à l'accès au marché	04
Autres facteurs internationaux (p. ex. subventions étrangères, mondialisation)	05
Défis liés au transport ou à la logistique (p. ex. obstacles au transport des produits sur le marché)	06
Taux de change / fluctuations du dollar	07
Modifications des politiques et des programmes gouvernementaux	08
Crise / problèmes liés à la sécurité alimentaire	09
Contamination (p. ex. dans les eaux souterraines)	10
Augmentation des coûts d'exploitation (p. ex. carburant, produits chimiques, engrais, coûts de la main-d'oeuvre)	11
Perceptions négatives du public / confiance du public (p. ex. préoccupations relatives au bien-être des animaux)	12
Pression accrue des membres de la chaîne de valeur (p. ex. demande accrue des détaillants pour tout ce qui concerne le développement durable)	13
Taxes / Taxe sur le carbone	14
Gestion de l'approvisionnement	15
Taux d'intérêt	16
Pénuries de main-d'oeuvre / disponibilité / main-d'oeuvre (général)	21
Rentabilité / viabilité du secteur agricole / gagner sa vie / couvrir les coûts	22
Moins de fermes familiales / problèmes de succession	24
Concurrence accrue	20
Marketing / Commercialisation	23
Numérisation	30
Cyberrisques	31
Accès aux terres / Possibilités d'expansion	34
Discrimination (p. ex., racisme, sexisme)	35
Trouver de la nourriture pour le bétail	26
Autre (PRÉCISEZ)	96
Je ne suis pas sûr(e) (SI LA RÉPONSE EST PROPOSÉE)	99

[Poser à tous]

Q12. Quelles mesures avez-vous prises, le cas échéant, pour gérer ou planifier les risques d'incidents auxquels votre exploitation agricole pourrait être confrontée? Avez-vous mis en place... *Note: Si cela ne s'applique pas à votre ferme / exploitation, laissez-moi savoir.* [tracking, Q11M1-13]

[Lire la liste et cocher toutes les réponses qui s'appliquent.]

Libellé	Valeur
Mesures de biosécurité	01
Système de traçabilité	02
Générateur d'électricité	03
Réserves des fournitures d'urgence	04
Exercices de simulation pour pratiquer les activités d'intervention d'urgence	05
Trousse d'urgence	06
Mesures environnementales ou de développement durable	07
Mesures de protection des animaux	08
Participation à un système d'assurance de la qualité du secteur ou de l'industrie (p. ex., traçabilité)	09
Participation à un programme de gestion des risques commerciaux offert par les gouvernements fédéral, provinciaux ou territoriaux	10
Participation à un programme d'assurance privée	11
Diversifier les produits agricoles	13
Planification financière	22
Autre (PRÉCISEZ)	96
Aucun	99

[Poser à tous]

Q13. Avez-vous mis en place un plan de gestion des urgences pour votre exploitation agricole? [tracking, Q12]

Remarque pour l'intervieweur : Le plan d'urgence fait référence au processus de définition des procédures à suivre en cas d'urgence et aux rôles et responsabilités de ceux qui sont impliqués.

Libellé	Valeur
Oui	01
Non	02
Non, mais je suis en train d'en mettre un sur pied.	03
Je préfère ne pas répondre. (SI LA RÉPONSE EST PROPOSÉE) (NE PAS SUGGÉRER)	99

[Poser à tous]

Q24. Quelle importance accordez-vous, le cas échéant, à la diversification des marchés pour stimuler la croissance du secteur agricole canadien? [tracking, Q17]

[Coder une réponse]

Libellé	Valeur
---------	--------

Très importante	01
Modérément importante	02
Un peu importante	03
Pas du tout importante	04
Je ne sais pas. /Je préfère ne pas répondre. (SI LA RÉPONSE EST PROPOSÉE) (NE PAS SUGGÉRER)	09

A. Innovation

Nous avons maintenant quelques questions à vous poser concernant l'innovation dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Les agriculteurs adoptent de plus en plus des technologies d'agriculture de précision pour améliorer leur rentabilité, gagner du temps et protéger l'environnement.

[Poser à tous]

NQ62. Dans quelle mesure chacune des difficultés suivantes entrave-t-elle l'adoption de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques agricoles? [tracking, Q44-Q49]

[Randomiser. Lire la liste].

Ligne :

Libellé
Le coût
Je manque de temps pour en apprendre davantage sur les innovations technologiques.
Je manque de temps pour mettre en oeuvre ces innovations technologiques.
Je manque d'informations pour évaluer la manière dont les innovations technologiques ajouteront de la valeur à mon exploitation agricole.
Je manque d'expertise en interne pour mettre en oeuvre les innovations technologiques.
Manque de conseil et d'expertise technique externe pour implanter les innovations
Absence d'accès à des services locaux de réparation / dépannage
Le niveau de risque pour le retour sur investissement
Je n'ai pas accès à un service internet à haute vitesse/de téléphonie cellulaire fiable

Colonne :

Libellé	Valeur
Ne constitue pas une difficulté.	
Constitue une petite difficulté.	
Constitue une moyenne difficulté.	
Constitue une grosse difficulté.	
Je ne sais pas. / Je préfère ne pas répondre. (SI LA RÉPONSE EST PROPOSÉE)	

[Poser à tous]

Q76. De quoi avez-vous le plus besoin pour vous aider à prendre des décisions concernant l'adoption de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques agricoles? [tracking, Q50M1-M5]

[Lire la liste et cocher toutes les réponses qui s'appliquent].

Libellé	Valeur
Plus d'informations	01
Temps libre pour rechercher et mettre en oeuvre une nouvelle technologie ou une nouvelle pratique	02
Avis technique	03
Aide financière	04
Possibilité de voir la technologie à l'oeuvre (p. ex. lors d'une démonstration ou dans une ferme « intelligente »)	15
Autre (veuillez préciser)	96
Je ne sais pas. / Je préfère ne pas répondre. (SI LA RÉPONSE EST PROPOSÉE)	99

B. Confiance publique

Dans la prochaine série de questions, nous aimerions comprendre la manière dont votre exploitation agricole peut réagir à l'évolution des tendances de consommation.

[Poser à tous]

Q42. Parmi les mesures, pratiques ou programmes suivants, lesquels avez-vous mis en oeuvre? Si ce n'est pas applicable à votre exploitation agricole, veuillez me le faire savoir. [tracking, Q33M1-M11]

[Randomiser items 01-13. 98 et 99 fixes en fin de liste]

[lire la liste et cocher toutes les réponses qui s'appliquent.]

Si le répondant pose la question, l'intervieweur devra clarifier que ces programmes auraient pu être mis en oeuvre par l'exploitant lui-même, par l'entremise d'une association sectorielle/industrielle ou du gouvernement.]

Libellé	Valeur
Programmes de gestion de l'environnement	01
Pratiques sans cruauté et respectueuses du bien-être animal	02
Mesures renforcées en matière de salubrité alimentaire	03
Actions pour réduire le gaspillage alimentaire	15
Réduction de l'utilisation de pesticides	04
Plan d'irrigation ou de conservation des eaux	05
Manutention bénéfique du fumier	06
Plan de gestion des nutriments	07
Mesures ou pratiques visant à réduire ou à éliminer l'utilisation de médicaments ou d'antibiotiques chez les animaux d'élevage	08
Participation à un programme d'assurance adapté au secteur ou à l'industrie (SI BESOIN, LIRE: Les systèmes d'assurance permettent à l'industrie de faire des déclarations crédibles, significatives et vérifiables sur ses produits et la manière dont ils sont produits.)	09

Parler publiquement du fonctionnement de votre exploitation agricole	10
Utilisation de nouvelles technologies (p. ex. l'agriculture de précision)	11
Je n'ai mis en oeuvre aucun de ces programmes, mesures, ou pratiques.	12
Aucune de ces mesures ne s'applique au type d'exploitation agricole que vous gérez. (SI LA RÉPONSE EST PROPOSÉE)	99

[Poser à tous]

Q51. Quelle influence la perception du public envers l'agriculture et la production alimentaire exerce-t-elle actuellement sur la façon dont vous gérez votre exploitation agricole et les décisions que vous prenez? [tracking, Q35]

[Lire les réponses]

Libellé	Valeur
Aucune influence	01
Très faible influence	02
Faible influence	03
Influence moyenne	04
Influence élevée	05
Influence très élevée	06
Je ne sais pas. /Je préfère ne pas répondre. (SI LA RÉPONSE EST PROPOSÉE)	09

[Poser à tous]

QQ53A. Selon vous quelle est l'importance, le cas échéant, de chacun des éléments suivants pour établir ou maintenir la confiance du public à l'égard de l'agriculture? [tracking, Q36-Q43]

[Randomiser la liste]

Libellé	Valeur
Gestion de l'environnement / Démontrer la durabilité	
Bien-être animal	
Sécurité alimentaire	
Utilisation d'engrais et de pesticides	
Conservation de l'eau	
Pratiques de travail, y compris la sécurité des travailleurs, le recrutement et les conditions de travail	
Biotechnologie, par exemple l'acceptation de la modification génétique	

Libellé	Valeur
Très importants	1

Modérément importants	2
Un peu importants	3
Pas du tout importants	4
Je ne sais pas. /Je préfère ne pas répondre. (SI LA RÉPONSE EST PROPOSÉE)	9

D. Sustainability and environmental practices

La prochaine section porte sur les pratiques de durabilité environnementale mises en place dans votre exploitation agricole.

[Poser à tous]

NQ19. Votre ferme a-t-elle un plan environnemental officiel dûment écrit?

Libellé	Valeur
Oui	01
Non	02
Ne s'applique pas à ma ferme	03
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre. (SI LA RÉPONSE EST PROPOSÉE)	99

[Poser à tous]

NQ20. De manière générale, pensez-vous que les activités agricoles ont sur l'environnement...?

[Lire les réponses] [tracking, 2011/2009 QUESTION]

Libellé	Valeur
Un impact positif	01
Un impact négatif	02
Aucun impact	03
Je ne sais pas. /Je préfère ne pas répondre. (SI LA RÉPONSE EST PROPOSÉE)	98

[Poser à tous]

NQ21. Dans quelle mesure pensez-vous que la mise en place d'initiatives de durabilité environnementale constitue une priorité pour vous? Diriez-vous que c'est une...

[Lire les réponses] [tracking, 2011/2009 QUESTION]

Libellé	Valeur
Faible priorité	01
Priorité modérée	02
Priorité élevée	03
Je ne sais pas. /Je préfère ne pas répondre. (SI LA RÉPONSE EST PROPOSÉE)	98

[Poser à tous]

NQ23. Parmi ces mesures, programmes et pratiques de durabilité environnementale, lesquels avez-vous mis en place, s'il y a lieu, dans votre exploitation agricole? Si l'un ou l'autre ne s'applique pas au mode de fonctionnement de votre ferme, veuillez me l'indiquer. *Avez-vous mis en place...* **[Lire la liste et cocher toutes les réponses qui s'appliquent]**

Libellé	Valeur
Réduction globale des émissions de gaz à effet de serre	01
Réduction des émissions de méthane	02
Réduction des émissions d'engrais et d'azote	03
Réduction de l'utilisation des pesticides	04
Améliorer le taux de stockage du carbone dans des sols sains	05
Investir dans les énergies renouvelables	06
Investir dans l'agriculture de précision	07
Améliorer la biodiversité	08
Améliorer la qualité et la quantité de l'eau	09
Planter des cultures de couverture	10
Rotations des cultures	11
Systèmes de culture sans/à faible labour	12
Gestion des zones riveraines Note: la zone riveraine est l'interface entre la terre et une rivière ou un ruisseau.	13
Autre (PRÉCISEZ)	96
AUCUNE, nous n'avons mis en place aucune initiative de durabilité environnementale	98

[Poser à tous]

NQ24. Votre exploitation agricole est-elle certifiée biologique ou en cours d'obtention d'une certification biologique? **[Sélectionnez une seule réponse]**

Libellé	Valeur
Oui – certifiée biologique	01
Oui – en cours d'obtention d'une certification biologique	02
Non / Pas certifié biologique	03
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	04

[Poser à tous]

NQ25. Pensez-vous que les producteurs agricoles prennent les mesures appropriées pour minimiser l'impact de leurs activités agricoles sur l'environnement?

[Sélectionnez une seule réponse]

Libellé	Valeur
---------	--------

Oui	01
Non	02
Je ne sais pas. /Je préfère ne pas répondre. (SI LA RÉPONSE EST PROPOSÉE)	98

E. Marché de l'emploi

Les questions qui suivent portent sur les défis auxquels vous pourriez ou non faire face au niveau de la main-d'oeuvre.

[Poser à tous]

NQ26A. Durant les deux dernières années, avez-vous fait face à des difficultés en termes de marché de l'emploi ? (recrutement, formation, etc.)

Libellé	Valeur
Oui	01
Non	02
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	99

[Poser si q26a=1]

NQ26. Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

[Ne pas lire la liste - coder jusqu'à trois réponses]

Libellé	Valeur
Recruter/attirer des travailleurs peu qualifiés/à faible rémunération	01
Recruter/attirer des travailleurs hautement qualifiés/à salaires élevés	02
Faibles capacités de formation pour les nouveaux employés/le personnel existant	03
Accès à des options de transport vers la ferme/l'exploitation pour les travailleurs	04
Accès à des options de logement pour le personnel	05
Rétention du personnel existant	06
Budget insuffisant pour fournir des salaires et des avantages sociaux concurrentiels	07
Restrictions en lien avec la COVID-19	08
Autre (PRÉCISEZ)	96
AUCUN, je n'ai pas eu de difficultés au niveau de la main-d'oeuvre	98

[Poser à tous]

NQ27. Lors du recrutement de personnel, quels types de compétences et d'expériences sont difficiles à trouver, s'il y a lieu?

[Ne pas lire la liste - coder jusqu'à trois réponses]

Libellé	Valeur
Expérience dans l'utilisation de matériel agricole/machinerie lourde	01
Expérience technologique	02
Expérience en leadership	03
Expérience pratique sur une ferme/exploitation agricole	04
Expertise vétérinaire	05
Connaissance des technologies et des pratiques agricoles nouvelles/innovantes	06
Éducation universitaire	07
Compétences en communication	08
Autre (PRÉCISEZ)	96
AUCUN, je n'ai pas de problème à embaucher des candidats qui ont les compétences requises	98

a. AAFC initiatives

La prochaine série de questions porte sur les initiatives entreprises par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

[Poser à tous]

Q30. Avez-vous vu, lu ou entendu quelque chose à propos du Partenariat canadien pour l'agriculture? [tracking, Q18]

Libellé	Valeur
Oui	01
Non	02
Je ne suis pas sûr(e)	09

[Poser à tous]

Q32. Quelles sont vos impressions sur le Partenariat canadien pour l'agriculture? [tracking, Q20]

Libellé	Valeur
Très positives	01
Plutôt positives	02
Ni positives ni négatives	03
Plutôt négatives	04
Très négatives	05
Je ne sais pas. / Je préfère ne pas répondre. (SI LA RÉPONSE EST PROPOSÉE)	09

[Poser à tous]

Q33. Dans quelle mesure connaissez-vous les programmes et les services offerts en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture? [tracking, Q21]

Libellé	Valeur
Très bien	01
Plutôt bien	02
Je le connais très peu.	03
Je ne le connais pas bien du tout.	04
Je ne sais pas. / Je préfère ne pas répondre. (SI LA RÉPONSE EST PROPOSÉE)	09

[Poser à tous]

Q34. [lire à tous, mais si oui à q25 ajouter: “comme vous le savez peut-être,”] Le partenariat canadien pour l'agriculture est un investissement quinquennal de 3 milliards de dollars (2018-2023) par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) visant à renforcer et développer le secteur agricole et agroalimentaire du Canada. L'argent est utilisé pour aider les agriculteurs et le secteur agricole à développer les échanges et à élargir les marchés, à soutenir une croissance innovante et durable et à soutenir la diversité dans le secteur.

Compte tenu de ces informations, selon vous, dans quelle mesure ces investissements sont-ils importants pour le secteur agricole, le cas échéant? [tracking, Q22]

Libellé	Valeur
Très importants	01
Modérément importants	02
Un peu importants	03
Pas du tout importants	04
Je ne sais pas. / Je préfère ne pas répondre. (SI LA RÉPONSE EST PROPOSÉE)	09

[Poser à tous]

Q92. De quels programmes ou services offerts par Agriculture et Agroalimentaire Canada avez-vous entendu parler ? [tracking, Q61M1-13]

[Ne pas lire – pré-codes – cocher tout ce qui s’applique]

Libellé	Valeur
Agri-assurance	01
Agri-compétitivité	02
Agri-diversité	03
Agri-innover	04
Agri-marketing	05
Agri-risques	06
Agri-science	07
Programmes de paiements anticipés	08
Agri-investissement	09
Agri-stabilité	10
Agri-protection	11

Services de médiation en matière d'endettement agricole	12
Solutions agricoles pour le climat - L'Initiative des laboratoires vivants	13
Solutions agricoles pour le climat – Fonds d'action à la ferme pour le climat	14
Programme des technologies propres en agriculture	15
Agri-Communication	16
Programmes canadiens de prêts agricoles	17
Autre (PRÉCISEZ)	96
Aucun	97

[Poser à tous]

Q40. Dans quelle mesure est-il important, le cas échéant, que le gouvernement du Canada appuie chacune des priorités suivantes: [tracking, Q28-32]

[Randomize]

Ligne :

Libellé
Promouvoir le commerce et accroître les exportations agricoles
Faire progresser la science et la recherche en agriculture
Appuyer la diversité et accroître la représentation des groupes sous-représentés (p. ex. les femmes, les membres des minorités visibles, les personnes handicapées et les peuples autochtones).
Accroître le soutien aux initiatives pour la santé mentale des producteurs
Lutter contre les problèmes environnementaux et le changement climatique

Colonne :

Libellé	Valeur
Très importants	1
Modérément importants	2
Un peu importants	3
Pas du tout importants	4
Je ne sais pas. /Je préfère ne pas répondre. (SI LA RÉPONSE EST PROPOSÉE)	9

F. Social media and interactions with aafc

Les prochaines questions portent sur votre expérience en matière d'interaction et de communication avec Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

[Poser à tous]

Q77. Êtes-vous abonné(e) à Agri-info, le portail web interactif d'AAC? Les abonnés d'Agri-info reçoivent chaque mois un bulletin d'information avec du contenu actualisé. [tracking, Q51]

Libellé	Valeur
Oui	01
Non	02
Je ne sais pas.	09

[Poser à tous]

Q82. Connaissez-vous l'une des chaînes de médias sociaux d'AAC (par exemple, LinkedIn, Facebook, Instagram, Twitter, YouTube)?

Libellé	Valeur
Oui	1
Non	2

[Poser à tous]

Q85. Comment préférez-vous être informé par AAC des dernières nouvelles en matière d'agriculture? [tracking, Q51M1-M6]

[Lire la liste et cocher toutes les réponses qui s'appliquent]

Libellé	Valeur
Courrier (Postes Canada)	01
Courriel	02
Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram et YouTube)	03
Portail Web interactif d'AAC	04
Agri-info (bulletin trimestriel d'AAC)	05
La série de balados intitulée « Les premiers 16 % »	09
Aucun d'eux	97
Autres méthodes (SPÉCIFIER)	96
(NE LISEZ PAS CETTE PARTIE) Je ne sais pas. / Je préfère ne pas répondre	99

G. Caractéristiques du commerce et sociodémographiques

Enfin, ces dernières questions nous aideront à analyser vos réponses.

[Poser à tous]

Q86. Depuis combien d'années gérez-vous une entreprise agricole? [tracking, Q55]

[Noter le nombre d'années]

Libellé	Valeur
Moins de cinq ans	01
De 5 à 9 ans	02

De 10 à 14 ans	03
De 15 à -19 ans	04
De 20 à 24 ans	05
De 25 à 29 ans	06
De 30 à 34 ans	07
De 35 à 39 ans	08
De 40 à 44 ans	09
De 45 à 49 ans	10
De 50 à 54 ans	11
De 55 à 59 ans	12
De 60 à 64 ans	13
De 65 ans ou plus	14
[NE LISEZ PAS CETTE PARTIE] Je préfère ne pas répondre	99

[Poser à tous]

Q87. En ce qui concerne le revenu net d'entreprise agricole après les dépenses d'exploitation, au cours des cinq dernières années, le revenu net de votre exploitation a-t-il...? [tracking, Q56]

[Lire et inverser aléatoirement l'ordre de 1 et 3]

Libellé	Valeur
Augmenté	01
Demeuré le même	02
Diminué	03
Je préfère ne pas répondre. (SI LA RÉPONSE EST PROPOSÉE)	09

[Poser à tous]

Q89. Votre ménage bénéficie-t-

il d'un revenu non agricole? [tracking, Q58]

[lire si nécessaire - Par exemple, est-ce que votre coassocié ou vous-même avez un travail non agricole qui complète vos revenus de production agricole?]

Libellé	Valeur
Oui	01
Non	02
Je préfère ne pas répondre. (SI LA RÉPONSE EST PROPOSÉE)	09

[Poser à tous]

NQ40. À quel genre vous identifiez-vous? Si vous ne vous sentez pas à l'aise de répondre, ne vous sentez pas obligé(e) de le faire. **[ne pas lire la liste, coder une seule réponse]**

Libellé	Valeur
Homme	01
Femme	02
Homme transgenre	03
Femme transgenre	04
Non binaire	05
Je préfère identifier mon genre, PRÉCISEZ :	96
Je préfère ne pas répondre	99

[Poser à tous]

Q88. Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous avez terminé? [tracking, Q57]

[Ne pas lire la liste, coder une seule réponse]

Libellé	Valeur
École primaire	01
École secondaire (en partie)	02
École secondaire (complétée)	03
Cégep (en partie)	04
Cégep complété	05
Formation professionnelle/école de métier/de commerce/d'agriculture (en partie)	06
Formation professionnelle/école de métier/de commerce/d'agriculture (complétée)	99
Université (sans diplôme)	08
Université (diplômé)	09
[NE LISEZ PAS CETTE PARTIE] Préfère ne pas répondre	10

[Poser à tous]

Q90. Vous considérez-vous comme un autochtone, c'est-à-dire un membre des Premières Nations (Indien d'Amérique du Nord), un Métis ou un Inuk (Inuit)? [tracking, Q59]

[Code one only]

Libellé	Valeur
Non, je ne suis pas un autochtone.	01
Oui, j'appartiens aux Premières nations (Indien d'Amérique du Nord).	02
Oui, je suis Métis.	03
Oui, je suis Inuk (Inuit).	04
Je préfère ne pas répondre. (SI LA RÉPONSE EST PROPOSÉE)	09

[Poser à tous]

NQ43. Ces questions concernent les minorités racisées. Une personne faisant partie d'un groupe de minorité racisée au Canada est une personne (autre qu'une personne autochtone tel que sondé dans la question précédente) qui n'est pas de race blanche ou blanche de couleur, quel que soit son lieu de naissance. Êtes-vous membre d'une minorité racisée?

Libellé	Valeur
Yes	01
No	02

[Poser si nq43=yes]

NQ43A. À quelle(s) origine(s) ethnoculturelle(e) ou minorités racisées vous identifiez-vous?

Libellé	Valeur
Chinois	01
Noirs	02
Philippins	03
Arabes	04
Latino-Américains	05
Asie du Sud-Est (p. ex, Vietnamiens, Cambodgiens, Laotiens, Thaïlandais)	06
Asie du Sud (p. ex, Indiens de l'Est, Pakistanais, Sri-Lankais)	10
D'Asie occidentale (p. ex. Iraniens, Afghans)	07
Coréens	08
Japonais	09
Autre origine (PRÉCISEZ)	96

[Poser à tous]

NQ44. Pour les besoins de ce sondage, une personne handicapée est une personne qui a une déficience à long terme ou récurrente tel qu'un problème de vision, d'audition, de mobilité, de flexibilité, de dextérité, ou la douleur, l'apprentissage, le développement, la mémoire ou la santé mentale, qui limite ses activités quotidiennes à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison, comme à l'école, au travail ou dans la communauté en général. Vous considérez-vous comme une personne handicapée?

Libellé	Valeur
Oui	01
Non	02
Je préfère ne pas répondre. (SI LA RÉPONSE EST PROPOSÉE)	99

Q93. **(Pour les répondants à l'extérieur du Québec et du Nouveau Brunswick):** Vous considérez-vous comme un membre d'une communauté francophone minoritaire dans votre province ou territoire ? (SI ON LE DEMANDE : Une communauté francophone minoritaire désigne les francophones qui vivent dans des communautés francophones à l'extérieur du Québec ou du Nouveau-Brunswick).

(Pour les répondants vivant au Québec): Vous considérez-vous comme un membre d'une communauté minoritaire anglophone ? (SI ON LE DEMANDE : Une communauté minoritaire anglophone désigne les anglophones qui vivent dans une communauté anglophone de la province de Québec). [tracking, Q62]

Libellé	Valeur
Oui	01
Non	02
Je préfère ne pas répondre. (SI LA RÉPONSE EST PROPOSÉE)	09

Merci beaucoup pour votre temps et votre participation. Les résultats de la recherche seront disponibles pour le grand public, sur le site web de la Bibliothèque et des Archives, dans les mois à venir.